

Ensemble dèNONçons le taxage!



Stratégie nationale
pour la prévention du crime

Canada

National Crime
Prevention Strategy

Québec



Communication
Canada



Urgence
9-1-1
310-4141

dans les municipalités et 9-1-1 non payé partout
(Cellulaire : *4141)



**VOLET PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE – VOLET INTERVENTION
VOLET ÉDUCATION PAR LES PAIRS – VOLET JUSTICE ET RESSOURCES**

*Programme de prévention et d'intervention à multiples volets
en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers*

Direction et coordination de la production
Le Centre Option-Prévention T.V.D.S.

Rédaction

**Karine Bibeau
Marie-Pierre Coles
Manon Lacroix**

Conception graphique et mise en page

**Yves Chamberland
Michel Tassé**

Correction et révision

Louise-Andrée Lauzière

Évaluatrice

Marie-Yolande Bujold

Appui financier

**Centre national de prévention du crime dans le cadre de la
Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada**

AVERTISSEMENT

*Sauf dans le cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé comme
représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.*



**VOLET PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE – VOLET INTERVENTION
VOLET ÉDUCATION PAR LES PAIRS – VOLET JUSTICE ET RESSOURCES**

*Programme de prévention et d'intervention à multiples volets
en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers*

Membres du comité consultatif

Jean Côté, Sûreté du Québec
Nancy Daigneault, Tandem Montréal
Louise Dion, Regroupement des maisons de jeunes du Québec
Georges Duclos, école secondaire Dalbé-Viau
Marie-Chantale Parent, OSA – Objectif Sécurité Anjou
Denise Proulx, Centre régional de prévention de la
criminalité Mauricie-Centre-du-Québec

***Organismes participant à l'expérimentation
et à la validation du programme***

Carrefour Jeunesse Desjardins
Centre régional de prévention de la criminalité
Mauricie-Centre-du-Québec
Le Comité de prévention du crime
Saguenay Lac-Saint-Jean
Défi-jeunesse du Haut-Saint-Maurice inc.
La Maison des jeunes de Farnham inc.
UNIATOX
Maison des jeunes Le Carrousel
Maison des jeunes Laser Le S.O.B.B.S.
de Roberval
Mesures alternatives jeunesse
Gaspésie-Sud
Mouvement de la relève d'Amos-région
Objectif Sécurité Action
Patro Laval inc.

Un gros merci à tous!

Ensemble de NONçons le taxage!

Programme de prévention et d'intervention à multiples volets en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers

Qu'est-ce que le Centre Option-Prévention T.V.D.S.?

C'est un organisme à but non lucratif fondé en janvier 1996, dont le mandat principal est d'intervenir en matière de prévention dans les domaines suivants : toxicomanie, violence, délinquance et sida. Il regroupe des personnes intéressées à la création, à l'organisation et au maintien des différents services de prévention et d'intervention auprès des jeunes et des adultes. Au fil des années, **T.V.D.S.** a développé une large expertise dans la conception d'outils de prévention, notamment auprès d'une clientèle jeunesse et particulièrement dans l'implantation de ses programmes à l'échelle provinciale. **T.V.D.S.** réalise actuellement quelques projets auprès des animateurs de maisons de jeunes et avec des personnes toxicomanes et criminelles en traitement. Enfin, l'équipe d'animation de **T.V.D.S.** est constituée de professionnels et de bénévoles ayant l'habitude de travailler avec des objectifs précis et d'y répondre par des concepts originaux qui rejoignent les cordes sensibles de sa clientèle. La grande force de **T.V.D.S.** est sans aucun doute sa capacité de pénétrer des milieux qui sont souvent difficiles d'accès.

Pourquoi concevoir un programme de prévention et d'intervention en matière de taxage auprès des jeunes?

À notre avis, il est essentiel de concevoir un programme complet de prévention et d'intervention en matière de taxage auprès des jeunes afin d'outiller convenablement les intervenants et les policiers jeunesse pour faire face à cette problématique. Nous croyons fermement qu'il faut tirer avantage de la conjoncture actuelle, où différents organismes sont mandatés pour combattre les situations de taxage au Québec. Pour nous, il est clair que la participation de ces 34 organismes aura un impact considérable sur l'avenir des jeunes. Nous gardons en mémoire qu'il faut traiter autant avec les témoins des scènes de taxage qu'avec les victimes et les taxeurs. C'est pourquoi nous avons pensé traiter différents volets de cette problématique dans ce programme, dans l'espoir surtout de satisfaire toutes les parties concernées et d'aider les jeunes à se responsabiliser : volet *Prévention*, volet *Intervention*, volet *Éducation par les pairs* et volet *Justice et ressources*. Enfin, nous espérons que vous accueillerez ce programme avec autant d'enthousiasme et de plaisir que nous avons eu à le concevoir et à l'animer.

Un petit mot pour vous remercier...

Le Centre Option-Prévention T.V.D.S. tient vivement à remercier le **Centre national de prévention du crime du gouvernement du Canada** ainsi que le **ministère de la Sécurité publique du Québec** pour leur contribution financière. Sans leur soutien, il semble évident qu'il y aurait eu moins d'interventions dans le domaine du taxage. Par ailleurs, nous considérons important de souligner la participation active des **12 organismes communautaires** pour la validation et l'expérimentation des activités de ce programme. Nous sommes ravis que plusieurs intervenants jeunesse aient pu relever avec nous ce défi. Enfin, nous souhaitons particulièrement remercier les personnes intervenantes, les **policiers de la Sûreté du Québec** et les **membres du comité consultatif** qui ont bien voulu répondre à toutes nos questions en matière de taxage. Dans l'espoir de faire avancer ce dossier, et au nom de tous les jeunes, nous vous disons **MERCI!**

Ensemble déNONçons le taxage!

Programme de prévention et d'intervention à multiples volets en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers

TABLE DES MATIÈRES

Quelques précisions sur le programme	1
Quelques définitions importantes à propos du taxage...	2
Tableaux de répartition des activités sur un continuum primaire-secondaire	3
Tableaux de répartition des activités de groupe auprès des témoins, des victimes, des taxeurs et des parents	4
Volet I : Prévention du taxage en milieu scolaire	5
Activité de quatrième année du primaire, intitulée : <i>Le taxage, j'en parle!</i>	7
Activité de cinquième année du primaire, intitulée : <i>Dénoncer, ce n'est pas de la délation!</i>	11
Activité de sixième année du primaire, intitulée : <i>Je dénonce, un point c'est tout!</i>	15
Activité de première année du secondaire, intitulée : <i>Le taxage, c'est criminel!</i>	19
Activité de deuxième année du secondaire, intitulée : <i>Je m'affirme face au taxage!</i>	24
Activité de troisième année du secondaire, intitulée : <i>Des stratégies efficaces contre le taxage...</i>	27
Activité de quatrième année du secondaire, intitulée : <i>Le taxage, ça se prévient!</i>	34
Activité de cinquième année du secondaire, intitulée : <i>Justice pour tous!</i>	37
Volet II : Interventions de groupe auprès des témoins, des victimes, des taxeurs et des parents	41
Activités de groupe à l'intention des témoins de taxage	
<i>Témoins, ouvrez l'œil!</i>	44
<i>S.O.S. Témoins!</i>	52
<i>Le taxage, voyons voir!</i>	58
<i>Danger : taxage!</i>	63
Activités de groupe à l'intention des victimes de taxage	
<i>Lettre à un taxeur</i>	67
<i>Non à la victimisation!</i>	73
<i>Je préviens les coups et je m'affirme</i>	79
<i>Le taxeur, j'en fais mon affaire!</i>	84
Activités de groupe à l'intention des taxeurs	
<i>J'agis autrement!</i>	89
<i>Dernier avertissement</i>	96
<i>Moi, je passe...</i>	101
<i>Lettre à une victime</i>	106
Activités de groupe à l'intention des parents	
<i>Parents avertis</i>	112
<i>Parents efficaces</i>	120
<i>S.O.S. Parents!</i>	127
Volet III : Éducation par les pairs aidants	132
Pourquoi former un comité d'éducation par les pairs aidants?	134
Comment former un comité d'éducation par les pairs aidants?	134
Qui peut participer?	134
Comment soutenir l'intérêt des jeunes à demeurer fidèles au comité?	134
Quel type d'activités les jeunes peuvent-ils réaliser auprès de leurs pairs?	135
Quels objectifs les jeunes doivent-ils poursuivre à travers leurs activités?	135
Comment aider les jeunes à choisir les activités à réaliser?	135
Impro-taxage	136
Nuit blanche	138
Soirée-conférence	139
Le taxage en scène	140
Ciné-causerie	141
Info-taxage-quiz	142
Théâtre interactif	143
Volet IV : Justice et ressources	159
La loi et le taxage!	160
Programmes complémentaires et vidéographie	166
Quelques adresses utiles en cas de taxage	178

Ensemble déNONçons le taxage!

Programme de prévention et d'intervention à multiples volets en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME

Ce programme se divise en quatre volets d'égale importance : **1) Prévention du taxage en milieu scolaire; 2) Interventions de groupe auprès des témoins, des victimes, des taxeurs et des parents; 3) Éducation par les pairs aidants; 4) Justice et ressources.** Chaque volet comprend différentes activités à diriger avec les jeunes. Dans le dernier volet, on présente spécifiquement le rôle du système judiciaire en lien avec le taxage et une liste de ressources, de vidéos et de programmes complémentaires pouvant aider à combattre ce crime au sein de notre société. Le programme, intitulé : **Ensemble, déNONçons le taxage!**, a été divisé en plusieurs sections de manière à répondre aux différents besoins des organismes interpellés par le taxage. Il va de soi que la mise en place de toutes ces activités peut s'avérer difficilement réalisable pour certains organismes compte tenu qu'il est parfois ardu de pénétrer le réseau scolaire. Par ailleurs, il est entendu que la grande majorité des activités de ce programme ont été évaluées de façon à atteindre les objectifs voulus.

Le **premier volet** de ce programme se réalise en milieu scolaire, notamment auprès des élèves du troisième cycle du primaire et de ceux du secondaire. Les activités sont donc réparties sur un continuum primaire-secondaire et sont davantage orientées vers la dénonciation et l'affirmation de soi. Elles font aussi appel au sens des responsabilités de chacun. Il est entendu que les principaux intervenants qui animeront ce volet pourront jumeler certaines activités avec d'autres; cela dépend, bien entendu, des besoins du groupe et du plan d'action des organismes en question. Par contre, les intervenants doivent tenir compte du fait que les élèves n'ont pas tous un niveau de compréhension et d'apprentissage égal. Il est important de veiller à ne pas présenter aux *mêmes* élèves les *mêmes* activités d'année en année. Les intervenants doivent s'assurer, surtout s'ils fusionnent certaines activités avec d'autres, que les élèves ne les ont pas toutes faites. Ils peuvent adapter ces activités à leur réalité et en se fiant à leur expérience de travail. Enfin, il est possible de visionner au préalable quelques documents audiovisuels que vous pourrez par la suite présenter aux jeunes (voir le volet *Justice et ressources*).

Quant au **second volet**, il s'adresse particulièrement aux témoins, aux victimes, aux *taxeurs* et aux parents. Des activités ou des rencontres sont organisées en fonction de chacun de ces groupes. Ces activités visent surtout à conscientiser les témoins face à la dénonciation, à favoriser la prise en charge des victimes face au taxage et à renforcer la détermination des personnes qui s'adonnent au taxage à ne plus recourir à ce genre de crime pour répondre à leurs besoins de pouvoir, d'appartenance ou de valorisation personnelle. Quant aux rencontres des parents, il s'agit de les informer sur la réalité du taxage et de les outiller afin qu'ils puissent intervenir auprès de leur progéniture.

Le **troisième volet** met l'accent cette fois sur des activités d'éducation par les pairs aidants. En effet, les jeunes se mobilisent, sous l'œil attentif d'un intervenant, pour organiser eux-mêmes des activités capables de sensibiliser leurs pairs face au taxage et à ses nombreuses conséquences.

Le **dernier volet** explique davantage le rôle du policier relativement au taxage, présente la loi sur les jeunes contrevenants et la loi sur la protection de la jeunesse et, surtout, dresse une liste de ressources, de vidéos et de programmes complémentaires pouvant se marier aux activités du présent programme.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des explications pour chacun des volets ainsi que de nombreuses fiches d'activité que vous pourrez distribuer aux participants pour faciliter leurs apprentissages. Quant au déroulement détaillé des rencontres de groupe, il est important dans la mesure où il peut vous documenter suffisamment pour préparer les activités et répondre aux multiples questions des jeunes. Enfin, nous sommes d'avis que vous obtiendrez un franc succès auprès de votre public cible si vous inscrivez dans votre plan de travail certaines des activités que nous vous proposons.

Ensemble déNONçons le taxage!

Programme de prévention et d'intervention à multiples volets en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers

QUELQUES DÉFINITIONS IMPORTANTES À PROPOS DU TAXAGE...

Taxage : expression propre au milieu scolaire pour désigner un vol qualifié commis contre une ou plusieurs personnes. L'intimidation, la force ou la violence et les menaces sont utilisées pour extorquer les victimes. Habituellement, la personne qui taxe, appelée communément le *taxeur*, le fait pour se valoriser, s'imposer, prouver qu'elle est une personne importante et courageuse et, parfois, pour se venger. Rares sont les personnes qui taxent et qui agissent seules. Par ailleurs, les victimes sont souvent — mais pas toujours — des personnes timides, gênées ou encore différentes des autres jeunes, soit par ce qu'elles sont d'une autre nationalité, d'âge plus jeune ou encore d'apparence distincte : minceur, obésité, acné, lunettes, appareil dentaire, etc. Le taxage est un acte criminel. La personne qui s'adonne au taxage ne se soumet assurément pas aux lois de notre société. Des poursuites judiciaires peuvent être retenues contre elle, surtout si la victime porte plainte. Par ailleurs, si le jeune *taxeur* a moins de 12 ans, il ne peut être puni par la loi — il n'a pas encore atteint l'âge de la responsabilité pénale —, sauf si les parents de la victime attaquent au civil les parents du jeune *taxeur*. En fait, ce sont les parents du jeune *taxeur* qui devront répondre du crime de leur enfant puisqu'ils en sont responsables légalement.

Intimidation : pratique qui consiste à persécuter, à menacer et à bousculer les autres de manière à les exclure totalement d'un groupe. Les rumeurs et le chantage sont aussi d'autres pratiques d'intimidation qui visent le rejet et l'exclusion.

Bully : terme développé en Angleterre pour définir l'intimidation et ses manifestations entre les enfants. Le titre de *bully* est attribué au jeune agresseur.

Dénonciation : la dénonciation consiste à rapporter aux personnes-ressources et aux autorités compétentes un acte criminel, comme le taxage, dans le seul but de combattre la criminalité et de faire régner la paix au sein de la communauté.

Délation : la délation fait surtout référence à un informateur de police; cet informateur reçoit un montant d'argent significatif pour divulguer aux autorités compétentes ce qu'il sait d'un acte criminel et de son auteur. En contrepartie, cet informateur est protégé par la police afin qu'il puisse témoigner en cour en toute quiétude. Le but de la délation, bien que discutable sur le plan moral, est de traquer les criminels qui réussissent à défier ou à tromper le système judiciaire en se faulant et en faisant fi des lois.

Stool : expression utilisée couramment par les jeunes et les adultes pour désigner une personne qui est incapable de garder un secret. Ce terme porte à confusion dans l'esprit des jeunes puisqu'ils le confondent avec le mot *dénonciateur*. Pour cette raison, il est important de bien distinguer ces deux concepts. *Stooler* une personne dans le but de se venger, c'est chercher à lui nuire. Dénoncer une personne ou une situation intimidante, c'est aider la victime en faisant en sorte que la situation ne se reproduise pas.

Loi sur la protection de la jeunesse : cette loi protège l'enfant dont la sécurité et le développement sont compromis, notamment : 1) si le développement mental ou affectif de l'enfant est menacé par l'absence de soins appropriés ou par l'isolement dans lequel il est maintenu ou par rejet affectif grave et continu de la part de ses parents; 2) si sa santé physique est menacée par l'absence de soins adéquats; 3) s'il est privé de conditions matérielles d'existence appropriées à ses besoins et aux ressources de ses parents ou de ceux qui en ont la garde. (*Loi sur la protection de la jeunesse, art. 38.*)

Loi sur les jeunes contrevenants : cette loi concerne les jeunes âgés de 12 à 17 ans qui commettent une infraction au code criminel. Le 1er avril 2003, elle est abolie et remplacée par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*. D'ici là, les jeunes qui commettent une infraction comme le taxage sont jugés en fonction de cette loi.

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : cette loi a reçu la sanction royale le 19 février 2002 et entre en vigueur le 1er avril 2003. Elle remplace la *Loi sur les jeunes contrevenants* et s'avère, semble-t-il, pour les jeunes, plus juste et plus efficace. Cette loi a pour principal objectif d'augmenter le recours aux mesures extrajudiciaires pour les jeunes qui ont perpétré des crimes moins graves (comme réparer le préjudice causé à la victime). Aussi, cette loi permet aux agents de police, plutôt que d'engager des poursuites contre l'adolescent, de déterminer le recours à des mesures extrajudiciaires telles que l'avertissement officiel, la mise en garde officielle, le renvoi de l'adolescent à un programme ou un organisme communautaire capable de l'aider à ne pas commettre d'infractions. Enfin, cette loi prévoit de faire appel aux groupes consultatifs afin de faciliter la prise de décision touchant les adolescents confrontés au système pénal. Leur mandat est de faire des recommandations relativement aux mesures extrajudiciaires, aux conditions de mise en liberté provisoire par voie judiciaire, à la peine et à tout plan de réinsertion sociale.

Ensemble de NONçons le taxage!

Programme de prévention et d'intervention à multiples volets en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers

TABLEAUX DE RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SUR UN CONTINUUM PRIMAIRE-SECONDAIRE

NIVEAU PRIMAIRE

Quatrième année	Cinquième année	Sixième année
Le taxage, j'en parle!	Dénoncer n'est pas de la délation!	Je dénonce, un point c'est tout!
<ul style="list-style-type: none">• Non au taxage!• Mon cercle de confiance	<ul style="list-style-type: none">• Dénoncer, c'est LA solution!• Lettre d'un <i>taxeur</i>	<ul style="list-style-type: none">• Ensemble, dénonçons le taxage!• Non à la vengeance!

NIVEAU SECONDAIRE

Secondaire I	Secondaire II	Secondaire III
Le taxage, c'est criminel!	Je m'affirme face au taxage!	Des stratégies efficaces contre le taxage!
<ul style="list-style-type: none">• Mon rôle et ton rôle• Le <i>taxeur</i> face à la justice	<ul style="list-style-type: none">• Je joue gagnant!	<ul style="list-style-type: none">• Ruses et astuces• Des solutions, rien que des solutions!
Secondaire IV	Secondaire V	
Le taxage, ça se prévient!	Justice pour tous!	
<ul style="list-style-type: none">• Mieux vaut prévenir que guérir!	<ul style="list-style-type: none">• Quelques définitions...• Quand la justice s'en mêle!	

TABLEAUX DE RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DE GROUPE AUPRÈS
DES TÉMOINS, DES VICTIMES, DES TAXEURS ET DES PARENTS

Activités de groupe à l'intention des témoins

<p>Témoins, ouvrez l'œil!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vrai ou faux? • Quelle sorte de témoin suis-je donc? • Des signes qui en disent long... • Le corrigé 	<p>S.O.S. Témoins!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Portrait d'un <i>taxeur</i> et des autres • Le vrai visage d'un <i>taxeur</i> et de sa victime • Alex, une victime! • L'indifférence, connais pas! 	<p>Le taxage, voyons voir!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je prends la décision d'aider • J'aide une victime à s'en sortir 	<p>Danger : taxage!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je soigne mon anxiété • Un sketch pour dénoncer
---	--	--	--

Activités de groupe à l'intention des victimes

<p>Lettre à un <i>taxeur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Attendez que je me raconte... • Un petit mot juste pour toi • S.O.S. Amitié 	<p>Non à la <i>victimisation!</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des ressources pour mieux t'aider • Je connais mes forces! • J'utilise mes forces! 	<p>Je préviens les coups et je m'affirme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je découvre mon style... • L'affirmation de soi, un pas vers la liberté! • Des modèles d'affirmation de soi 	<p>Le <i>taxeur</i>, j'en fais mon affaire!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous avez dit... anxiété? • La dénonciation : la porte de sortie!
--	--	--	--

Activités de groupe à l'intention des *taxeurs*

<p>J'agis autrement!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui suis-je? • Des conséquences, rien que des conséquences! • Je change, moi? Voyons voir! 	<p>Dernier avertissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je réfléchis, un peu, beaucoup, extrêmement... • Je fais le bilan... 	<p>Moi, je passe...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des solutions de rechange, pourquoi pas? • Mon code d'honneur • Je prends le contrôle 	<p>Lettre à une victime</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poème à mon agresseur • Je me sensibilise • Je me libère
---	--	---	--

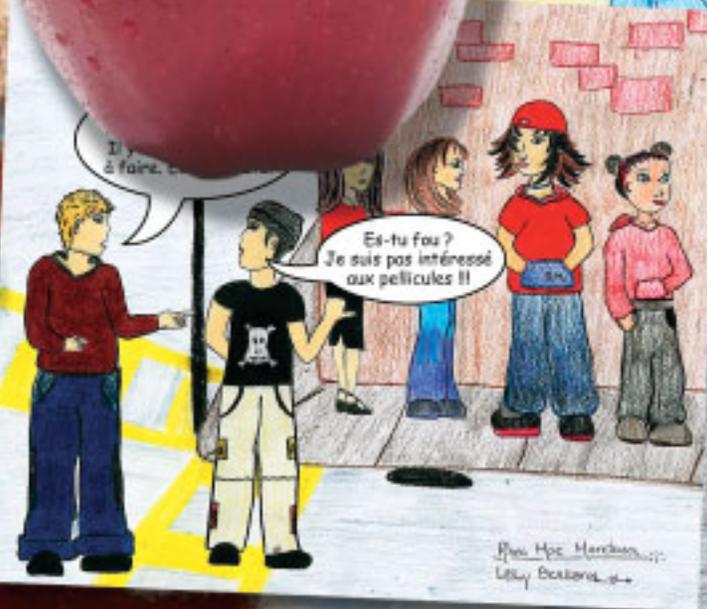
Activités de groupe à l'intention des parents

<p>Parents avertis</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est l'histoire de Nick et de Jacob... • À propos de l'intimidation et du taxage... • Portrait d'une victime, portrait d'un petit dur • Je flaire le danger! 	<p>Parents efficaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je t'écoute, c'est sûr! • Des conséquences qui frappent fort... • Des solutions, rien que des solutions! 	<p>S.O.S. Parents!</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir plutôt que... guérir! • Je t'aide à identifier tes besoins...
---	---	--

Ensemble de NONçons le taxage!



Prévention en milieu scolaire



Ensemble de NONçons le taxage!

Programme de prévention et d'intervention à multiples volets en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers

VOLET I : PRÉVENTION DU TAXAGE EN MILIEU SCOLAIRE

Le premier grand volet de ce programme consiste à animer des activités préventives en lien avec le taxage auprès des élèves du troisième cycle du primaire et des élèves du secondaire. Il s'adresse principalement aux intervenants et aux policiers jeunesse qui désirent freiner l'émergence du taxage dans notre société. Les activités proposées varient en fonction de l'âge de la clientèle et tiennent compte des principaux niveaux d'apprentissage des élèves. Les activités se répartissent donc sur un continuum primaire-secondaire et favorisent tout particulièrement le développement des compétences personnelles et sociales des jeunes.

À travers l'animation de tous ces exercices d'apprentissage, les intervenants et les policiers auront pour principale tâche d'aider la clientèle à dénoncer les situations de taxage. Bien que certains jeunes présentent des résistances face à la dénonciation, il n'en demeure pas moins que cette voie s'avère une des solutions majeures pour lutter contre le taxage. Il va de soi que la délation n'a absolument rien à voir avec la dénonciation. Les élèves seront donc conviés à distinguer ces deux concepts qui, disons-le, portent parfois à confusion. Aussi, plusieurs stratégies seront mises de l'avant pour éclairer les jeunes sur les différentes solutions qui existent pour combattre le taxage : évitement, instinct grégaire, effacement, affrontement, dénuement et dénonciation. Toutes ces solutions ont déjà été identifiées par plusieurs jeunes lors d'une évaluation du jeu éducatif *Guets-Apens**. Il s'agit, en somme, de stratégies et de solutions utilisées par les jeunes eux-mêmes, qui leur permettent d'éviter le taxage.

Précisons également que toutes les activités proposées ici peuvent être jumelées avec d'autres activités préventives et complémentaires qui traitent notamment de l'affirmation de soi et de la prise de décision. D'ailleurs, plusieurs programmes de prévention faisant appel au développement des habiletés personnelles et sociales des jeunes peuvent sans aucun doute s'inscrire dans un plan d'action efficace.

Les intervenants et les policiers qui souhaitent plutôt intégrer à leur plan d'action certaines des activités du présent volet doivent suivre le déroulement des étapes et considérer le niveau scolaire des jeunes. En effet, chaque activité proposée présente un déroulement et des fiches d'activité appropriés qui facilitent à la fois l'animation des intervenants et la compréhension des élèves. Si, par exemple, un intervenant désire animer l'activité qui d'ordinaire est consacrée aux élèves de sixième année auprès des élèves de cinquième année, il devra s'assurer que cette même activité ne sera pas présentée l'année suivante aux élèves de sixième année; le but étant d'éviter le dédoublement des activités auprès d'une même clientèle.

Enfin, il est évident que les intervenants et les policiers vont tisser des liens suffisamment significatifs pour convaincre la clientèle de dénoncer les actes de taxage, ce qui permettra très certainement de diminuer l'ampleur de ce phénomène dans notre société. De plus, il demeure important de laisser à la clientèle les coordonnées de votre organisme, surtout si vous souhaitez recevoir les confidences des élèves en vue d'une éventuelle dénonciation.

* Le jeu *Guets-Apens* est une conception originale du Centre Option-Prévention T.V.D.S. Il est disponible au coût de 45 \$ l'unité.

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de quatrième année du primaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : Le taxage, j'en parle!

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée : Non au taxage!;*
- *fiche d'activité B, intitulée : Mon cercle de confiance.*

Objectifs :

- Définir le mot *taxage*.
- Comprendre la signification du mot *dénonciation*.
- Identifier des personnes dignes de confiance dans les situations de taxage.
- Favoriser la dénonciation dans les cas de taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE QUATRIÈME ANNÉE DU PRIMAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre présence en classe.
- Animer avec les élèves une courte discussion à partir de l'activité suivante, intitulée : *Le taxage, c'est quoi? À tour de rôle (ou en grand groupe), demander aux élèves de compléter les phrases suivantes :*
 - *Quand j'entends le mot taxage, je pense à...*
 - *Je définis le taxage comme étant...*
 - *Je compare le taxage à...*
 - *Je sais que le taxage...*
 - *Je suis persuadé(e) que le taxage...*
 - *J'ai déjà entendu parler du taxage...*
 - *Le taxage, c'est comme...*
 - *J'ai peur de me faire taxer parce que...*
 - *Je n'ai pas peur de me faire taxer parce que...*
 - *Si j'étais taxé(e), j'en parlerais à...*
 - *Je crois que les personnes qui taxent le font parce que...*
 - *Je sais que le taxage...*
 - *Une façon de se protéger du taxage est...*
 - *À mon avis, le taxage, c'est...*
 - *Je refuse de taxer quelqu'un parce que...*
 - *Je suis contre le taxage parce que...*
 - *Je pense que les victimes de taxage sont souvent des personnes...*
 - *Je crois qu'il est important de dénoncer les taxeurs parce que...*
 - *Si je ne dénonce pas un taxeur, je...*
 - *Etc.*
- Expliquer aux élèves que le taxage est un acte criminel et qu'il s'agit d'un vol qualifié que l'on compare souvent à un vol commis dans un dépanneur, avec ou sans arme.
- Poser aux élèves les questions suivantes :
 - 1) Que signifie le mot dénoncer? (Ex. : *dire à une personne de confiance ce que l'on a vu, subi ou fait.*)
 - 2) Pourquoi faut-il dénoncer les situations de taxage? (Ex. : *pour empêcher que la situation ne se répète, pour se sentir en sécurité dans son école, pour ne pas être complice de la personne qui taxe, etc.*)
 - 3) Qu'arrive-t-il si l'on ne dénonce pas les situations de taxage? Quelles sont les conséquences pour la victime? (Ex. : *peur, insomnie, dépression, etc.*); quelles sont les conséquences pour la personne qui taxe? (Ex. : *sentiment de pouvoir et de domination sur l'autre, poursuite de l'activité criminelle, aggravation du comportement délinquant, etc.*); quelles sont les conséquences pour les témoins des situations de taxage? (Ex. : *culpabilité, remords, peur, etc.*)
 - 4) Quelles sont les personnes à qui vous pouvez en parler? (Ex. : *parents, enseignants, directeurs d'école, psychologues, éducateurs, policiers, etc.*)
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité A**, intitulée : *Non au taxage!* Le but premier de cette activité est de favoriser la dénonciation des situations de taxage. Former des petites équipes pour faciliter les échanges entre les élèves à partir des questions de la **fiche d'activité A**. Puis, faire un retour en plénière.
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité B**, intitulée : *Mon cercle de confiance* et leur accorder une dizaine de minutes pour compléter cet exercice. Lire chaque question avec les élèves pour faciliter leur compréhension et leurs réponses. Aussi, leur mentionner qu'ils peuvent dessiner, dans l'espace prévu à cet effet, le portrait de la personne en qui ils ont le plus confiance. À tour de rôle, leur demander de présenter à la classe leur dessin et, conséquemment, la personne en qui ils ont confiance.
- Remercier les élèves de leur participation. Conclure l'activité en les invitant à venir vous parler, surtout s'ils en ressentent le besoin. Fournir aux élèves vos coordonnées pour qu'ils puissent facilement communiquer avec vous, le cas échéant.

NON AU TAXAGE!

Quatrième année du primaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Le taxage, c'est grave!
Le taxage, c'est défendu!
Le taxage, c'est criminel!*

QUELQUES CONSIGNES...

Explique les raisons qui te motivent à dénoncer un acte de taxage et réponds aux questions suivantes.

1. À ton avis, pourquoi certaines personnes taxent-elles?

2. Pourquoi crois-tu qu'il est important de dénoncer les personnes qui taxent?

3. Si personne ne dénonce les situations de taxage, que va-t-il se passer pour le *taxeur*? pour la personne taxée? et pour le témoin?

Pour le taxeur :

Pour la personne taxée :

Pour le témoin :

D'APRÈS TOI, QUELLE EST LA MEILLEURE SOLUTION AU TAXAGE?

MON CERCLE DE CONFIANCE

Quatrième année du primaire

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je garde espoir face à mon entourage et j'ai confiance...
Parce que je sais à qui m'adresser en cas de taxage.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis chaque énoncé et encercle les personnes
à qui tu confierais tes plus grands secrets.
(Tu peux encercler plus d'une réponse.)

1. Si j'étais victime de taxage, j'en parlerais à...

mes parents mes professeurs la direction aux policiers aux éducateurs
mes frères et sœurs mes grands-parents mes cousins/cousines
mes amis/copains mes parrain/marraine mes oncles/tantes
autres : _____

2. Si on me demandait de taxer quelqu'un, je le dirais à...

mes parents mes professeurs la direction aux policiers aux éducateurs
mes frères et sœurs mes grands-parents mes cousins/cousines
mes amis/copains mes parrain/marraine mes oncles/tantes
autres : _____

3. Si j'étais témoin d'une situation de taxage, je me confierais à...

mes parents mes professeurs la direction aux policiers aux éducateurs
mes frères et sœurs mes grands-parents mes cousins/cousines
mes amis/copains mes parrain/marraine mes oncles/tantes
autres : _____

*Dessine le portrait de la personne
en qui tu as le plus confiance.*

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de cinquième année du primaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : **Dénoncer, ce n'est pas de la délation**

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : **Dénoncer, c'est LA solution!**;
- *fiche d'activité B, intitulée* : **Lettre d'un taxeur**

Objectifs :

- Comprendre la portée et l'étendue du mot *taxage*.
- Distinguer le mot *dénonciation* du mot *délation*.
- Favoriser la dénonciation en matière de taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE CINQUIÈME ANNÉE DU PRIMAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre présence en classe. Leur expliquer en quoi consiste le taxage.
- Diviser la classe en six équipes; chaque équipe doit se nommer un représentant parmi les élèves.
- Donner la consigne suivante aux trois premières équipes : « *Sur une feuille, inscrivez ce à quoi vous fait penser le mot dénonciation.* »
- Indiquer aux trois autres équipes la consigne suivante : « *Sur une feuille, inscrivez ce à quoi vous fait penser le mot délation.* »
- Accorder quelques minutes aux équipes pour qu'elles puissent débattre des questions.
- Demander aux équipes d'interrompre leur travail et questionner les représentants des équipes : « *Quelles sont vos conclusions?* » (Faire ressortir les éléments communs amenés par les six équipes et les points divergents. Utiliser le tableau de la classe pour faciliter votre animation et capter l'attention des élèves.)
- Fournir aux élèves les définitions suivantes : 1) **dénonciation** : action de dénoncer, de rapporter une personne — ou une situation — à la justice dans le but d'empêcher la continuité d'un acte criminel; 2) **délation** : action de dénoncer une personne dans le seul but d'en retirer des avantages et de l'argent (*informateur de police*).
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité A**, intitulée : *Dénoncer, c'est LA solution!*
- Diviser la classe en équipes de quatre ou cinq élèves. À l'aide de la fiche d'activité A, les équipes doivent apporter le maximum de raisons valables pour dénoncer une personne qui s'adonne au taxage. (Ex. : Il faut dénoncer parce que, sinon, le *taxeur* répétera son geste.) Chronométrer les élèves et leur accorder dix minutes. Une fois les dix minutes écoulées, les élèves doivent calculer le nombre de raisons qu'ils ont accumulées. L'équipe qui a accumulé le plus grand nombre de raisons différentes gagne et les dévoile aux autres. Puis, les autres équipes peuvent renchérir sur ce qui a déjà été dit.
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité B**, intitulée : *Lettre d'un taxeur.*
- Demander à un élève de lire la lettre.
- Conclure cette activité en posant aux élèves les questions suivantes : 1) Quel est le message que le jeune Mathieu cherche à transmettre aux autres? 2) Qu'arrive-t-il au *taxeur* Mathieu? 3) Que faut-il faire si vous êtes témoin ou victime de taxage?
- Inviter les élèves qui en ressentent le besoin à venir vous parler après votre présentation. Donner à tous vos coordonnées.

DÉNONCER, C'EST LA SOLUTION!

Cinquième année du primaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Si je dénonce, c'est parce que j'y crois!
Si je dénonce, c'est pour mieux vivre!*

QUELQUES CONSIGNES...

Apporte toutes les raisons valables pour lesquelles tu dénoncerais une situation de taxage. Consulte ton équipe pour obtenir de meilleurs résultats.

IL FAUT DÉNONCER PARCE QUE...

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____
- 5) _____
- 6) _____
- 7) _____
- 8) _____
- 9) _____
- 10) _____

**NE SOIS PAS COMPLICE D'UNE SITUATION DE TAXAGE,
DÉNONCE!**

LETTRE D'UN TAXEUR

Cinquième année du primaire

FICHE D'ACTIVITÉ B

Un témoignage émouvant...

Un témoignage véridique...

Un témoignage d'espoir...

QUELQUES CONSIGNES...

Lis l'histoire de Mathieu et donne tes commentaires.

Cette histoire est la mienne. Je m'appelle Mathieu et j'ai 15 ans. Je l'avoue, j'ai déjà taxé des jeunes de mon âge! Je ne suis pas fier de moi. Quand je l'ai fait, la première fois, j'étais en cinquième année. En fait, j'ai été moi-même une victime avant de passer à l'acte. Un jour, j'ai refusé que l'on me taxe, ce qui m'a valu la visite du chef d'un gang. Ce jour-là, ce gars, fort imposant, a décidé pour moi. Je devais donc travailler pour lui... Mais disons que je ne me suis pas fait prier longtemps.

Comment ça fonctionnait? Disons que j'allais taxer un autre jeune, timide de préférence, en lui prenant ses souliers, son manteau, parfois sa casquette et, bien sûr, tout son argent. Je rapportais le tout au chef et, à son tour, il me donnait entre 20 \$ et 40 \$. J'y ai vite pris goût parce que c'était payant. Aussi, j'avais l'impression d'être quelqu'un d'important quand je taxais quelqu'un. Évidemment, je me suis fait prendre par la police. Un jeune de mon école m'avait dénoncé. Avec le recul, je constate qu'il a bien fait, car cette histoire de taxage aurait pu me coûter cher. J'ai écopé de six jours de travaux communautaires. Je devais réparer mes erreurs. Et c'est ce que j'ai fait. J'ai même demandé pardon à certaines de mes victimes. Ça n'a pas toujours été facile. C'est une expérience douloureuse, car mon orgueil en a pris un coup. Quant à mes parents, ils étaient très mécontents. Jamais ils n'auraient pensé que je pouvais m'adonner à un acte aussi vil.

Comme je l'ai déjà mentionné, je ne suis pas fier de ce que j'ai fait. Je me rends compte aujourd'hui que le taxage est un acte criminel suffisamment grave pour nuire au taxeur et à ses victimes. Si j'avais un conseil à donner aux jeunes, plus spécifiquement aux victimes ou aux témoins des situations de taxage, je leur dirais de **DÉNONCER**. Enfin, si vous voulez rendre service à votre entourage, vous devez agir en dénonçant. C'est la seule solution pour stopper le *taxeur* et, conséquemment, les actes de taxage.

Mathieu, école secondaire Dalbé-Viau.

1) Quel est le message que Mathieu cherche à te transmettre?

2) Qu'arrive-t-il au *taxeur* Mathieu?

3) Que dois-tu faire si tu es témoin ou victime d'une situation de taxage?

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de sixième année du primaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : Je dénonce, un point c'est tout!

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : Ensemble, dénonçons le taxage!;
- *fiche d'activité B, intitulée* : Non à la vengeance!

Objectifs :

-
- Comprendre la signification du mot *taxage*.
 - Favoriser la prise de décision dans les situations de taxage.
 - Recourir à la dénonciation en cas de taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE SIXIÈME ANNÉE DU PRIMAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre visite en classe. Leur divulguer l'emplacement de votre bureau et vos coordonnées.
- Demander aux élèves s'ils connaissent la signification du mot *taxage* et de vous en donner un exemple.
- Fournir aux élèves la définition suivante : « *Le taxage arrive lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves n'arrête pas de harceler (achaler/insulter/menacer) un autre élève dans le but de le déprécier ou de l'obliger à poser des gestes ou des actions contre son gré.* » Tiré de : Sûreté du Québec, *Je réfléchis avant d'agir*, page 5. Il y a donc *taxage* quand un jeune doit remettre à un autre ses objets personnels sous peine d'être battu ou blessé.
- Donner aux élèves des exemples de *taxage* : Benjamin doit remettre à Karl et à ses amis son argent de poche; Sandra insulte Martine et l'oblige à lui donner son baladeur; Samuel passe son temps à rire d'Émilie à cause de ses lunettes et lui prend sa monture pour se moquer d'elle.
- Organiser avec les élèves un débat intitulé : *Pour ou contre la dénonciation?*
- Diviser la classe en deux équipes et expliquer aux élèves le sens du mot *dénonciation*. Leur dire que la *dénonciation* consiste notamment à révéler ou à signaler aux autorités compétentes, à la police ou aux parents, les situations de *taxage*.
- Donner la consigne suivante à la première équipe : « *Vous devez convaincre l'équipe adverse de dénoncer les actes de taxage; amenez des arguments en faveur de la dénonciation.* »
- Donner la consigne suivante à l'autre équipe : « *Vous devez convaincre l'équipe adverse de ne pas dénoncer les taxeurs ou les actes de taxage; vous êtes contre la dénonciation.* »
- Consacrer une quinzaine de minutes au débat. Jouer le rôle de l'animateur en accordant, à tour de rôle, la parole aux élèves.
- Conclure ce débat en insistant sur la *dénonciation*.
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité A**, intitulée : *Ensemble, dénonçons le taxage!*
- Diviser le groupe en quatre équipes et attribuer une mise en situation à chacune.
- Accorder une dizaine de minutes aux équipes pour trouver leurs solutions aux mises en situation proposées.
- Revenir en plénière et demander aux équipes de présenter leur mise en situation et leurs solutions.
- Conclure cette activité en distribuant aux élèves la **fiche d'activité B**, intitulée : *Non à la vengeance!* Leur expliquer que plusieurs élèves, lorsqu'ils sont victimes de *taxage*, ont recours à la vengeance pour solutionner le problème. Lire avec les élèves les points présentés sur leur **fiche d'activité B**.
- Inviter les élèves qui le souhaitent à s'entretenir avec vous après votre présentation.

ENSEMBLE, DÉNONÇONS LE TAXAGE!

Sixième année du primaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Si je ne dis rien, j'encourage le taxeur à continuer.
Si je ferme les yeux, je deviens complice du taxeur.
Si je le dénonce, c'est parce que je me soucie des autres.*

QUELQUES CONSIGNES...

Voici quatre différentes mises en situation en lien avec le taxage. Réponds aux questions et consulte ton équipe pour trouver des solutions aux problèmes soulevés.

Mise en situation no 1 :

Depuis le début de l'année, Guillaume, un nouvel élève de l'école, se fait ridiculiser par ses camarades de classe. Maxime connaît bien les faiblesses de Guillaume. Il en profite donc pour lui prendre ses crayons sans sa permission. En plus, Maxime les garde pour lui. Il dit à Guillaume de s'en procurer d'autres et de lui en rapporter de nouveaux, sinon il aura à faire à lui. Guillaume a peur. Il ne sait plus quoi faire pour que Maxime cesse son comportement. **À ton avis, que devrait faire Guillaume pour résister aux menaces de Maxime?**

Mise en situation no 2 :

Caroline a beaucoup de succès auprès des garçons. Nina et Judith en sont jalouses. Lorsqu'elles rencontrent Caroline dans les corridors de l'école, elles la poussent, l'insultent et la ridiculisent. Dernièrement, Nina et Judith ont poussé plus loin leur audace, elles ont obligé Caroline à leur remettre son sac à cosmétiques. Depuis ce temps, Caroline évite certains endroits de l'école, car elle ne veut pas avoir à faire à ces deux filles. **À ton avis, comment devrait agir Caroline pour se faire respecter?**

Mise en situation no 3 :

Il s'appelle Jonathan la Terreur! En tout cas, c'est comme ça que les élèves de l'école le surnomment! Jonathan n'est pas de tout repos. En effet, il a la réputation de taxer les élèves. Probablement que Jonathan fume de la drogue. Il a donc besoin d'argent. Pour arriver à ses fins, Jonathan a pris l'habitude de taxer certains élèves en leur prenant leurs biens. David fait partie des victimes de Jonathan. David a dû, jusqu'à maintenant, remettre à Jonathan ses souliers, son baladeur et, plus spécialement, ses économies. Pour se venger, David a commencé à faire comme Jonathan. Récemment, il a taxé un jeune de troisième année. **À ton avis, que doit faire David pour se sortir de ses problèmes?**

Mise en situation no 4 :

Vanessa est amoureuse de Pierre-Luc. Elle pense que c'est le gars le plus cool de l'école. Pierre-Luc fait partie d'une bande de jeunes qui taxe les autres. Dernièrement, Pierre-Luc a demandé à Vanessa de se joindre à lui et à ses amis pour taxer un élève de l'école qui prend le chemin du parc pour retourner chez lui. Vanessa ne sait pas si elle doit se joindre à Pierre-Luc et à ses amis. **À ton avis, que devrait faire Vanessa?**

NON À LA VENGEANCE!

Sixième année du primaire

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Répondre par la vengeance est synonyme de terreur.
Crier vengeance est une preuve d'ignorance et de souffrance.
Taxer pour se venger ne fait qu'aggraver le problème.*

QUELQUES CONSIGNES...

Si un jour tu es témoin d'une scène de taxage, ou pire, si tu es victime de taxage, considère les points suivants et, surtout, dénonce au plus vite. Si tu t'adonnes au taxage, à ton tour, reporte-toi aux points qui suivent.

Si tu es témoin d'une scène de taxage :

- Dis-toi bien que tu n'es pas responsable de ce qui arrive à la victime, sauf si tu fermes les yeux sur ce qui vient de se passer.
- Souviens-toi que la vengeance incite à la violence; si tu veux aider ton prochain, DÉNONCE la situation, c'est-à-dire parles-en à une personne de confiance.
- Confie-toi, c'est le moyen le plus sûr pour mettre un terme au taxage.

Si tu es victime de taxage :

- Dis-toi bien que ce n'est pas ta faute; le *taxeur* cherche à se valoriser aux yeux des autres.
- Rappelle-toi que tu dois ABSOLUMENT en parler à une personne de confiance; tu dois briser le silence.
- Ne cherche surtout pas à te venger ou à taxer à ton tour; car tu t'enfonceras encore plus dans les problèmes.
- Porte plainte, c'est la seule façon de te libérer du *taxeur* et, SURTOUT, ne crains pas la réaction du *taxeur* après la dénonciation, car la justice se chargera de lui, d'autant plus que c'est lui qui te craindra.

Si tu t'adonnes au taxage :

- Sois intelligent et parle de ta situation avec une personne de confiance.
- Mets ta culpabilité, ta peur ou ton orgueil de côté et sollicite l'aide d'une personne-ressource.
- Sache que si tu continues à taxer, tôt ou tard tu seras pris à ton propre piège. Même les plus grands criminels n'ont pas su éviter la justice et la prison.
- Joue gagnant et rends-toi utile. Construis au lieu de détruire.

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de première année du secondaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : Le taxage, c'est criminel

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : Mon rôle et ton rôle;
- *fiche d'activité B, intitulée* : Le taxeur face à la justice.

Objectifs :

- Comprendre le rôle du policier en lien avec le taxage.
- Comprendre la signification du mot *taxage* en matière de justice.
- Favoriser la dénonciation en cas de taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE PREMIÈRE ANNÉE DU SECONDAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre visite en classe. Pour cette activité, vous pouvez demander la collaboration d'un policier jeunesse.
- Diviser la classe en équipes de trois ou quatre personnes afin de favoriser les échanges entre les élèves.
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité A**, intitulée : *Mon rôle et ton rôle*.
- Demander aux équipes de répondre aux trois questions de la **fiche d'activité A**.
- Accorder une quinzaine de minutes aux équipes pour compléter leur fiche.
- Revenir en plénière et demander aux équipes de révéler aux autres les réponses aux trois questions de leur fiche.
- Demander au policier de clarifier et d'expliquer son rôle à l'ensemble des élèves de la classe. Lui dire de mettre l'accent sur les situations de taxage.
- Reprendre la parole et distinguer le mot *dénonciation* du mot *délation*. **Dénonciation** : la dénonciation consiste à rapporter aux personnes-ressources ou aux autorités compétentes un acte criminel, tel que le taxage, dans le seul but de combattre la criminalité et de faire régner la paix au sein de la communauté. **Délation** : la délacion fait surtout référence à un informateur de police; cet informateur reçoit un montant d'argent significatif pour divulguer aux autorités compétentes ce qu'il sait d'un acte criminel et de son auteur. En contrepartie, cet informateur est protégé par la police afin qu'il puisse témoigner en cour en toute quiétude. Le but de la délacion, bien que discutable sur le plan moral, est de traquer les criminels qui réussissent à défier ou à tromper le système judiciaire en se faufilant et en faisant fi des lois.
- Questionner les élèves :
 - 1) Que doit faire l'élève qui est témoin d'une scène de taxage? (Cette personne doit en parler à une personne de confiance ou aux intervenants suivants : parents, enseignants, direction d'école, policiers jeunesse, etc.)
 - 2) Que doit faire la personne qui est victime de taxage? (Expliquer aux élèves qu'il est parfois nécessaire, dans un premier temps, de remettre ses biens au *taxeur* plutôt que d'utiliser la violence pour lui résister et ainsi risquer sa vie. Dans un deuxième temps, la victime doit immédiatement se confier à un adulte et, ensemble, ils décideront si l'élève doit porter ou non plainte contre son assaillant.)
 - 3) Que fait habituellement le policier quand il reçoit une plainte contre un *taxeur*? (Voir l'histoire de Jérôme — **fiche d'activité B**, intitulée : *Le taxeur face à la justice*.)
 - 4) Qu'arrive-t-il au *taxeur* qui a été dénoncé? (Voir l'histoire de Jérôme.)
 - 5) Qu'arrive-t-il généralement à la victime qui a dénoncé le *taxeur*? (Voir l'histoire de Jérôme.)
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité B**, intitulée : *Le taxeur face à la justice*.
- Diviser la classe en plusieurs équipes et leur demander de lire et de répondre aux questions de la **fiche d'activité B**.
- Accorder une quinzaine de minutes aux élèves pour compléter leur fiche.
- Conclure cette activité en révisant les réponses des élèves et inviter ceux qui le désirent à s'entretenir avec vous (ou le policier jeunesse) après la présentation. Laisser à tous vos coordonnées.

MON RÔLE ET TON RÔLE

Première année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Un policier n'est pas un héros, c'est d'abord un être humain.
Tout comme toi, il a un rôle à jouer dans notre société actuelle.
Considère-le comme une personne-ressource, il peut t'aider!*

QUELQUES CONSIGNES...

Quel est le rôle du policier? Et toi, quel est ton rôle si tu es témoin d'une scène de taxage ou si tu en es victime?

Le rôle du policier dans notre société est :

Ex. : de faire respecter la loi, de faire régner la paix, etc.

Mon rôle à moi si je suis témoin d'une scène de taxage est :

Ex. : d'en parler avec un intervenant.

Mon rôle à moi si je suis victime d'un taxeur est :

Ex. : de porter plainte contre le taxeur.

LE TAXEUR FACE À LA JUSTICE

Première année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Si tu t'adonnes au taxage, sache que c'est un acte criminel.
Si tu t'adonnes au taxage, prépare-toi à faire face à la justice.
Si tu t'adonnes au taxage, sollicite l'aide d'une personne-ressource.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis l'histoire de Jérôme et, avec l'aide de ton équipe, réponds aux questions.

Jérôme a 14 ans. Il a commencé à taxer à 11 ans. Pour lui, c'est devenu une habitude. Avec ses amis, il a dû récolter jusqu'à maintenant au moins un millier de dollars. C'est énorme si on considère son jeune âge. Dernièrement, Nadia et ses copines ont surpris Jérôme et sa bande en train de taxer les jumeaux Paul et Martin. « *Cette fois, c'en est assez!* », s'écria Nadia. « *Il faut faire quelque chose, ça ne peut plus durer. C'est devenu l'enfer dans notre école!* » Après mûre réflexion, Nadia, bien qu'un peu hésitante, décida d'en parler avec Johanne, son enseignante préférée. Johanne lui suggéra de discuter du cas de Jérôme avec le policier de l'école, car la situation était trop grave. Ensemble, Johanne et Nadia décidèrent de s'en remettre au policier. Sans doute avait-il une solution à suggérer, compte tenu du fait que le taxage est un crime aux yeux de la loi. D'ailleurs, Jérôme, en s'adonnant au taxage, commettait automatiquement une infraction grave au code criminel.

Très craintive, Nadia, accompagnée de Johanne, divulgua tout de même au policier les informations qu'elle détenait par rapport aux victimes Paul et Martin et concernant Jérôme, le *taxeur*. Le policier lui expliqua gentiment la loi et la rassura. Comment allait-il maintenant procéder? Comment coincer Jérôme pour qu'il abandonne son côté délinquant? Après avoir échangé longuement avec ses collègues, le policier fit venir dans un local de l'école les jumeaux Paul et Martin. Il leur expliqua qu'il savait que Jérôme était le *taxeur* de l'école. Le policier leur avoua même qu'il était au courant que Jérôme les avait taxés. Surpris, les jumeaux Paul et Martin se demandaient bien comment le policier pouvait détenir de telles informations. Mais le policier leur expliqua que c'était son métier et qu'il enquêtait d'ailleurs, depuis quelque temps, sur Jérôme et sa bande. Aussi, le policier leur expliqua qu'ils avaient entièrement le droit de porter plainte contre Jérôme. C'était sans aucun doute la meilleure chose à faire pour aider Jérôme à ne plus taxer et, conséquemment, s'aider eux-mêmes à ne plus être à la merci de Jérôme.

Paul et Martin ne savaient pas trop quoi faire. En fait, ils avaient peur de porter plainte parce qu'ils craignaient sérieusement que la situation ne dégénère. Ils dirent : « *Si nous portons plainte, ça va être pire après. Jérôme et sa bande vont nous faire la vie dure et on ne s'en sortira jamais.* » Mais le policier reprit : « *C'est tout le contraire, car Jérôme devra se tenir tranquille. La Cour veillera sur lui, soyez-en sûrs! Et s'il déroge, il devra payer encore plus cher ses écarts de conduite.* »

Les jumeaux consultèrent leurs parents. Bien entendu, après quelques jours de réflexion, ils portèrent plainte. Le policier confronta Jérôme et ses parents. Étant donné que Jérôme en était à sa première offense criminelle, il écopa de quelques heures de travaux communautaires. En plus, il devait, devant témoins, demander pardon à ses victimes, Paul et Martin. Les semaines passèrent et Jérôme et sa bande se tinrent tranquilles. Ils n'avaient pas le choix, sinon Jérôme risquait gros et ils le savaient. Jérôme consulta la travailleuse sociale de l'école, Marjolaine. Avec le temps, elle l'aida à définir plus clairement ses besoins et à se valoriser autrement qu'en taxant les autres. Quant aux jumeaux Paul et Martin, ils étaient contents du dénouement de cette histoire. Ils avaient enfin la paix. Grâce au courage de Nadia, tout le monde put s'en sortir indemne.

LE TAXEUR FACE À LA JUSTICE

Première année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ B (suite)

*Si tu t'adonnes au taxage, sache que c'est un acte criminel.
Si tu t'adonnes au taxage, prépare-toi à faire face à la justice.
Si tu t'adonnes au taxage, sollicite l'aide d'une personne-ressource.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis l'histoire de Jérôme et, avec l'aide de ton équipe, réponds aux questions.

Réponds maintenant aux questions :

1) Que doit faire un élève qui est témoin d'une scène de taxage? Réfère-toi au cas de Nadia.

2) Que doit faire la personne qui est victime de taxage? Réfère-toi au cas des jumeaux Paul et Martin.

3) Que fait habituellement le policier quand il reçoit une plainte contre un *taxeur*?

4) Qu'arrive-t-il au *taxeur* qui a été dénoncé? Réfère-toi au cas de Jérôme.

5) Qu'arrive-t-il généralement à la victime qui a dénoncé le *taxeur*? Réfère-toi au cas des jumeaux Paul et Martin.

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de deuxième année du secondaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : Je m'affirme face au taxage!

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : Je joue gagnant!

Objectifs :

- Comprendre les motifs qui poussent un jeune à taxer.
- Résister au taxage en s'affirmant devant ses pairs.
- Convaincre les jeunes de l'importance de la dénonciation.
- Évaluer ses comportements affirmatifs en lien avec les situations de taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE DEUXIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre visite en classe. S'assurer que les élèves ont en leur possession les coordonnées de votre organisme en cas de besoin.
- Demander aux jeunes ce qu'ils entendent par le mot *taxage*.
- Faire nommer aux jeunes des raisons pour lesquelles certains adolescents s'adonnent au taxage. Voici des exemples de réponses : *par plaisir, par défi, par vengeance, parce qu'ils sont influencés par quelqu'un d'autre, par besoin d'argent, à cause de la drogue ou de l'alcool, pour impressionner leurs amis, pour gagner la confiance et l'estime d'une personne ou d'un groupe, etc.*
- Former des équipes de deux, de trois ou de quatre élèves. Chaque équipe doit préparer un sketch précis en lien avec le taxage (d'une durée de deux ou trois minutes). Une fois les équipes formées et leur réalisation accomplie, les élèves présentent leur sketch devant les autres. Le but de cette activité est, d'une part, de permettre aux jeunes de découvrir, à travers l'art dramatique, ce qui pousse certains adolescents à taxer et, d'autre part, d'aider les jeunes à s'affirmer devant leurs pairs.
- Accorder au moins 20 minutes aux jeunes pour qu'ils préparent leur sketch. Les élèves peuvent créer leur propre sketch, mais vous pouvez leur suggérer des idées : « **J'ai taxé pour impressionner mes amis, mais je l'ai regretté.** »; « **J'ai résisté aux menaces d'un taxeur et je l'ai dénoncé.** »; « **J'ai été victime d'un taxeur et j'ai porté plainte contre lui.** »; « **J'ai été témoin d'une scène de taxage et je l'ai dit à un enseignant.** »; « **Mon amie est victime d'un taxeur, mais elle ne veut pas le dénoncer par peur des représailles.** »; « **Mon frère taxe et je ne sais pas si je dois le dire à mes parents.** », etc.
- Inviter les équipes à jouer leur sketch devant leurs pairs, à tour de rôle, et recueillir leurs commentaires.
- Animer une courte discussion avec les jeunes à partir des questions suivantes :
 - 1) En quoi est-ce difficile de s'affirmer devant un *taxeur*?
 - 2) Comment peut-on s'affirmer devant un *taxeur*?
 - 3) Pourquoi faut-il dénoncer les situations de taxage?
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité A**, intitulée : *Je joue gagnant!* Leur demander de répondre individuellement aux questions. Si vous n'avez pas le temps d'animer cette activité, demander aux jeunes de la faire à la maison.
- Conclure cette rencontre en remerciant les élèves de leur participation et les inviter à communiquer avec vous, surtout s'ils en ressentent le besoin.

JE JOUE GAGNANT!

Deuxième année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Quand je m'affirme, je joue gagnant!
Quand je dénonce le taxage, je joue gagnant!
Quand je refuse qu'on me taxe, je joue gagnant!*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes par oui ou par non et sois honnête.

1. Serais-tu capable de dire à un taxeur d'arrêter son crime si tu étais témoin d'une scène de taxage?
2. Serais-tu capable de refuser que l'on te taxe, sauf si ta vie est en danger?
3. Serais-tu capable de dénoncer un *taxeur* qui sème le trouble dans ton école?
4. Serais-tu capable de porter plainte à la police contre un *taxeur* qui t'a menacé?
5. Serais-tu capable de militer (prendre position et agir) contre le taxage dans ton école?
6. Serais-tu capable de te confier à tes parents si tu étais victime de taxage ou témoin d'une telle scène?
7. Serais-tu capable de te confier à un policier si tu étais victime de taxage ou témoin d'une telle scène?
8. Serais-tu capable de dire non à un ami qui te demande de taxer?
9. Serais-tu capable de ne pas te venger en cas de taxage?
10. Accepterais-tu de faire partie d'un comité de jeunes pour combattre le taxage dans ton école?

Résultats

Entre 8 et 10 oui

Tu as une grande confiance en toi. Ta confiance t'amène à t'affirmer devant les autres et à faire valoir tes opinions. Il semble que tu ne manques pas de moyens pour combattre le taxage et le dénoncer. En agissant ainsi, tu joues assurément *gagnant*.

Entre 5 et 7 oui

Tu sembles déterminé(e) à combattre le taxage malgré tes craintes. Tu hésites parfois à dénoncer le taxage parce que tu manques d'informations. Renseigne-toi auprès des intervenants pour connaître tes droits. Sache que le taxage est un crime grave qui comporte de nombreuses conséquences pour la victime, le témoin et le *taxeur*.

Entre 0 et 4 oui

Tu éprouves de la difficulté à t'affirmer et à prendre position contre le taxage. Tu as sans doute peur des représailles en cas de dénonciation. Sache que dénoncer n'est pas de la délation. Tu n'agis contre personne quand tu dénonces le taxage, tu agis surtout en citoyen honnête et responsable. Confie-toi à un intervenant pour qu'il puisse t'aider à prendre ta place en société.

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de troisième année du secondaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : **Des stratégies efficaces contre le taxage...**

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : **Ruses et astuces;**
- *corrigé de la fiche d'activité A;*
- *feuille-soutien, intitulée* : **J'explique les astuces...;**
- *fiche d'activité B, intitulée* : **Des solutions, rien que des solutions!**

Objectifs :

- Découvrir des stratégies pour éviter le taxage.
- Identifier des solutions pour combattre le taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE TROISIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre visite en classe. S'assurer que les élèves ont en leur possession les coordonnées de votre organisme en cas de besoin.
- Demander aux jeunes ce qu'ils entendent par le mot *taxage*.
- Expliquer aux élèves qu'il existe plusieurs stratégies utilisées par certaines personnes pour ne pas se faire taxer. Transcrire au tableau les six stratégies suivantes : 1) *évitement*; 2) *instinct grégaire*; 3) *effacement*; 4) *affrontement*; 5) *dénuement*; 6) *dénonciation*.
- Proposer aux élèves de découvrir les stratégies et les astuces qu'ils utilisent actuellement pour diminuer le risque de se faire taxer.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité A**, intitulée : *Ruses et astuces*.
- Accorder une dizaine de minutes aux jeunes pour qu'ils puissent répondre aux scénarios qui leur sont proposés.
- Remettre aux jeunes le **corrigé** en lien avec la **fiche d'activité A** en précisant aux élèves qu'ils doivent reporter sur leur tableau le numéro de réponse qui correspond à chaque scénario.
- Faire un tour de table et demander aux élèves de nommer la stratégie qu'ils ont tendance à utiliser pour ne pas se faire taxer.
- Expliquer les six stratégies aux élèves, à l'aide de la feuille-soutien *J'explique les astuces...*, et débattre des avantages et des inconvénients de chacune en lien avec les cinq scénarios qui leur ont été présentés.
- Diviser la classe en plusieurs équipes.
- Distribuer aux équipes la **fiche d'activité B**, intitulée : *Des solutions, rien que des solutions!*
- Faire un retour en plénière et revoir avec les élèves ce qu'ils ont trouvé comme solutions au taxage.
- Conclure l'activité en remerciant les jeunes de leur participation. Les inviter à vous rencontrer, surtout s'ils ont besoin de se confier à une personne de confiance.

RUSES ET ASTUCES

Troisième année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*C'est parce que je suis rusé que j'évite de me faire taxer.
C'est parce que je suis stratégique que je ne me fais pas taxer.
Et si je suis astucieux, c'est parce que j'ai appris à me protéger.*

QUELQUES CONSIGNES...

Voici cinq scénarios et un choix de six actions possibles que tu utilises probablement pour éviter d'être taxé. Sois honnête et encercle la réponse qui correspond le plus à ce que tu fais ou ferais dans une telle situation.
Tu peux encercler plus d'une réponse si tu le veux.

Scénario no 1 :

*Je suis en retard pour une fête organisée en l'honneur d'une amie. Je connais un raccourci par le parc. Je ne sais pas si je dois le prendre parce que je connais des gens qui ont déjà été taxés à cet endroit. **Qu'est-ce que je fais?***

Actions possibles :

1. J'évite le parc. Je prends un autre chemin.
2. Je passe quand même par le parc. Je résiste au *taxeur*.
3. Je passe par le parc. Je ne fais rien pour provoquer les autres.
4. Je passe par le parc. Si je rencontre des *taxeurs*, j'aviserai la police ou un intervenant.
5. Je passe par le parc, mais je prends soin de m'habiller avec des vêtements bien ordinaires.
6. Je passe par le parc. Je demande à un ami ou à quelqu'un de m'accompagner.

Scénario no 2 :

*Je dois prendre le métro pour rejoindre mes amis à un spectacle rock à Montréal. Je connais les risques de taxage dans le métro. **Qu'est-ce que je fais?***

Actions possibles :

1. Je prends le métro et je m'arrange pour que ma tenue vestimentaire passe inaperçue.
2. Je prends le métro et si je croise un *taxeur* qui veut s'en prendre à moi, je lui dis de me foutre la paix.
3. Je ne prends pas le métro et je demande à mes parents ou à quelqu'un d'autre de me conduire au spectacle.
4. Je prends le métro avec des amis.
5. Je prends le métro et je m'arrange pour ne pas semer le trouble.
6. Je prends le métro et si je rencontre un *taxeur*, j'avise les gardiens du métro.

Scénario no 3 :

*Je dois me rendre à l'école. **Qu'est-ce que je fais?***

Actions possibles :

1. Je ne fais rien de spécial. Si un *taxeur* tente de me faire des problèmes, je me défends.
2. Je n'apporte pas d'objets de valeur à l'école ni ne traîne de l'argent sur moi.
3. Je me rends à l'école avec un ou des amis.
4. J'essaie de passer inaperçu et je ne sème pas le trouble inutilement.
5. Je pars et si quelqu'un tente de me taxer, je le dis à une personne de confiance.
6. Je pars et j'évite les zones à risques.

Scénario no 4 :

*Je suis à l'école. Je sais que le taxage se pratique à l'heure du lunch. **Qu'est-ce que je fais?***

Actions possibles :

1. Je reste avec mes amis.
2. Je ne cherche pas le trouble, surtout, je tente de passer inaperçu.
3. Je n'ai ni argent ni objets de valeur sur moi.
4. Je n'évite pas les *taxeurs*, car je sais me défendre.
5. Je ne parle à personne, sauf à mes vrais amis.
6. Si je rencontre un *taxeur*, je le dénonce, un point c'est tout!

Scénario no 5 :

*Je dois prendre l'autobus pour retourner chez moi et je sais qu'il y a un risque énorme que je me fasse taxer. **Qu'est-ce que je fais?***

Actions possibles :

1. Je prends l'autobus et si un *taxeur* me menace, j'en parle avec le chauffeur ou une personne en autorité.
2. Je n'ai ni argent ni objets de valeur sur moi quand je prends cet autobus.
3. Je n'ai vraiment pas peur de prendre l'autobus, car je sais me défendre contre les *taxeurs*.
4. J'évite de prendre l'autobus. Je trouve un autre moyen de retourner chez moi.
5. Je prends l'autobus. Surtout, je ne parle à personne.
6. Je prends l'autobus, mais je demeure avec mes amis.

RUSES ET ASTUCES

Troisième année du secondaire

CORRIGÉ DE LA FICHE D'ACTIVITÉ A

QUELQUES CONSIGNES...

Sur le tableau ci-dessous, reporte le numéro de ta réponse vis-à-vis de chaque scénario correspondant et en hachurant la case appropriée.

	Évitement	Instinct grégaire	Effacement	Affrontement	Dénueement	Dénonciation
Scénario no 1	1	6	3	2	5	4
Scénario no 2	3	4	5	2	1	6
Scénario no 3	6	3	4	1	2	5
Scénario no 4	5	1	2	4	3	6
Scénario no 5	4	6	5	3	2	1
TOTAL :						

À la fin de ta compilation, tu remarqueras certainement une rangée hachurée verticalement qui te permettra de découvrir la ou les stratégies que tu utilises le plus souvent pour te prémunir contre le taxage.

Quelle est la stratégie que tu utilises le plus souvent pour te protéger du taxage?

J'EXPLIQUE LES ASTUCES...

Troisième année du secondaire

FEUILLE-SOUTIEN (À l'intention de l'intervenant)

QUELQUES CONSIGNES...

Définir et expliquer aux élèves les six différentes stratégies de prévention du taxage.

Stratégies	Définitions	Exemples cités dans le rapport de Bujold, 1999
Évitement	Réaction ou comportement adopté par les jeunes pour éviter les situations qui peuvent comporter un risque de taxage.	<ul style="list-style-type: none">- J'évite les faux amis.- J'évite de prendre des chemins ouverts ou le parc.- J'évite les inconnus.- Je ne traîne pas.
Instinct grégaire	Habitude des jeunes qui consiste à se déplacer en groupe pour se protéger, entre autres, des taxeurs.	<ul style="list-style-type: none">- Je me tiens toujours en groupe.- Je joue avec des amis pour rester en groupe.- Je sors accompagné d'un ou d'une ami(e).
Effacement	Tendance à adopter une attitude effacée dans le but de faire oublier sa présence et de passer inaperçu(e) devant les taxeurs.	<ul style="list-style-type: none">- Je n'énerve personne.- J'évite de gagner.- Je ne sème pas le trouble.- Je n'agace pas les « grands ».
Affrontement	Attitude de résistance face au taxage qui consiste à affronter les taxeurs et à se défendre.	<ul style="list-style-type: none">- Je n'évite pas le taxeur.- Je me défends.- Je dis au taxeur qu'il a intérêt à arrêter.
Dénuement	Tendance à ne pas porter de vêtements dispendieux, d'objets de valeur ou d'argent sur soi, le but étant d'éviter de se faire taxer.	<ul style="list-style-type: none">- Je n'emmène pas des choses précieuses à l'école.- Je ne m'habille pas avec des vêtements trop chers.- Je ne traîne pas d'argent sur moi.
Dénonciation	Action de dénoncer de façon officielle aux autorités compétentes une tentative ou une action de taxage.	<ul style="list-style-type: none">- J'avise les enseignants ou mes parents qu'il y a du taxage à l'école.- J'avise un policier ou la direction.- J'en parle avec quelqu'un de confiance.

Source : Le Centre Option-Prévention T.V.D.S., *Piquer, c'est voler*, p. 67.

DES SOLUTIONS, RIEN QUE DES SOLUTIONS!

Troisième année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je sais comment résoudre le taxage.
J'apporte mes solutions au taxage.
J'applique mes solutions au taxage.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et dresse une liste des différentes solutions au taxage.

Imagine la scène suivante : *Marie-Claude a 15 ans. La semaine dernière, elle a été victime de taxage pour la troisième fois en deux semaines. Elle a confié son problème à Nadine, sa meilleure amie. Cette dernière lui a conseillé d'en parler à ses parents et, surtout, de porter plainte contre son agresseur. Marie-Claude ne sait pas trop quoi faire, elle pense que sa situation empirera si elle dénonce le taxeur.*

1) Crois-tu que Marie-Claude a raison de ne pas agir contre le taxeur?

2) Peux-tu nommer des personnes qui pourraient aider Marie-Claude à s'en sortir?

3) D'après toi, quel est le pire scénario qui pourrait arriver à Marie-Claude?

4) Dans le pire des scénarios que tu as imaginés pour Marie-Claude, que pourrait-elle faire pour s'en sortir?

5) Toi, que ferais-tu si tu étais à la place de Marie-Claude?

Creuse-toi les méninges et écris toutes les solutions que tu perçois pour combattre le taxage dans ton école.

Mes solutions sont :

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de quatrième année du secondaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : Le taxage, ça se prévient!

Matériel :

- cinq cartons et cinq crayons (feutres);
- fiche d'activité A, intitulée : **Mieux vaut prévenir que guérir!**;
- prix (facultatif).

Objectifs :

- Définir le taxage et ses nombreuses conséquences.
- Adopter de nouveaux comportements pour contrer le taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE QUATRIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre visite en classe. S'assurer que les élèves ont en leur possession les coordonnées de votre organisme en cas de besoin.
- Demander aux jeunes ce qu'ils entendent par le mot *taxage*.
- Diviser la classe en quatre équipes et dire aux élèves qu'ils vont résoudre un genre de casse-tête afin d'identifier des comportements nouveaux pour contrer le taxage.
- Distribuer à chaque équipe un carton et un feutre. La première équipe doit transcrire sur son carton toutes les situations ou tous les événements de la vie qui peuvent pousser un jeune à taxer (ex. : influence des amis, divorce des parents, alcoolisme ou toxicomanie des parents, etc.). La seconde équipe doit transcrire sur son carton une liste des besoins qui rejoignent les jeunes qui taxent (ex. : besoin de pouvoir, besoin d'appartenance, besoin de valorisation, etc.). La troisième équipe, pour sa part, doit transcrire les conséquences positives pour le taxeur (ex. : sentiment de valorisation personnelle, de supériorité ou de toute-puissance, contrôle, argent en surplus, etc.). Quant à la dernière équipe, elle doit identifier certaines conséquences négatives reliées au taxage (ex. : risque élevé de se faire coincer par la police, aggravation des problèmes de vie, chicanes avec les amis, pourparlers avec les parents et la direction d'école, etc.).
- Accorder une dizaine de minutes aux jeunes pour qu'ils puissent remplir leur carton.
- Prendre un carton et inscrire en grosses lettres ceci : « **COMPORTEMENT : TAXAGE** ».
- Demander à la première équipe de présenter son carton aux autres équipes. Procéder de la même façon pour les équipes suivantes et montrer, à votre tour, votre carton *Comportement : taxage*.
- Au fur et à mesure que les équipes présentent leur carton aux autres, les afficher au tableau ou sur un mur de la classe et respecter l'ordre suivant : événements, besoins, comportements (taxage), conséquences positives et conséquences négatives.
- Questionner les élèves : « *Que constatez-vous?* »
- Dire aux élèves que le carton des besoins est intimement lié à celui des conséquences positives. Autrement dit, la personne qui taxe le fait pour répondre à ses besoins et en récolter les avantages. Évidemment, elle pourrait répondre à ses besoins autrement qu'en taxant. Par exemple, elle pourrait répondre à son besoin de valorisation personnelle en pratiquant un sport compétitif (nouveau comportement). De cette façon, elle aurait probablement l'attention des personnes qu'elle aime (conséquence positive).

Distribuer aux élèves la **fiche d'activité A**, intitulée : *Mieux vaut prévenir que guérir!* Les équipes doivent trouver cette fois des comportements plus appropriés (au lieu du taxage) pour répondre aux cartons des besoins et des conséquences positives. Chronométrer le temps et accorder cinq minutes aux élèves. L'équipe qui trouve le plus de comportements appropriés gagne. Vous pouvez faire tirer un prix parmi les membres de l'équipe gagnante. Cette stratégie aide les élèves à relever les défis.

- Faire un retour en plénière et demander aux élèves ce qu'ils ont trouvé comme comportements de rechange au taxage.
- Remercier les élèves de leur participation et les inviter à vous rencontrer, surtout s'ils en ressentent le besoin.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR!

Quatrième année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*J'identifie mes besoins réels pour mieux me comporter...
J'identifie des moyens intelligents pour combattre le taxage...
J'adopte de nouveaux comportements pour m'éloigner du taxage...*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis les phrases suivantes et réponds aux questions.

1. Dresse une liste des besoins qui rejoignent les jeunes qui taxent (fie-toi au carton).
Ex. : besoin de pouvoir.

2. Identifie des avantages du taxage (fie-toi au carton).
Ex. : Plus grande confiance en soi.

3. Identifie des comportements sains et équilibrés capables de remplacer le taxage, qui tiennent compte des mêmes besoins et qui rapportent à son auteur des avantages comparables.

Ex. : Je m'inscris et je joue au soccer deux fois par semaine et j'aide une personne de l'équipe à mieux performer.

À TOI D'AGIR AUTREMENT FACE AU TAXAGE!

Prévention en milieu scolaire

Prévention du taxage en milieu scolaire

Niveau : élèves de cinquième année du secondaire.

Durée de l'activité : 75 minutes.

Titre de l'activité : Justice pour tous!

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : Quelques définitions...;
- *fiche d'activité B, intitulée* : Quand la justice s'en mêle!

Objectifs :

- Dénoncer le taxage en tant que crime grave.
- Favoriser la prise de décision.
- Comprendre certaines notions juridiques en lien avec le taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE CINQUIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux; leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre visite en classe. Leur fournir également vos coordonnées en cas de besoin.
- Demander aux jeunes ce que signifie pour eux le mot *taxage*.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité A**, intitulée : *Quelques définitions...* Sur cette fiche apparaît une définition du mot *taxage* et d'autres définitions en lien avec la loi de la protection de la jeunesse et la loi sur les jeunes contrevenants qui, le 1er avril 2003, cède sa place à la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.
- Demander aux élèves de prendre connaissance du contenu de cette fiche. Leur accorder quelques minutes pour qu'ils puissent la lire.
- Dire aux jeunes qu'ils vont participer en direct à un procès. En somme, ils doivent s'approprier un rôle précis : un juge, un avocat de la défense, un procureur de la Couronne, le plaignant (*taxé*), l'accusé (*taxeur*), quatre témoins et le jury. Le jury est composé ici de tous les élèves de la classe qui n'ont pas les rôles suivants : juge, avocat de la défense, procureur de la Couronne, témoin, plaignant et accusé.
- Expliquer aux élèves que l'avocat de la défense prend position en faveur de l'accusé en tentant de prouver son innocence. Leur dire aussi que le principal rôle du procureur de la Couronne est de prouver que le crime a bel et bien eu lieu et que l'accusé est le coupable. Son rôle est donc de convaincre le jury de la culpabilité de l'accusé en apportant des preuves à l'appui. Quant au juge, il dirige l'orientation du procès et, à la fin du procès, il s'en remet à la décision du jury afin d'imposer la sentence finale, sauf si l'accusé est acquitté. Pour sa part, le jury doit s'entendre à l'unanimité sur la culpabilité ou non de l'accusé suite aux plaidoiries des avocats et en vertu de la preuve. Des témoins sont appelés à comparaître à la barre pour aider les avocats à faire la preuve de ce qu'ils avancent. Enfin, il faut mentionner que l'accusé ne peut être reconnu coupable que dans la mesure où les preuves sont apportées contre lui.
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité B**, intitulée : *Quand la justice s'en mêle!* afin qu'ils puissent prendre connaissance de la mise en situation et des procédures à suivre avant le procès.
- Accorder une trentaine de minutes aux avocats pour leur plaidoirie et l'ensemble du procès et une vingtaine de minutes au jury pour qu'il puisse délibérer du sort de l'accusé.
- Conclure l'activité en remerciant les jeunes de leur participation et les inviter à vous rencontrer s'ils en ressentent la nécessité.

QUELQUES DÉFINITIONS...

Cinquième année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Quand je comprends, je peux me prononcer.
Quand je comprends, je peux prendre position.
Quand je comprends, je peux surtout mieux décider.*

QUELQUES CONSIGNES...

Prends connaissance des définitions suivantes et prends position contre le taxage.

Taxage : Expression propre au milieu scolaire pour désigner un vol qualifié commis contre une ou plusieurs personnes. L'intimidation, la force ou la violence et les menaces sont utilisées pour extorquer les victimes. Habituellement, la personne qui taxe, appelée communément le *taxeur*, le fait dans le but de se valoriser, de s'imposer, de prouver qu'elle est une personne importante et courageuse et, parfois, de se venger. Rares sont les personnes qui taxent et qui agissent seules. Par ailleurs, les victimes sont souvent — mais pas toujours — des personnes timides, gênées ou encore différentes des autres jeunes, soit par ce qu'elles sont d'une autre nationalité d'âge plus jeune ou encore d'apparence distincte : minceur, obésité, acné, lunettes, appareil dentaire, etc. Le taxage est un acte criminel. La personne qui s'adonne au taxage ne se soumet assurément pas aux lois de notre société. Des poursuites judiciaires peuvent être retenues contre elle, surtout si la victime porte plainte. Par ailleurs, si le jeune *taxeur* a moins de 12 ans, il ne peut être puni par la loi — il n'a pas encore atteint l'âge de la responsabilité pénale —, sauf si les parents de la victime attaquent au civil les parents du jeune *taxeur*. En fait, ce sont les parents du jeune *taxeur* qui devront répondre du crime de leur enfant, puisqu'ils en sont responsables légalement.

Loi sur la protection de la jeunesse : cette loi protège l'enfant dont la sécurité et le développement sont compromis, notamment : 1) si le développement mental ou affectif de l'enfant est menacé par l'absence de soins appropriés ou par l'isolement dans lequel il est maintenu ou par rejet affectif grave et continu de la part de ses parents; 2) si sa santé physique est menacée par l'absence de soins adéquats; 3) s'il est privé de conditions matérielles d'existence appropriées à ses besoins et aux ressources de ses parents ou de ceux qui en ont la garde. (*Loi sur la protection de la jeunesse, art. 38.*)

Loi sur les jeunes contrevenants : cette loi concerne les jeunes âgés de 12 à 17 ans qui commettent une infraction au code criminel. Le 1er avril 2003, elle est abolie et remplacée par la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*. D'ici là, les jeunes qui commettent une infraction comme le taxage sont jugés en fonction de cette loi.

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : cette loi a reçu la sanction royale le 19 février 2002 et entre en vigueur le 1er avril 2003. Elle remplace la *Loi sur les jeunes contrevenants* et s'avère, semble-t-il, pour les jeunes, plus juste et plus efficace. Cette loi a pour principal objectif d'augmenter le recours aux mesures extrajudiciaires pour les jeunes qui ont perpétré des crimes moins graves (comme réparer le préjudice causé à la victime). Aussi, cette loi permet aux agents de police, plutôt que d'engager des poursuites contre l'adolescent, de déterminer le recours à des mesures extrajudiciaires telles que l'avertissement officiel, la mise en garde officielle, le renvoi de l'adolescent à un programme ou un organisme communautaire capable de l'aider à ne pas commettre d'infractions. Enfin, cette loi prévoit de faire appel aux groupes consultatifs afin de faciliter la prise de décision touchant les adolescents confrontés au système pénal. Leur mandat est de faire des recommandations relativement aux mesures extrajudiciaires, aux conditions de mise en liberté provisoire par voie judiciaire, à la peine et à tout plan de réinsertion sociale.

QUAND LA JUSTICE S'EN MÊLE!

Cinquième année du secondaire

FICHE D'ACTIVITÉ B

Un procès pour un jeune récidiviste.

Un procès pour un jeune taxeur.

Un procès pour décider de son sort.

QUELQUES CONSIGNES...

Prends connaissance de la présente mise en situation et organise le procès de Sébastien avec ta classe.

Sébastien a 16 ans. Il a déjà commis quelques crimes. Il a, entre autres, vendu de la marijuana à ses amis et volé dans les maisons privées, ce qui lui a valu des démêlés avec la justice. Dernièrement, Sébastien a été accusé de taxage. Pierre-Luc a porté plainte contre lui. Selon Sébastien, cette plainte n'est pas fondée. Il n'a pas pu commettre un tel geste à l'égard de Pierre-Luc. Sébastien clame tout haut que ce n'est pas son style de taxer. Il dit qu'il est innocent. Par contre, Pierre-Luc déclare le contraire. Il dit que Sébastien lui a volé toutes ses économies en l'espace de trois mois, tout en le menaçant de sévices corporels s'il parlait. Évidemment, Sébastien nie les propos de Pierre-Luc. Il compte bien se défendre à la Cour. Quant à Pierre-Luc, il a aussi ses témoins. Qu'est-ce que la Cour réserve à Sébastien? Sera-t-il reconnu coupable ou innocent? Sera-t-il acquitté? Pierre-Luc dit-il la vérité? Enfin, c'est le jury qui décidera du sort de Sébastien. En attendant, l'avocat de la défense compte bien faire innocenter son client. Pour sa part, le procureur de la Couronne réagit plutôt positivement. Il est convaincu de pouvoir apporter à la Cour les preuves qui incrimineront Sébastien.

Quelques éclaircissements...

Juge : magistrat chargé de rendre la justice en appliquant les lois. C'est le juge qui ordonne la sentence suite aux recommandations du jury. (Dictionnaire encyclopédique Larousse Sélection, 1988)

Avocat de la défense : personne qui est chargée de défendre son client afin de l'innocenter du crime dont il est accusé.

Procureur de la Couronne : personne qui cherche à démontrer, avec preuves à l'appui, la culpabilité de l'accusé.

Jury : ensemble des jurés, membres d'une communauté, appelés à décider du sort d'une personne qui est accusée d'un crime.

Témoin : personne appelée à témoigner sous serment en justice pour rapporter ce qu'elle a entendu, vu, ou ce qu'elle sait. (Dictionnaire encyclopédique Larousse Sélection, 1988)

Plaignant : personne qui dépose une plainte contre une autre personne auprès des autorités compétentes.

Accusé : personne à qui l'on impute un crime.

**Ensemble
de NONçons
le taxage!**

Intervention auprès des clientèles



**parents
témoins
taxeurs
victimes**

Ensemble de NONçons le taxage!

VOLET II :

Interventions de groupe auprès des témoins, des victimes, des *taxeurs* et des parents

Le second volet de ce programme consiste à mettre sur pied des activités spécifiques dans le domaine de l'intervention en matière de taxage. En effet, il s'agit pour les intervenants et les policiers jeunesse de réunir les jeunes témoins, les victimes, les *taxeurs* et les parents en petits groupes de travail afin de les sensibiliser à la réalité du taxage et à ses nombreuses conséquences. Les activités proposées s'adressent spécifiquement à ces quatre types de clientèle : témoins, victimes, *taxeurs* et parents. Il s'agit de rencontres de groupe d'environ 90 minutes qui tiennent compte des besoins réels et particuliers des jeunes et des adultes. Chaque groupe de jeunes peut donc bénéficier de quatre différentes rencontres avec les intervenants, dont le mandat principal est d'intervenir le plus efficacement possible auprès de ces personnes. En ce qui a trait au groupe des parents, les intervenants pourront les convier à suivre leurs ateliers pour qu'ils puissent s'informer, comprendre et dépister les signes précoces reliés au taxage et à la *victimisation*.

Toutes ces rencontres collectives sont orientées en fonction de promouvoir la participation des jeunes à créer un environnement sécuritaire. En ce qui concerne les témoins, les activités qui leur sont proposées tournent autour de la dénonciation. En effet, les jeunes doivent apprendre à briser le silence sur les situations de taxage qui persistent dans leur milieu de vie. Personne ne devrait fermer les yeux ou tourner le dos aux actes de taxage. C'est pourquoi quatre rencontres de groupe sont prévues pour informer et sensibiliser les jeunes aux dures réalités du taxage dans notre société. Exceptionnellement, ces rencontres peuvent s'organiser durant les heures de classe et regrouper plusieurs participants. Le contenu de ces rencontres peut même se jumeler, selon les goûts et les préférences des intervenants, avec certaines activités du premier volet. En revanche, les intervenants qui désirent s'adresser à un nombre plus restreint de jeunes, particulièrement aux témoins, peuvent poursuivre leur animation en calquant leurs efforts sur le déroulement des quatre activités de groupe présentées à leur intention.

Quant au groupe des victimes, il s'agit pour les intervenants de rassembler ces participants en petites équipes pour qu'ils puissent, entre autres, contribuer au développement de leur estime de soi et renforcer du même coup leur sentiment de compétence sociale. Les jeunes apprendront à identifier les émotions douloureuses qui parfois les habitent à propos du taxage et à s'en départir : peur, anxiété, honte, culpabilité, colère, etc. Il n'est nullement question ici d'alimenter le sentiment de vengeance que peuvent nourrir certains jeunes à l'égard des *taxeurs*. Au contraire, c'est à la justice de s'occuper d'eux, surtout si les victimes portent plainte. Enfin, toutes ces activités peuvent aussi être animées auprès de tous les jeunes — victimes ou non —, car il s'agit d'activités qui favorisent le développement des habiletés personnelles comme l'acceptation de soi et l'affirmation de soi.

En ce qui concerne le groupe des *taxeurs*, qui comprend aussi les jeunes en difficulté ou potentiellement à risques de commettre un jour un crime aussi grave que le taxage, il s'agit pour les intervenants de les réunir dans un même dessein. Cette partie du programme fait appel au savoir-faire des intervenants spécialisés en relation d'aide. L'approche privilégiée est celle de la thérapie-réalité, mise de l'avant par l'Américain William Glasser, avec sa théorie du contrôle. Le but premier de cette démarche est d'aider ces jeunes à se responsabiliser, à faire face et à assumer les conséquences de leurs actes. C'est ce que vous proposent les rencontres avec ces participants. **Responsabiliser**, voilà le mot d'ordre pour amener ces jeunes à prendre leur avenir en main et à suivre le droit chemin.

Enfin, les parents pourront assister aux différents ateliers proposés par les intervenants. Au total, trois ateliers sont prévus sous forme de rencontres de groupe. Lorsqu'un jeune est victime d'intimidation ou de taxage, ou lorsqu'un enfant agit à titre de *taxeur*, l'inquiétude et la crainte des parents augmentent à coup sûr. Pour aider les parents à faire face au taxage, il faut les amener à créer un environnement familial qui décourage le *taxeur* et, d'autre part, les outiller pour qu'ils puissent offrir le soutien nécessaire à la victime.

Ensemble déNONçons le taxage!

Programme de prévention et d'intervention à multiples volets en matière de taxage à l'intention des intervenants et des policiers

Quelques solutions efficaces pour recruter les clientèles : victimes, témoins, *taxeurs* et parents.

Victimes

- Vous pouvez recruter les victimes en invitant ces jeunes, lors de vos tournées de classe (volet 1), à faire partie de vos ateliers de groupe (volet II). Il est facile ici de tomber dans le piège de l'étiquetage, il faut donc du doigté pour convier ces jeunes à une première rencontre de groupe.
- Vous pouvez recruter les victimes lors de la mise sur pied des activités du volet III, intitulé : *Éducation par les pairs aidants*. Parlez ouvertement de vos activités qui visent à augmenter la confiance en soi. Ces activités s'adressent particulièrement aux victimes.
- Vous pouvez recruter les victimes lorsqu'elles sollicitent votre aide et en profiter pour créer un groupe. Un groupe se compose d'un minimum de trois personnes et d'un maximum de six participants. Si le groupe est trop volumineux, il sera difficile pour l'intervenant de cibler et de répondre favorablement aux besoins des jeunes.
- Vous pouvez recruter une victime si la direction d'une école ou le comité de parents sollicitent votre aide et que la victime est intéressée à vous rencontrer.
- Vous pouvez aussi recruter les participants en passant par le CLSC ou les personnes-ressources d'une école et si la victime manifeste le désir de vous rencontrer.
- Enfin, vous pouvez recruter les victimes en publiant une annonce dans le journal local et en mettant en évidence vos ateliers qui concernent la confiance en soi.

Témoins

- Vous pouvez recruter les témoins des scènes de taxage (ou tous les autres jeunes intéressés), lors de vos tournées de classe, notamment en les invitant à faire partie d'un groupe de soutien.
- Il est facile de recruter les témoins puisque tous les jeunes, témoins ou non, peuvent figurer dans vos ateliers. Les ateliers ou les rencontres de groupe à l'intention des témoins s'adressent donc à tous les élèves (ou les jeunes d'une communauté).

Taxeurs

- Vous pouvez recruter les *taxeurs* (ou les jeunes potentiellement à risques) lorsque vous recevez les témoignages ou les confidences de parents inquiets et qui souhaitent aider leur enfant.
- Vous pouvez recruter les *taxeurs* (ou des jeunes potentiellement à risques) en faisant une tournée des classes et en ciblant certains jeunes (souvent les enseignants ou la direction peuvent vous informer) et en les invitant à faire partie d'un groupe de soutien.
- Vous pouvez recruter les *taxeurs* (ou des jeunes potentiellement à risques) en demandant au psychologue ou au travailleur social d'un CLSC (ou d'une école) d'en parler avec sa clientèle et de vous référer, avec la permission des jeunes, les personnes intéressées à modifier leur comportement envers leurs pairs.

Mise en garde concernant cette clientèle :

L'intervenant doit utiliser son savoir-faire pour ne pas étiqueter les jeunes taxeurs ou intimidateurs.

Parents

- Vous pouvez recruter les parents en vous adressant au comité de parents d'une école.
- Vous pouvez recruter les parents en passant par des regroupements comme Parents-Secours, Parentraide ou tout autre organisme qui regroupent des parents.
- Vous pouvez recruter les parents en diffusant un communiqué dans un journal local ou à la radio communautaire.
- Vous pouvez recruter les parents en tenant un kiosque d'information dans une école lors de la première remise du bulletin (mois de novembre).

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des témoins

Clientèle : témoins d'intimidation et de taxage.

Durée de l'activité : deux heures environ.

Titre de l'activité : Témoins, ouvrez l'œil!

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : Vrai ou faux?;
- *fiche d'activité B, intitulée* : Quelle sorte de témoin suis-je donc?;
- *fiche d'activité C, intitulée* : Des signes qui en disent long...;
- *fiche d'activité D, intitulée* : Le corrigé.

Objectifs :

- Mesurer ses connaissances en matière d'intimidation et de taxage en milieu scolaire.
- Prendre conscience de ses actions en tant que témoin d'une scène de taxage ou d'intimidation.
- Identifier les difficultés éprouvées par les victimes.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES TÉMOINS

- Recruter des élèves et former un petit groupe de discussion avec eux. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à une première rencontre qui porte sur le taxage et l'intimidation. Former un groupe avec ces jeunes et les convoquer pour une rencontre d'environ deux heures.
- Réunir les participants dans un local précis, préférablement après les heures de cours, si possible. Prendre note également que la présente activité peut se jumeler avec les autres activités du volet scolaire (volet 1).
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe. Pour faciliter la présentation des jeunes, leur demander à tour de rôle d'identifier leur animal préféré et de dire pourquoi ils ont choisi cet animal.
- Présenter aux jeunes les objectifs de cette première rencontre.
- Questionner les jeunes : 1) Quelle différence faites-vous entre le mot *intimidation* et le mot *taxage*? Dire que le taxage fait référence à l'extorsion et au vol et que l'intimidation consiste surtout à l'exclusion, au rejet, aux rumeurs, aux taquineries mesquines, etc. 2) Connaissez-vous une personne qui a été victime d'intimidation ou de taxage? 3) D'après vous, qu'a pu ressentir cette personne? 4) Avez-vous déjà assisté à une scène d'intimidation ou de taxage? 5) Comment avez-vous réagi en tant que témoin de ces scènes? 6) À votre avis, que devrait-on faire lorsqu'on est témoin d'une scène de taxage?
- Diviser le groupe en équipes de deux personnes.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité A**, intitulée : *Vrai ou faux?* Dire aux jeunes qu'ils vont répondre à un questionnaire permettant de vérifier leurs connaissances en matière d'intimidation et de taxage. La réponse aux questions no 1, 3, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 17, 18 et 20 est vrai. En ce qui a trait à la question no 18, insister pour dire aux jeunes que le mot *dénoncer* contribue réellement à combattre le taxage et l'intimidation. Quant au mot *stooler*, il est utilisé ici pour nuire intentionnellement à une personne. *Stooler*, c'est révéler de l'information sur l'autre par intérêt ou par vengeance. À titre d'exemple, si Mathieu révèle à ses copains le secret de son ami Pierrot parce que Pierrot lui a refusé une faveur, c'est *stooler*. Par contre, si Mathieu sait que Pierrot est victime de taxage et qu'il en parle à un enseignant, c'est de la dénonciation. Enfin, en ce qui concerne la réponse aux questions no 2, 4, 8, 10, 15, 16 et 19, c'est faux, et cela peut s'expliquer de la façon suivante :

No 2 : *faux*, le taxage est un crime aux yeux de la loi et quiconque s'adonne au taxage est passible de sanctions sévères (sauf les enfants qui ont moins de 12 ans).

No 4 : *faux*, la vengeance peut être dangereuse, ce n'est pas une solution efficace car elle entraîne obligatoirement des conséquences fâcheuses et destructrices pour tout le monde.

No 8 : *faux*, l'intimidation se passe devant les autres. Les spectateurs ou les témoins ne font que contribuer au sentiment de pouvoir de l'*intimidateur*, qui a besoin des autres pour afficher sa supériorité.

No 10 : *faux*, car rester passif devant un acte d'intimidation ou de taxage est l'attitude la plus couramment utilisée par les jeunes.

No 15 : *faux*, si les *intimidateurs* et les *taxeurs* éprouaient de l'empathie envers les autres, ils agiraient probablement autrement.

No 16 : *faux*, il est difficile de dire si une personne plus qu'une autre est ou sera victime de taxage.

No 19 : *faux*, dénoncer le comportement intimidant est la solution idéale pour stopper un tel geste.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES TÉMOINS (suite)

- Accorder aux jeunes une dizaine de minutes pour compléter le questionnaire.
- Procéder à la correction du questionnaire. Faire un tour de table pour stimuler la participation des jeunes.
- Distribuer aux participants la **fiche d'activité B**, intitulée : *Quelle sorte de témoin suis-je donc?*
- Demander aux jeunes de répondre aux énoncés de façon individuelle.
- Questionner les jeunes qui le souhaitent : 1) Que constatez-vous? 2) Quelle sorte de témoin êtes-vous?
- Questionner l'ensemble des jeunes : Pourquoi est-ce si difficile de dénoncer? Revenir sur la distinction entre le mot *dénoncer* et le mot *stooler* (se référer à la question no 18 de la fiche d'activité A).
- Accorder aux participants une courte pause d'environ dix minutes.
- Procéder au troisième et dernier atelier, intitulé : *Des signes qui en disent long...*
- Animer une courte discussion à partir de la question suivante : *À quoi reconnaissez-vous une victime de taxage?* (La personne peut se sentir malheureuse et dépressive, se replier sur elle-même, se sentir dévalorisée, être confuse, développer de la crainte et de la honte, voire même de la culpabilité; elle peut ne pas vouloir retourner à l'école, faire des cauchemars ou avoir le sommeil agité, tenter à sa vie, etc.)
- Comment peut-on aider les victimes? (En n'encourageant pas *l'intimidateur* ou le *taxeur*, en ne riant pas de ses farces, en dénonçant ces situations aux autorités compétentes, en demandant à *l'intimidateur* ou au *taxeur* de cesser, en apportant son soutien moral à la victime, etc.)
- Distribuer la **fiche d'activité C**, intitulée : *Des signes qui en disent long...*
- Lire aux jeunes l'histoire de Marie-Josée.
- Demander aux jeunes de se placer en équipes de deux et de répondre aux questions concernant l'histoire de Marie-Josée. Le but de cette activité est d'identifier les difficultés éprouvées généralement par les victimes.
- Faire un retour en plénière et animer une courte discussion avec les jeunes en considérant leurs réponses. Leur distribuer la **fiche d'activité D**, intitulée : *Le corrigé*.
- Remercier les jeunes de leur participation et les convier à une seconde rencontre, intitulée : *S.O.S. Témoins*.
- Fixer avec les participants la date d'une prochaine rencontre.

VRAI OU FAUX?

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je dis ce que je pense.
Je réponds honnêtement.
Je corrige mes perceptions.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds par vrai ou par faux aux questions suivantes et sois honnête.

1. L'intimidation peut affecter de façon significative les victimes et les personnes qui en sont témoins.
2. Le taxage n'est pas un crime.
3. J'encourage le *taxeur* à continuer si je ne dis rien.
4. La vengeance peut s'avérer une solution utile au taxage ou à l'intimidation.
5. Le rejet, l'exclusion et les rumeurs sont des techniques indirectes utilisées par l'*intimideur* pour rabaisser la victime.
6. Menacer quelqu'un et lui voler ses biens sont des exemples de taxage.
7. Si je prononce des paroles méchantes et si je pousse quelqu'un pour impressionner mes amis, c'est que j'utilise l'intimidation pour arriver à mes fins.
8. L'intimidation se passe rarement devant les autres.
9. Le *taxeur* peut se retrouver avec un dossier judiciaire s'il ne renonce pas à son comportement.
10. Rester passif devant un acte d'intimidation ou de taxage n'est pas un comportement très populaire auprès des jeunes.
11. La personne qui s'adonne au taxage risque davantage de développer des problèmes de drogue une fois adulte.
12. La plupart des actes d'intimidation se produisent entre élèves de même classe ou de même niveau scolaire.
13. Bien souvent, une personne taxe parce qu'elle a peur de déplaire à sa *gang*.
14. Les victimes ne dénoncent pas leurs agresseurs parce qu'elles croient que personne ne peut réellement les aider.
15. Les *taxeurs* ou les *intimideurs* n'éprouvent aucune difficulté à comprendre les sentiments des autres.
16. On reconnaît une victime de taxage au premier coup d'œil.
17. N'importe qui peut être victime d'intimidation ou de taxage.
18. Dénoncer n'est pas *stooler*.
19. Dénoncer les comportements intimidants n'est pas une bonne solution.
20. Les victimes d'intimidation ou de taxage ont souvent honte d'en parler.

Le taxage et l'intimidation sont des comportements inacceptables. Qu'on se le dise et qu'on se le répète!

QUELLE SORTE DE TÉMOIN SUIS-JE DONC?

FICHE D'ACTIVITÉ B

Suis-je passif?
Suis-je incitateur?
Suis-je efficace?

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds par oui ou par non aux énoncés suivants et sois honnête. Puis, vérifie tes réponses à l'aide du corrigé.

Généralement, quand je suis témoin d'une scène d'intimidation ou de taxage...

1. Je fais semblant de rien, mais je regarde la scène.
2. Je n'en parle à personne de peur de passer pour un stool.
3. Je ne dis rien de peur d'être un jour victime à mon tour.
4. Je ne réagis pas et j'oublie tout.
5. J'ignore l'intimidateur, le taxeur et la victime en leur tournant le dos et en continuant mon chemin.
6. Je ris avec les autres.
7. Je prononce à mon tour des paroles blessantes envers la victime.
8. J'applaudis ou je frappe des mains.
9. J'ai tendance à imiter mes amis en me moquant de la victime et en l'insultant.
10. Je bouscule ou je pousse la victime.
11. Je vais chercher de l'aide.
12. Je défends la victime en disant à l'agresseur de cesser.
13. Je ne ris jamais des taquineries que l'on adresse à la victime.
14. Je propose mon aide à la victime.
15. Je dénonce la situation aux personnes compétentes.

Si tu as répondu oui aux questions 1, 2, 3, 4 et 5, c'est que tu es un témoin passif. Sache que ton silence est perçu comme un signe d'approbation pour l'intimidateur ou le taxeur, ce qui a pour effet de l'encourager à continuer tout en tirant profit de ses actions. Enfin, si tu veux t'aider et si tu souhaites vivement aider la victime, voire même l'intimidateur ou le taxeur, tu dois agir. La seule façon de lutter contre ce genre de comportements malsains, c'est de dire NON et d'en parler. Personne ne mérite d'être malmené ou rejeté.

Si tu as répondu oui aux questions 6, 7, 8, 9 et 10, c'est que tu es un témoin incitateur. Sache que ton comportement est nuisible pour la victime, d'autant plus qu'il renforce le pouvoir de l'intimidateur ou du taxeur qui, souvent, se sent supérieur aux autres. En agissant de la sorte, tu te places dans une situation délicate et à ton tour tu risques de devenir intimidateur et/ou taxeur. Ainsi, tu pourrais t'attirer des problèmes avec la justice et posséder un casier judiciaire. Essaie plutôt de te mettre à la place de la victime et demande-toi ce que tu éprouverais si tu étais la cible de ceux qui jouent aux truands.

Si tu as répondu oui aux questions 11, 12, 13, 14 et 15, c'est que tu es un témoin efficace. Tu n'as pas peur d'émettre tes opinions. Tu comprends toutes les conséquences reliées à l'intimidation et au taxage pour la victime. Tu sais que ces situations sont intolérables, inacceptables et nuisibles pour tous. Enfin, tu saisis bien la distinction entre le mot dénoncer et le mot stooler et, surtout, tu n'hésites pas à en parler aux personnes compétentes.

Pas de témoins, pas de victime!

DES SIGNES QUI EN DISENT LONG...

FICHE D'ACTIVITÉ C

*À quoi ressemble la victime?
Que peut-elle bien ressentir?
Comment puis-je vraiment l'aider?*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis cette histoire et identifie ce que peut ressentir (ou vivre) une victime d'intimidation et de taxage.

Marie-Josée a 12 ans. Elle n'a qu'une amie depuis qu'elle réside dans ce tout nouveau quartier. Elle s'appelle Judith. Dernièrement, Marie-Josée a été victime d'intimidation de la part de Rebecca et de Geneviève. Elle se promenait dans un parc, non loin de l'école, en compagnie de son amie Judith, quand soudainement sont arrivées Rebecca et Geneviève. Sans raison apparente, Geneviève a commencé à dire à Marie-Josée qu'elle s'habillait québécoise et qu'elle n'était pas la bienvenue dans ce parc. Rebecca ria de bon cœur et en profita pour pousser Marie-Josée. On aurait dit qu'elle voulait faire peur à Marie-Josée en la bousculant. Quant à Judith, elle resta silencieuse et impuissante. Elle ne savait pas trop quoi faire pour aider son amie. Au fond, elle craignait la réaction de Rebecca et de Geneviève. La seule chose que Judith ait trouvée à dire à sa copine a été ceci : « *Viens Marie-Jo, on s'en va!* »

Après cet incident, Marie-Josée, humiliée, prit le chemin de son domicile. Judith en fit de même en se sentant terriblement coupable. Elle pensait qu'elle aurait dû agir autrement en disant aux filles de cesser d'intimider Marie-Jo. Quant à Marie-Josée, elle avait honte de parler de cette histoire avec sa mère. En plus, elle se sentait elle aussi très coupable.

Le lendemain, après une nuit de sommeil agité, en se rendant à l'école, Marie-Josée, un petit peu plus craintive qu'à l'habitude, rencontra à nouveau Rebecca et Geneviève. Cette fois, Geneviève était encore plus agressive. Elle ordonna à Marie-Josée de lui remettre son manteau. Marie-Josée refusait, mais disons que devant l'insistance des deux filles, elle capitula. Pour la première fois de sa vie, elle venait d'être taxée. Elle courut chez elle, s'enferma dans la salle de bain et pleura un bon coup. Reprenant son courage à deux mains, Marie-Josée retourna à l'école et raconta à son amie Judith ce qu'elle venait de subir. Cette dernière lui suggéra d'en parler à sa mère, mais Marie-Josée, honteuse, refusa en prétextant qu'elle pouvait s'arranger toute seule et que, de toute façon, personne ne pourrait vraiment l'aider.

Trois jours plus tard, en revenant de l'école cette fois, Geneviève accosta Marie-Josée en lui ordonnant de marcher ailleurs. Marie-Josée refusa et Geneviève la poussa violemment contre une clôture. Geneviève se sauva et Marie-Josée accourut pour chercher de l'aide. À son arrivée à la maison familiale, ne trouvant personne à qui parler, Marie-Josée pleura pendant un long moment. Elle téléphona à son amie Judith pour lui dire qu'elle n'en pouvait plus, surtout qu'elle n'avait rien fait pour mériter un tel traitement, et qu'elle ne souhaitait plus retourner à l'école. Une seconde fois, Judith insista auprès de son amie pour qu'elle en parle à sa mère. Désespérée, Marie-Josée accepta...

DES SIGNES QUI EN DISENT LONG...

FICHE D'ACTIVITÉ C (suite)

*À quoi ressemble la victime?
Que peut-elle bien ressentir?
Comment puis-je vraiment l'aider?*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes

Réponds aux questions suivantes en lien avec l'histoire de Marie-Josée :

1) Pourquoi Marie-Josée refuse-t-elle d'en parler?

2) Que pourrait faire Judith pour aider son amie?

3) Quelles sont les difficultés éprouvées par Marie-Josée?

4) Que pourrait faire Marie-Josée pour s'en sortir?

5) Qu'est-ce qui pourrait arriver à Geneviève?

LE CORRIGÉ

FICHE D'ACTIVITÉ D

*J'identifie les résistances de la victime.
Je comprends ses peurs et ses réactions.
Je brise le silence entourant l'intimidation.*

QUELQUES CONSIGNES...

Considère ces réponses et comprends ce qu'une victime peut ressentir.

- 1) Pourquoi Marie-Josée refuse-t-elle d'en parler?** *Elle a peur, elle a honte, elle se sent coupable, elle pense qu'elle peut régler seule son problème, elle croit que personne ne peut l'aider, etc.*

- 2) Que pourrait faire Judith pour aider son amie?** *Elle pourrait demander aux filles de cesser leur harcèlement, elle pourrait continuer à apporter son soutien moral à Marie-Josée, elle pourrait dire à ses autres amies de raccompagner Marie-Josée après l'école, elle devrait aussi en parler à une personne-ressource ou à un adulte responsable, etc.*

- 3) Quelles sont les difficultés éprouvées par Marie-Josée?** *Elle se referme sur elle-même, elle éprouve des sentiments douloureux : humiliation, peur, honte, culpabilité, tristesse (sanglots). Elle a le sommeil agité, elle ne comprend pas ce qui lui arrive (confusion), elle ne veut plus retourner à l'école, etc.*

- 4) Que pourrait faire Marie-Josée pour s'en sortir?** *Elle devrait en parler à sa mère ou à une personne qu'elle estime, elle devrait ignorer les moqueries des filles et marcher la tête haute, elle ne devrait pas chercher à se venger et, surtout, elle aurait avantage à dénoncer la situation aux autorités compétentes parce que c'est la seule solution pour stopper l'intimidation et le taxage.*

- 5) Qu'est-ce qui pourrait arriver à Geneviève?** *Elle pourrait être traduite devant le Tribunal de la jeunesse et se retrouver avec un casier judiciaire tout en recevant une interdiction de la Cour d'entrer en contact avec Marie-Josée. Elle pourrait aussi être invitée à réparer son geste en demandant pardon à Marie-Josée ou en lui écrivant une lettre d'excuses, etc.*

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des témoins

Clientèle : témoins d'intimidation et de taxage.

Durée de l'activité : deux heures environ.

Titre de l'activité : S.O.S. Témoins.

Matériel :

- feuille-soutien, intitulée : **Vrai ou faux?**;
- fiche d'activité A, intitulée : **Le vrai visage d'un taxeur et de sa victime;**
- fiche d'activité B, intitulée : **Alex, une victime!;**
- fiche d'activité C, intitulée : **L'indifférence, connais pas!**

Objectifs :

- Définir les motivations du *taxeur* et de l'*intimidateur*.
- Comprendre les difficultés et les sentiments éprouvés par les victimes.
- Saisir l'importance de la dénonciation.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES TÉMOINS

- Recruter de nouveaux élèves, relancer ceux du premier groupe et former un autre groupe de discussion avec ces jeunes. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à une deuxième rencontre qui porte encore une fois sur le taxage et l'intimidation. Convoquer ces personnes pour une rencontre d'environ 90 minutes.
- Réunir les participants dans un local précis, préférablement après les heures de cours, si possible. Prendre note également que la présente activité peut se jumeler avec les autres activités du volet scolaire (volet 1).
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe.
- Pour faciliter la présentation des jeunes, leur demander de nommer trois qualités dominantes de leur personnalité. Commencer l'exercice en citant trois qualités qui vous caractérisent.
- Définir les objectifs de la présente rencontre et procéder au déroulement de l'activité en suivant les prochaines étapes.
- **Expliquer aux jeunes en quoi consiste l'intimidation. Voici des formes d'intimidation possibles : taquineries mesquines et moqueries, chantage, harcèlement, mépris, rejet, exclusion, usage de la violence verbale (injures, insultes, blâmes, etc.) et physique (pincement, tiraillement, bousculade), rumeurs malveillantes, gestes disgracieux (doigt d'honneur), grimaces, regard menaçant, faire peur, voler (taxer). Pour rendre l'animation stimulante, à tour de rôle, demander aux jeunes de donner un exemple en lien avec la forme d'intimidation mentionnée.**
- Animer une courte discussion avec les jeunes en leur posant la question suivante afin de les préparer au prochain exercice : *Qu'est-ce qui motive une personne à s'adonner au taxage ou à l'intimidation?*
- Demander aux jeunes de se placer en équipes et leur distribuer la **fiche d'activité A**, intitulée : *Le vrai visage d'un taxeur et de sa victime*.
- Reprendre la discussion avec les jeunes tout en vous inspirant de la **feuille-soutien A**, intitulée : *Portrait d'un taxeur et des autres*. Vous pouvez aussi distribuer cette feuille-soutien aux jeunes, si vous le jugez nécessaire.
- Demander aux jeunes de fermer les yeux et leur lire l'histoire d'Alexandre en vous référant à la **fiche d'activité B**, intitulée : *Alex, une victime!* Le but de cet exercice est de sensibiliser les jeunes aux difficultés que peut éprouver la victime.
- Distribuer aux participants la **fiche d'activité B** afin qu'ils puissent s'approprier eux-mêmes l'histoire d'Alexandre. Leur demander ce qu'ils en pensent en leur faisant nommer, notamment, les émotions douloureuses que ressent Alexandre.
- Animer une courte discussion avec les participants en vous servant des cinq questions liées à l'histoire d'Alexandre.
- Accorder aux jeunes une courte pause de quelques minutes, si nécessaire.
- Distribuer aux élèves la **fiche d'activité C**, intitulée : *L'indifférence, connais pas!* Le but de cet exercice est d'amener les jeunes à ne pas ignorer les frasques des *taxeurs* tout en les sensibilisant à la cause des victimes.
- Expliquer aux jeunes que la seule option possible pour freiner, voire stopper, l'intimidation et le taxage est la dénonciation.
- Poser la question suivante aux jeunes : *À quoi vous fait penser le mot dénonciation?* Faire le parallèle avec le mot *stooler* en insistant pour dire aux jeunes que ce terme est surtout utilisé pour désigner les personnes qui sont incapables de garder un secret.
- Animer une discussion avec les jeunes en vous servant des questions de la **fiche d'activité C**.
- Conclure cette rencontre en invitant les jeunes à se joindre à un prochain groupe pour un troisième atelier, intitulé : *Le taxage, voyons voir!* qui porte, entre autres, sur le processus de prise de décision.
- Fixer avec les jeunes une date de rencontre.

PORTRAIT D'UN TAXEUR ET DES AUTRES

FEUILLE-SOUTIEN (à l'intention de l'intervenant)

*Qui es-tu, toi, le taxeur?
Pourquoi t'acharnes-tu sur les autres?
Que veux-tu ou que convoites-tu?
Pourquoi as-tu besoin de moi comme témoin?*

QUELQUES CONSIGNES...

Prendre en considération ces informations pour aider les jeunes à comprendre ce qui se cache derrière l'intimidation et le taxage.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DU TAXEUR ET DE L'INTIMIDATEUR :

- Il pense que la violence est un bon moyen de s'affirmer devant les autres.
- Il ressent la nécessité d'écraser les autres pour rehausser son estime ou son image.
- Il est parfois agressif envers autrui.
- Il se met facilement en colère.
- Il déteste que les autres le contredisent.
- Il n'aime pas se plier aux règles ou suivre les consignes. Il préfère défier l'autorité des adultes.
- Il présente des signes d'animosité envers les autres.
- Il se croit souvent supérieur aux autres.
- Il éprouve certaines difficultés à comprendre les sentiments des autres.

QUELLES SONT LES CIBLES VISÉES PAR L'INTIMIDATEUR?

- Les choix vestimentaires (l'habillement).
- Les différences physiques : minceur, obésité, grandeur, acné, port de lunettes ou d'appareil dentaire, etc.
- Les particularités des parents : religion, origine ethnique, langues parlées, etc.
- Les défauts de langage : bégaiement, difficultés de prononciation, etc.
- Personnalité introvertie (repliée sur elle-même) et solitaire.
- Les habitudes alimentaires : végétarisme, aliments biologiques, cuisine épicée ou exotique.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA VICTIME :

- Elle éprouve de la difficulté à s'affirmer devant les autres et lors des conflits.
- Elle est incapable de dire non ou d'émettre son opinion.
- Elle a peu confiance en elle.
- Elle présente une identité fragile (faible estime de soi).
- Elle vit dans la crainte.
- Elle a souvent la larme à l'œil.
- Elle est souvent l'objet de moqueries ou de taquineries de la part des autres.
- Elle est souvent seule dans son coin. Elle a donc peu d'amis.
- Elle peut vouloir se venger en imitant les comportements du *taxeur*.
- Elle a peur de dénoncer son agresseur ou de porter plainte contre lui.

LE VRAI VISAGE D'UN TAXEUR ET DE SA VICTIME

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je sais qui tu es.
Je sais ce que tu veux.
Je peux te dénoncer.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et discute de tes réponses avec les autres.

1. À ton avis, à quoi ressemble une personne qui taxe ou qui intimide les autres? Identifie certaines caractéristiques de sa personne. **Ex. : Cette personne déteste qu'on la contrarie.**

2. À ton avis, à quoi ressemble une personne qui est victime de taxage ou d'intimidation? Identifie certaines caractéristiques de sa personne. **Ex. : Cette personne est incapable de dire non.**

3. Qu'est-ce qui motive l'intimidateur ou le taxeur à se comporter de la sorte? Autrement dit, pourquoi cette personne s'acharne-t-elle sur une autre? **Ex. : Cette personne cherche à prouver qu'elle est importante ou supérieure aux autres.**

4. Comment pourrais-tu réagir à l'intimidation et au taxage? Autrement dit, en quoi ta participation peut-elle aider à diminuer, voire à éliminer l'intimidation et le taxage de ton milieu de vie? **Ex. : Je pourrais demander l'aide d'un enseignant ou d'un autre adulte, de cette façon je suis certain de ne pas être un témoin passif .**

JE RÉAGIS POUR MIEUX AGIR!

ALEX, UNE VICTIME!

FICHE D'ACTIVITÉ B

*On le traite de con.
On ridiculise sa famille.
Et on le menace inutilement.*

QUELQUES CONSIGNES...

Prends connaissance de l'histoire d'Alexandre et identifie ses difficultés.

En avril dernier, Alexandre a reçu des menaces de mort par courriel, provenant d'une élève de sixième année. Le message se résumait à des insultes du genre : « T'es un con, ta mère est une conne » et par la fameuse phrase : « Surveille-toi demain... ». De pair avec l'école, les parents d'Alexandre ont porté plainte à la police lorsqu'ils sont tombés par hasard sur le message haineux. Une rencontre à l'école s'en est suivie, à laquelle ont pris part les parents de la petite fille incriminée. A 12 ans, elle aurait pu être traduite devant la Tribunal de la jeunesse, mais l'incident s'est clos par une interdiction de contact, assortie d'un contrat et d'une réorganisation pour séparer la victime de son agresseur. Fait surprenant, la jeune fille avait déjà été victime d'intimidation dans le passé... »

Cette histoire est vraie et elle a été présentée aux lecteurs du *Journal de Montréal* le 3 septembre 2002 par Annie Fernandez, journaliste. Elle raconte les tourments d'Alexandre, 10 ans, victime d'intimidation de la part de ses camarades d'école depuis un an. Tout a commencé quand Alexandre est arrivé dans une nouvelle école de la région de Québec, après avoir passé deux ans en Angleterre. Le hic, c'est qu'Alexandre « avait le malheur de manger végé, de bien s'exprimer, d'être poli et de participer activement en classe. » Ce qui apparemment ne plaisait pas à une élève de sixième année. Selon Alex, c'est elle la responsable. Elle a influencé un bon nombre de jeunes de l'école à le traiter de tous les noms dans le but de se faire une grosse gang. Et les autres élèves ont suivi. Depuis ce jour, Alex se sent rejeté, s'isole et n'ose pas s'adresser aux autres. Pire, il est perçu comme une petite peste par les autres. Pour avoir la paix, il s'est réfugié dans un groupe de plus petits. Pourquoi lui? Il n'a pourtant rien fait pour mériter un tel châtement!

1. Peux-tu nommer les sentiments qu'éprouve Alexandre?

2. Aimerais-tu que tes camarades de classe t'intimident de cette façon? Pourquoi?

3. Si tu étais victime d'intimidation, que ferais-tu?

4. Si tu étais victime d'intimidation, qu'aimerais-tu que les autres fassent pour toi?

5. Crois-tu que les parents d'Alexandre ont bien fait de porter plainte contre la jeune fille? Pourquoi?

L'INDIFFÉRENCE, CONNAIS PAS!

FICHE D'ACTIVITÉ C

Je deviens intolérant face à l'intimidation et au taxage, car je suis plus compatissant à l'égard des victimes. Je comprends qu'il faut dénoncer pour que tout cesse.

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et deviens plus affirmatif face à la dénonciation.

1. Quelles sont les raisons pour lesquelles tu dénoncerais une situation d'intimidation et de taxage?

2. Si tu dénonçais une situation d'intimidation et de taxage, à qui en parlerais-tu?

3. Qu'est-ce qui pourrait t'empêcher de dénoncer une situation d'intimidation et de taxage?

4. Qu'est-ce qui pourrait arriver aux victimes si tu ne dénonçais pas? Et à toi?

5. Qu'est-ce qui pourrait t'arriver de pire si tu dénonçais une situation d'intimidation ou de taxage?

6. Es-tu réaliste quand tu dis cela? Sur quoi te bases-tu?

7. Quels sont les moyens qui s'offrent à toi pour dénoncer un acte d'intimidation ou de taxage en toute sécurité?

QU'ATTENDS-TU POUR DÉNONCER?

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des témoins

Clientèle : témoins d'intimidation et de taxage.

Durée de l'activité : deux heures environ.

Titre de l'activité : **Le taxage, voyons voir!**

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : **Je prends la décision d'aider;**
- *fiche d'activité B, intitulée* : **J'aide une victime à s'en sortir;**
- *vidéocassette* : **Passport pour le crime** (Société de criminologie du Québec) — facultatif.

Objectifs :

- Comprendre le processus de prise de décision pour faciliter l'aide aux victimes.
- Développer le sentiment d'empathie envers les victimes.
- Identifier de nouvelles solutions à l'intimidation et au taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES TÉMOINS

- Recruter de nouveaux élèves, relancer ceux des deux derniers groupes et former un autre groupe de discussion avec ces jeunes. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à une troisième rencontre, qui porte sur le processus de prise de décision et l'aide à apporter à une victime. Convoquer ces personnes pour une rencontre d'environ deux heures.
- Réunir les participants dans un local précis, préférablement après les heures de cours, si possible. Prendre note également que la présente activité peut se jumeler avec les autres activités du volet scolaire (volet 1).
- Présenter aux jeunes les objectifs de la rencontre.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Avant d'amorcer le premier exercice, inviter les participants à compléter devant le groupe, et à tour de rôle, une des phrases suivantes :
 - *Si je veux aider une victime de taxage, je dois...*
 - *Si je suis témoin d'une scène d'intimidation, je...*
 - *Je suis capable de dénoncer une scène d'intimidation parce que...*
 - *Je suis capable de dire à une personne qui intimide que...*
 - *J'ai tendance à aider les autres parce que...*
 - *Je refuse que l'on taxe les autres parce que...*
 - *Si on m'incitait à intimider quelqu'un, je...*
 - *Je pense être capable de prendre la défense d'une victime parce que...*
 - *Je comprends que le mot dénoncer...*
 - *Je sais que les personnes qui taxent peuvent...*
 - *Si je suis témoin d'une scène de taxage, je peux chercher de l'aide auprès de...*
 - *Je pense que l'intimidation est inacceptable parce que...*
 - *Je peux réagir au taxage en...*
 - *Je ne dois pas rester passif devant une scène d'intimidation parce que...*
 - *Ma prochaine action pour aider une victime de taxage ou d'intimidation sera...*
- Dire aux jeunes qu'ils vont visionner la vidéo *Passeport pour le crime*, d'une durée de 25 minutes environ. Leur demander de se concentrer surtout sur les difficultés qu'éprouve la victime dans ce vidéo et recueillir leurs commentaires. (*Si vous n'avez pas cette vidéocassette en votre possession, poursuivre en suivant les étapes subséquentes.*)
- Demander aux jeunes à quoi ils pensent en entendant le mot victime. Incrire au tableau leurs réponses. En lien avec les réponses apportées, questionner les participants :
 - 1) Connaissez-vous des personnes qui correspondent à ce profil? 2) Qu'est-ce qui explique qu'une personne peut devenir la cible de jeunes intimidateurs ou taxeurs? (*Les choix vestimentaires (l'habillement); les différences physiques : minceur, obésité, grandeur, acné, port de lunettes ou d'appareil dentaire, etc.; les particularités des parents : religion, origine ethnique, langues parlées, etc.; les défauts de langage : bégaiement, difficultés de prononciation, etc.; personnalité introvertie (repliée sur elle-même) et solitaire; les habitudes alimentaires : végétarisme, aliments biologiques, cuisine épicée ou exotique.*) 3) Existe-t-il des moyens efficaces pour aider une victime à s'en sortir? (*Appeler une ligne d'aide; demander le soutien d'une personne-ressource; défendre la victime en demandant aux agresseurs de cesser; ne pas rire ou se moquer de la victime; connaître les 10 étapes du processus de décision pour aider une victime à s'en servir.*)

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES TÉMOINS (suite)

- Expliquer aux jeunes le processus de prise de décision en 10 étapes à partir du cas de Louis. Leur distribuer la **fiche d'activité A**, intitulée : *Je prends la décision d'aider*.
- Demander aux jeunes de remettre leur **fiche d'activité A** à une victime pour qu'elle applique les étapes du processus de prise de décision afin d'obtenir de l'aide.
- Accorder aux jeunes une pause de quelques minutes.
- Revenir de la pause et demander aux jeunes s'ils ont des questions.
- Distribuer aux participants la **fiche d'activité B**, intitulée : *J'aide une victime à s'en sortir*.
- Demander aux jeunes de compléter individuellement les questions qui apparaissent sur leur fiche. Leur accorder une quinzaine de minutes.
- Animer une courte discussion en demandant aux participants de partager leurs réponses avec les autres. Insister surtout sur les autres moyens qu'ils ont à leur disposition pour aider les victimes à s'en sortir, comme les lignes d'écoute et les endroits de refuge (*Parents-secours, maison de jeunes, poste de police, etc.*).
- Conclure cette rencontre en invitant les jeunes à se joindre à une dernière et quatrième rencontre, intitulée : *Danger : taxage!*, qui porte, entre autres, sur l'anxiété reliée à la dénonciation.
- Fixer une date de rencontre avec les jeunes.

JE PRENDS LA DÉCISION D'AIDER

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Décider, c'est avancer à grands pas.
Décider, c'est prendre part à l'action.
Décider, c'est solutionner le problème.*

QUELQUES CONSIGNES...

Prends connaissance du processus de prise de décision en lien avec le cas de Louis.
Puis, réfléchis à la manière dont tu peux aider une victime d'intimidation ou de taxage et remets-lui cette fiche.

Voici le cas de Louis :

Louis est victime d'intimidation depuis six mois et personne ne semble au courant dans sa famille. Tout ce que Louis a fait pour se défendre a été d'ignorer les propos de ses agresseurs. Récemment, un petit groupe de jeunes, le sachant vulnérable, en a profité pour lui extorquer plus de 30 \$. Humilié, Louis s'est mis à sangloter. Cette fois, c'en était trop! **À votre avis, que pourrait faire Louis pour s'en sortir? Quelle est la meilleure décision qui s'offre à lui?** Voyons comment le processus de prise de décision en dix étapes peut aider Louis.

Première étape : Quel est le problème de la personne? La personne est victime d'intimidation et de taxage.

Deuxième étape : Comment se sent la personne? La personne se sent humiliée et triste (sanglots).

Troisième étape : Quelle(s) action(s) la personne a-t-elle mise(s) en application pour régler son problème jusqu'à maintenant? La personne a ignoré les propos de ses agresseurs et continue à le faire.

Quatrième étape : Quels résultats la personne a-t-elle obtenus? La personne n'a obtenu aucun résultat tangible. Pis encore, elle a été victime de taxage.

Cinquième étape : Quelles sont les autres solutions possibles qui s'offrent à cette personne? La personne pourrait confier son problème à sa mère ou à son père, elle pourrait demander à une personne plus âgée de l'accompagner à l'école, elle pourrait prendre la parole en classe en expliquant aux autres élèves le cauchemar qu'elle vit, elle pourrait porter plainte contre ses agresseurs, etc.

Sixième étape : Quels sont les avantages et les inconvénients pour chaque solution apportée à la cinquième étape? Par exemple, si on prend la solution suivante : **confier son problème à sa mère ou à son père. Quels sont les avantages associés à cette solution pour la personne?** La personne se libère d'un fardeau, elle brise l'isolement dans lequel elle se trouve, elle communique ses émotions, elle peut recevoir du réconfort et une certaine écoute de la part de sa mère ou son père, etc. **Quels sont les inconvénients associés à cette solution pour la personne?** Elle peut vivre de la peur et de la honte face aux révélations qu'elle va livrer à sa mère ou à son père, etc.

Septième étape : Quelle est la meilleure décision qui s'offre à la personne? La personne opte pour un choix parmi les solutions apportées. Elle favorise l'option qui présente le plus d'avantages. Ici, la personne prend la décision d'en parler à sa mère.

Huitième étape : À quel moment et à quel endroit la personne décide-t-elle de passer à l'action? La personne détermine le moment (quand) et l'endroit (où) idéal pour le dire à sa mère. Ici, la personne choisit, par exemple, d'en parler à sa mère après le souper (quand) et au salon (où).

Neuvième étape : Application de la solution, du choix de la décision. La personne en parle à sa mère.

Dixième étape : Quel est le résultat que la personne obtient? La personne en retire une grande satisfaction et choisit, d'un commun accord avec sa mère, de pousser plus loin sa décision en portant plainte contre ses agresseurs. (Supposons que la solution ne donne pas le résultat voulu, la personne doit, une fois de plus, retourner à la cinquième étape et analyser les avantages et les inconvénients pour chaque solution apportée.)

*Que penses-tu de ces étapes?
Crois-tu que tu peux les refiler à quelqu'un d'autre?*

J'AIDE UNE VICTIME À S'EN SORTIR

FICHE D'ACTIVITÉ B

*J'aide forcément une victime si je ne ris pas d'elle.
J'aide assurément une victime si je demande de l'aide.
J'aide efficacement une victime en dénonçant les situations de taxage.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et deviens plus efficace.

1. Connais-tu une personne qui est victime d'intimidation ou de taxage?

2. Raconte son histoire en quelques lignes.

3. Que crois-tu que cette personne éprouve comme difficultés?

4. Comment peux-tu aider cette personne à s'en sortir?

EN AIDANT UNE VICTIME, JE ME SENS DÉJÀ MIEUX!

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des témoins

Clientèle : témoins d'intimidation et de taxage.
Durée de l'activité : deux heures environ.
Titre de l'activité : **Danger : taxage!**

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : **Je soigne mon anxiété;**
- *fiche d'activité B, intitulée* : **Un sketch pour dénoncer.**

Objectifs :

- Surmonter son sentiment d'anxiété lié à la dénonciation.
- Dénoncer une scène d'intimidation ou de taxage.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES TÉMOINS

- Relancer les jeunes et former un autre groupe de discussion avec eux. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à une quatrième et dernière rencontre portant sur la dénonciation. Convoquer ces personnes pour une rencontre d'environ 90 minutes.
- Réunir les participants dans un local précis, préférablement après les heures de cours, si possible. Prendre note également que la présente activité peut se jumeler avec les autres activités du volet scolaire (volet 1).
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Les inviter à nommer un bon coup pour lequel ils ressentent de la fierté. Par exemple, voici Josée, elle est fière d'avoir aidé sa copine victime d'intimidation à s'en sortir.
- Définir les objectifs de la rencontre et procéder au déroulement de l'activité en suivant les étapes subséquentes.
- Questionner les jeunes à tour de rôle : 1) Parmi les formes d'intimidation qui existent (rumeurs, exclusion, rejet, taquineries, moqueries, chantage, mépris, blâme et injure, menace, pincement, tiraillement, harcèlement, taxage, etc.), laquelle vous apparaît la pire? 2) Pourquoi? 3) Si vous en étiez victime, qu'aimeriez-vous que les autres fassent pour vous aider?
- Demander aux jeunes de fermer les yeux et d'imaginer la pire des situations d'intimidation qu'ils puissent subir. Puis, au bout d'une minute, leur demander d'ouvrir les yeux. Enfin, recueillir leurs commentaires.
- Poser aux jeunes la question suivante : *Si vous aviez à dénoncer une scène d'intimidation ou de taxage, que ressentiriez-vous?*
- Expliquer aux jeunes que le mot *dénoncer* n'a rien à voir avec le mot *stooler*. Quand on *dénonce*, on cherche surtout à aider les victimes, à protéger son milieu de vie, à faire comprendre aux intimidateurs et aux *taxeurs* que leur comportement est intolérable et inacceptable, tandis que lorsqu'on *stool* quelqu'un, c'est surtout dans le but de nuire à cette personne pour se venger. C'est, par exemple, répéter délibérément un secret que la personne nous a confié uniquement par vengeance.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité A**, intitulée : *Je soigne mon anxiété*.
- Accorder aux jeunes une dizaine de minutes pour compléter l'exercice et revenir en plénière pour revoir leurs réponses avec eux.
- Demander aux jeunes s'ils souhaitent une pause de quelques minutes.
- Poursuivre la rencontre avec le deuxième exercice, intitulé : *Un sketch pour dénoncer*. Leur distribuer la fiche d'activité B et former des équipes de deux. Chaque équipe doit jouer une scène où les jeunes sont appelés à dénoncer une situation d'intimidation ou de taxage. Leur accorder dix minutes pour la préparation de leur sketch et faire en sorte que les scènes présentées ne durent pas plus de trois à cinq minutes. Le but de cet exercice est de faciliter la dénonciation. Revenir sur chaque sketch en questionnant les jeunes après leur présentation.
- Conclure cette rencontre en demandant aux jeunes s'ils ont apprécié l'ensemble des activités et les convier à venir vous rencontrer s'ils en ressentent le besoin.

JE SOIGNE MON ANXIÉTÉ

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je ressens de la peur à l'idée de dénoncer.
Je prends mon courage à deux mains.
Je fais face à ce qui me trouble.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et apprends à surmonter tes craintes.

1. Quelle est la pire des situations dans laquelle tu as ressenti de la peur?

2. Explique en quoi cette situation t'apaurait.

3. Explique comment tu as surmonté ta peur.

4. Si tu avais à dénoncer une scène d'intimidation ou de taxage, explique pourquoi cela t'incommoderait.

5. Que ressentirais-tu si tu le faisais?

6. Serais-tu capable de surmonter ce que tu ressens? Pourquoi?

7. Comment pourrais-tu surmonter ce que tu ressens?

8. En quoi la dénonciation est-elle importante?

UN SKETCH POUR DÉNONCER

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je surmonte toutes mes angoisses.
Je fais face à mes responsabilités.
Je prends la décision de dénoncer.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis les scènes suivantes et détermine celle que tu aimerais jouer avec une autre personne pour dénoncer la situation.

Scène no 1 :

Ton meilleur ami te confie qu'il est victime de taxage et il te demande de l'aider.

Scène no 2 :

Tu t'aperçois que ta sœur est victime d'intimidation à l'école et qu'elle a peur d'en parler.

Scène no 3 :

En revenant de l'école, tu aperçois une fille en larmes parce qu'elle vit du rejet de la part de ses camarades de classe.

Scène no 4 :

En compagnie de ton copain, tu trouves une lettre anonyme où une personne mentionne son désarroi face au chantage qu'elle vit.

Scène no 5 :

Avec ton coéquipier, invente ta propre scène.

DÉNONCER, C'EST DIRE NON!

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des victimes

Clientèle : victimes d'intimidation et de taxage.
Durée de l'activité : deux heures environ.
Titre de l'activité : Lettre à un taxeur.

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : Attendez que je me raconte...;
- *fiche d'activité B, intitulée* : Un petit mot juste pour toi;
- *fiche d'activité C, intitulée* : S.O.S. Amitié.

Objectifs :

- Définir et partager son problème avec les autres.
- Adresser une lettre à son principal agresseur.
- Identifier des personnes fiables autour de soi.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE À L'INTENTION DES VICTIMES DE TAXAGE

- Recruter cinq ou six jeunes qui sont victimes d'intimidation et de taxage. Demander aux jeunes s'ils sont intéressés à participer à un atelier qui porte, entre autres, sur la découverte de soi. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ deux heures.
- Réunir les participants dans un local précis.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe. Pour faciliter la présentation, les inviter à compléter devant le groupe, à tour de rôle, une des phrases suivantes :
 - *J'ai découvert que le taxage...*
 - *Je crois que le taxage...*
 - *Un exemple de taxage, c'est quand...*
 - *Un synonyme du mot taxage...*
 - *Le taxage frappe surtout...*
 - *Si mon meilleur ami était victime de taxage, je lui dirais...*
 - *Je réalise que le taxage...*
 - *Une conséquence du taxage...*
 - *J'accepte de parler du taxage parce que...*
 - *Je suis convaincu que le taxage est...*
 - *Le taxage, c'est comme...*
 - *Si j'étais victime de taxage, j'en parlerais à...*
 - *Je veux dénoncer le taxage parce que...*
 - *Si je ne dénonce pas, je risque...*
 - *Etc.*
- Définir les objectifs de la présente rencontre et procéder au déroulement de l'activité en suivant les prochaines étapes.
- Distribuer aux participants la **fiche d'activité A**, intitulée : *Attendez que je me raconte...*
- Demander aux jeunes de compléter cette fiche en répondant aux questions. Leur allouer une quinzaine de minutes.
- Revenir en plénière et inviter les jeunes à raconter une situation de taxage (ou d'intimidation) qu'ils ont vécue (**cf. fiche d'activité A**). Puis, leur demander d'expliquer les conséquences de cette situation sur leur vie (sentiments vécus, stratégies utilisées pour éviter que la situation ne se répète, etc.).
- Dire aux participants que le site Internet de Tel-jeunes (www.tel-jeunes.com) permet la lecture de témoignages de jeunes victimes de taxage et d'intimidation.
- Accorder aux jeunes une pause d'environ 15 minutes.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité B**, intitulée : *Un petit mot juste pour toi.*

*DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE
À L'INTENTION DES VICTIMES DE TAXAGE
(suite)*

- Dire aux jeunes d'adresser une lettre au *taxeur*. Leur dire aussi qu'ils ne sont pas obligés de la lui remettre. Le but de cette lettre est de permettre aux jeunes d'exprimer ce qu'ils ressentent en acceptant d'en parler. Il n'est pas question ici de vengeance. Il est important de spécifier aux jeunes que la vengeance conduit assurément à la violence.
- Accorder aux jeunes une quinzaine de minutes pour écrire leur lettre.
- Inviter les participants qui le souhaitent à partager le contenu de leur lettre avec le groupe. Demander aux jeunes s'ils ont l'intention de transmettre leur lettre à leur agresseur.
- Rappeler aux jeunes qu'ils ne sont pas seuls. D'ailleurs, la **fiche d'activité C** les aidera à identifier des personnes dignes de confiance.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité C**, intitulée : *S.O.S. Amitié*. Leur accorder une dizaine de minutes pour la compléter.
- Faire un retour en plénière et questionner les jeunes : 1) Quelles sont les personnes sur qui vous pouvez compter? 2) Pourquoi est-ce important de se confier aux personnes que l'on estime?
- Conclure en demandant aux jeunes s'ils sont intéressés à une prochaine rencontre, intitulée : *Non à la victimisation!*
- Fixer une date de rencontre avec les participants intéressés.

ATTENDEZ QUE JE ME RACONTE...

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Cette histoire est la mienne.
Je peux vous la raconter.
Je veux vous la raconter.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions et raconte aux autres ce qui s'est passé.

***Te souviens-tu de la toute première fois où tu as été victime de taxage?
Transcris ton histoire en quelques mots.***

Réponds aux questions...

1) Qu'as-tu ressenti suite à cette situation?

2) Qu'as-tu fait suite à cette situation?

3) À qui en as-tu parlé?

4) Si tu n'as rien dit à personne, explique pourquoi tu ne l'as pas fait.

5) Quelles sont les répercussions de cette situation sur ta vie?

6) Pourquoi crois-tu que cela t'arrive à toi?

7) Que peux-tu faire pour éviter que cette situation ne se reproduise?

8) Comment te sens-tu maintenant?

S.O.S. AMITIÉ

FICHE D'ACTIVITÉ C

*Je ne suis pas seul.
Je peux me confier aux autres.
Je dois le faire si je veux m'en sortir.*

QUELQUES CONSIGNES...

Identifie des personnes de confiance autour de toi et partage ton problème avec elles. Il est possible que tu éprouves des difficultés à répondre aux questions. Ne te décourage surtout pas et réfléchis. Tu connais sûrement quelqu'un qui peut t'aider.

SOUTIEN ÉMOTIF : Nomme une personne avec qui tu peux parler en toute sécurité de ce que tu ressens en lien avec ton problème.

SOUTIEN MORAL : Nomme une personne qui peut t'encourager à ne pas désespérer et à trouver des solutions à ton problème.

SOUTIEN PRATIQUE : Nomme une personne qui peut t'accompagner avant ou après l'école ou nomme une personne à qui tu peux demander de l'aide en cas de taxage.

SOUTIEN DIRECTIONNEL : Nomme une personne en autorité ou identifie un organisme qui peut te guider et t'informer par rapport à ton problème.

SOUTIEN RÉCRÉATIF : Nomme une personne avec qui tu peux pratiquer des activités en toute quiétude.

Inspiré de : Addiction Research Foundation (1996). Prévention structurée de la rechute : Modèles d'orientation en consultations externes. Toronto, 195 pages.

*Se confier à quelqu'un, c'est faire un pas vers le mieux-être.
C'est pourquoi j'accepte d'en parler, pour mieux m'en sortir!*

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des victimes

Clientèle : victimes d'intimidation et de taxage.

Durée de l'activité : 90 minutes environ.

Titre de l'activité : **Non à la victimisation!**

Matériel :

- *feuille-soutien, intitulée* : Des ressources pour mieux t'aider;
- *fiche d'activité A, intitulée* : Je connais mes forces!;
- *fiche d'activité B, intitulée* : J'utilise mes forces!;
- *fiche d'activité C, intitulée* : Je passe à l'action et je dénonce.

Objectifs :

- Augmenter sa confiance en soi en identifiant ses forces.
- Identifier des ressources et des solutions à ses problèmes.
- Distinguer les mots *dénoncer* et *stooler*.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE À L'INTENTION DES VICTIMES DE TAXAGE

- Recruter de nouveaux élèves victimes d'intimidation et de taxage, relancer ceux du premier groupe et former un groupe de discussion avec ces jeunes. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à un atelier qui porte, entre autres, sur la confiance en soi. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ 90 minutes.
- Réunir les participants dans un local précis.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe. Pour faciliter la présentation, leur demander de s'identifier à un animal en mentionnant trois raisons qui motivent leur choix, le but étant principalement de briser la glace entre les participants. Apporter un exemple.
- Définir les objectifs de la rencontre et procéder au déroulement de l'activité en suivant les prochaines étapes.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité A**, intitulée : *Je connais mes forces!* Leur accorder environ 15 minutes pour qu'ils la complètent.
- Questionner les participants à tour de rôle : 1) Quelle est votre plus grande force? 2) Qu'avez-vous appris de nouveau sur vous en complétant cette fiche? 3) En quoi vos forces peuvent-elles vous aider à faire face au taxage? (Par exemple, un jeune qui dit faire preuve de courage pourra donc utiliser cette force pour révéler à ses parents qu'il est victime de taxage ou d'intimidation.) Permettre aux jeunes d'échanger sur leurs forces et sur les moyens dont ils disposent pour résoudre leurs problèmes.
- Distribuer aux jeunes la **feuille-soutien** qui présente une liste de ressources, intitulée : *Des ressources pour mieux t'aider*. Présenter ces ressources aux jeunes.
- Former des équipes de deux ou trois participants et distribuer à tous la **fiche d'activité B**, intitulée : *J'utilise mes forces*. Accorder aux équipes une quinzaine de minutes pour compléter le tout, en leur disant d'utiliser la feuille-soutien pour s'aider.
- Reprendre l'exercice en grand groupe en questionnant les équipes sur leurs réponses. Voici des exemples de solutions que vous pouvez aussi présenter aux jeunes : rester en groupe, solliciter l'aide des autres, exprimer son mécontentement sans agressivité en expliquant à l'autre les conséquences de son attitude sur soi et en le regardant droit dans les yeux, faire appel à la médiation, demander l'aide des parents ou d'un enseignant, ignorer l'intimidateur ou le taxeur; etc. Insister sur la question no 4.
- Accorder aux jeunes une pause d'environ 10 minutes ou poursuivre avec le troisième et dernier exercice, intitulé : *Je passe à l'action et je dénonce*.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité C**, intitulée : *Je passe à l'action et je dénonce*, et animer une courte discussion en vous servant des questions et en distinguant le mot *dénoncer* du mot *stooler*.
- Demander aux jeunes s'ils ont l'intention de dénoncer leur(s) intimidateur(s)/taxeur(s). Les inviter à en parler d'abord avec leurs parents.
- Conclure cette rencontre en invitant les jeunes à une troisième rencontre et en fixant une date.

DES RESSOURCES POUR MIEUX T'AIDER

FEUILLE-SOUTIEN

(à l'intention de l'intervenant et des participants)

*Je connais des organismes et des intervenants.
Ils peuvent assurément m'aider à m'en sortir.*

QUELQUES CONSIGNES...

Prends en considération ce qui suit et fais face au taxage et à l'intimidation en demandant l'aide des personnes-ressources.

Tel-Jeunes : 1 800 263-2266 (www.tel-jeunes.com)

Tu es victime d'intimidation et de taxage et tu ne sais pas trop quoi faire? Communique avec Tel-jeunes ou consulte son site web pour mieux comprendre ce qui t'arrive. Des témoignages de jeunes sont aussi disponibles sur ce site.

Tel Aide : (514) 935-1101

Tu veux trouver des solutions de rechange à tes problèmes? Tu as besoin d'aide? Alors, prends le téléphone, tu n'es plus seul!

Jeunesse J'écoute : 1 800 668-6868 (www.jeunessejecoute@sympatico.ca)

Tu as besoin que l'on t'écoute? Tu veux te confier mais tu ne sais pas à qui t'adresser? Alors, appelle les intervenants de cette ligne d'écoute, tu trouveras un réconfort certain!

Info Crime : 1 800 711-1800

Tu veux dénoncer un crime? Tu veux en parler à quelqu'un? L'intimidation, c'est criminel et le taxage aussi! Ne reste pas avec ton problème, ça ne peut pas être pire! Dénonce, c'est plus sûr!

Poste de police : 9-1-1

Tu as décidé de porter plainte contre ton agresseur? Tu en as parlé avec tes parents? des enseignants? la direction d'école? et vous en êtes venus à cette conclusion? Alors, fonce! Tu n'as plus à subir les menaces des autres.

Drogue, aide et référence : 1 800 265-2626

Bois-tu pour soulager tes souffrances? Consommes-tu des drogues pour noyer tes chagrins? Téléphone avant que ton problème ne s'aggrave!

Suicide-action Montréal : (514) 723-4000

Tu n'en peux plus? Tu penses à en finir avec la vie? Tu crois que le suicide est une solution? Tu te trompes! Donne-toi une chance et téléphone immédiatement au (514) 723-4000.

Parents-Secours : (514) 956-2555

Tu as peur après l'école? Tu ne sais jamais ce que les autres te réservent sur le chemin du retour? Identifie les maisons de ton quartier qui portent l'emblème de Parents-Secours et, quand tu as peur, réfugie-toi là.

Grands Frères et Grandes Sœurs : (514) 684-6100

Tu es seul et tu n'as pas beaucoup d'amis? Tu veux quelqu'un pour t'amuser? Tu souhaites avoir un grand frère ou une grande sœur pour t'écouter? Alors, n'attends plus et communique avec cette ressource.

Maison de jeunes

Y a-t-il une maison de jeunes dans ton quartier? Trouve-la. Il y a des intervenants prêts à t'écouter.

*Aussi, pour t'aider à résoudre tes problèmes,
consulte ce site web : www.parlonsen.com*

JE CONNAIS MES FORCES!

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je suis plus fort que je le crois.
Je suis plus habile que je le pense.
Je suis plus compétent que je le dis.*

QUELQUES CONSIGNES...

Identifie tes forces et utilise-les pour faire face à l'intimidation et au taxage.

1. Nomme trois qualités dominantes qui caractérisent ta personne.

a) _____ b) _____ c) _____

2. Explique en quoi ces trois qualités peuvent t'aider à faire face à l'intimidation et au taxage.

3. Nomme une chose dont tu es fier.

4. Nomme une chose que tu as réussi à surmonter récemment.

5. Nomme une chose que tu fais très bien.

6. Nomme un point sur lequel on peut vraiment te faire confiance.

7. Nomme une chose que tu fais et qui t'attire les compliments des autres.

8. Dis pourquoi tu es une personne unique et spéciale.

Complète les phrases...

1. Je suis bon pour _____

2. Je suis capable de _____

3. Je suis compétent dans _____

4. Une chose que j'aime chez moi, c'est _____

5. J'ai du cran pour _____

Si j'avais une seule chose de formidable à dire sur moi, je dirais que...

J'UTILISE MES FORCES!

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je connais mes forces.
Je ne suis pas seul.
Je sais me défendre.*

QUELQUES CONSIGNES...

Identifie des solutions pour faire face à l'intimidation et au harcèlement à partir des mises en situation suivantes. Puis, nomme des ressources (organismes, associations, etc.) qui peuvent t'aider à t'en sortir.

1. Tu dois prendre l'autobus scolaire pour retourner à la maison après l'école. Martin prend le même autobus que toi et il ne t'aime pas. Il répand un tas de rumeurs à ton sujet. Il te ridiculise devant les autres et, parfois, il te menace en te disant qu'il va te casser la gueule. **Que peux-tu faire? Nomme une ressource qui peut t'aider.** (*Utilise la feuille-soutien intitulée : Des ressources pour mieux t'aider.*)

2. Luc, c'est le gars que tout le monde craint. Il a une sale tête. Il te harcèle et te demande souvent de l'argent. **Que peux-tu faire? Nomme une ressource qui peut t'aider.**

3. Martine, c'est la petite nouvelle dans ton école. Depuis son arrivée, elle ne cesse de rire de toi. Elle critique tout ce que tu fais et ordonne à ses copines de t'ignorer. À cause d'elle, tu as même perdu un tas d'amies. **Que peux-tu faire? Nomme une ressource qui peut t'aider.**

4. Expose ta situation et partage ce que tu vis avec les autres. Puis, trouve une solution et identifie une ressource qui peut t'aider.

JE PASSE À L'ACTION ET JE DÉNONCE

FICHE D'ACTIVITÉ C

*Je sais ce que je fais.
J'ai longuement réfléchi.
Je suis prêt à dénoncer.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et informe-toi davantage.

1. Que signifie pour toi le mot *dénoncer*?

2. Que signifie pour toi le mot *stooler*?

3. Y a-t-il une différence entre ces mots? Laquelle?

4. Complète les phrases suivantes :

A) *Dénoncer* quelqu'un, c'est comme _____

B) *Dénoncer* n'est pas comme _____

C) *Stooler* quelqu'un, c'est comme _____

D) *Stooler* n'est pas comme _____

5. Tu aimerais dénoncer ton agresseur, mais tu as peur que la situation ne dégénère. Sois honnête, en quoi ta situation peut-elle être pire que maintenant (identifie le pire qui pourrait t'arriver)?

6. Et si le pire arrivait... Que pourrais-tu faire pour t'en sortir?

*Quand je dénonce mon agresseur, je m'aide à m'en sortir!
Quand je stooler quelqu'un, je cherche à nuire à cette personne!*

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des victimes

Clientèle : victimes d'intimidation et de taxage.

Durée de l'activité : 90 minutes environ.

Titre de l'activité : Je préviens les coups et je m'affirme.

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : Je découvre mon style...;
- *fiche d'activité B, intitulée* : L'affirmation de soi, un pas vers la liberté!;
- *fiche d'activité C, intitulée* : Des modèles d'affirmation de soi.

Objectifs :

- Découvrir son style d'affirmation.
- Apprendre à s'affirmer devant les autres.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE À L'INTENTION DES VICTIMES DE TAXAGE

- Relancer les jeunes du premier et du second groupes victimes d'intimidation et de taxage et leur demander s'ils sont intéressés à participer à un troisième atelier portant sur l'affirmation de soi. Les convoquer pour une rencontre d'environ 90 minutes.
- Réunir les participants dans un local précis et créer une atmosphère conviviale.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe. Pour faciliter la présentation, leur demander de nommer trois qualités dominantes de leur personnalité. Commencer l'exercice en citant trois qualités qui vous caractérisent vous-même.
- Définir les objectifs de la rencontre et procéder au déroulement de l'activité en suivant les prochaines étapes.

Questionner les jeunes : 1) Que signifie pour vous l'expression *affirmation de soi*? 2) Nommer des personnes qui, d'après vous, s'affirment devant les autres. 3) Pourquoi croyez-vous que ces personnes adoptent un style affirmatif dans leurs relations interpersonnelles? 4) Comment expliquez-vous le fait que vous ayez du mal à vous affirmer devant les autres? 5) Comment pourriez-vous devenir une personne plus affirmative?

- Distribuer aux participants la **fiche d'activité A**, intitulée : *Je découvre mon style...*
- Donner la consigne suivante aux jeunes : « Complétez les mises en situation de la fiche d'activité A. » Accorder aux participants cinq minutes pour qu'ils puissent compléter les mises en situation.
- Faire un retour en plénière et discuter avec les jeunes de leurs résultats.
- Fournir aux jeunes la définition suivante de l'affirmation de soi : « *S'affirmer, c'est être capable, pour son bien-être et son intérêt, de se tenir debout sans anxiété excessive et d'exprimer honnêtement ses sentiments, ou de soutenir des opinions sans nier la valeur personnelle de l'autre.* » (Ball-Wyman, 1997) « *C'est donc un comportement honnête, une expression appropriée, directe, d'un sentiment, d'une croyance ou d'une opinion.* » (Jakilowski, 1973)
- Leur demander s'ils en comprennent le sens. Vérifier leur compréhension en leur demandant de vous définir certains mots comme anxiété, sentiment, honnêteté, valeur personnelle, etc.
- Dire aux jeunes qu'il existe différents styles d'affirmation de soi et leur donner des exemples : passif (silence), agressif (injure, moquerie, blâme, etc.) et affirmatif (respect de soi et des autres).
- Demander aux jeunes d'apporter des exemples tirés de leur vécu de ces trois styles.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité B**, intitulée : *L'affirmation de soi, un pas vers la liberté!* Il s'agit ici d'identifier les avantages et les inconvénients de chacun des styles d'affirmation.
- Demander aux jeunes de répondre aux questions. Faire l'exercice en groupe.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité C**, intitulée : *Des modèles d'affirmation de soi.*
- Conclure avec cet exercice et demander aux jeunes s'ils sont intéressés à une prochaine rencontre, intitulée : *Le taxeur, j'en fais mon affaire!*
- Fixer une date de rencontre avec les jeunes intéressés.

JE DÉCOUVRE MON STYLE...

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je m'affirme parce que j'en suis capable.
Je m'affirme parce que c'est la solution.*

QUELQUES CONSIGNES...

Découvre ton style en répondant aux différentes mises en situation qui te sont présentées. Surtout, sois honnête.

Encerle la réponse appropriée (la lettre) aux mises en situation qui te sont proposées et fais tes propres constats.

1) Tu marches dans un corridor de l'école et une bande de jeunes t'insultent. Comment réagis-tu?

- a) Tu ne fais rien de peur de soulever leur colère davantage.
- b) Tu réagis violemment en les injuriant à ton tour.
- c) Tu leur demandes poliment de cesser de te harceler et tu continues ton chemin.

2) Ton meilleur ami te confie qu'il est victime de taxage. Comment réagis-tu?

- a) Tu l'écoutes et tu lui suggères d'en parler à ses parents.
- b) Tu l'écoutes et tu lui proposes de se venger.
- c) Tu l'écoutes et tu ne dis rien, car tu as peur de ne pas le conseiller judicieusement.

3) On se moque souvent de toi en classe. Comment réagis-tu?

- a) Tu envoies promener ceux qui rient de toi.
- b) Tu ignores ceux qui rient de toi et tu ne fais rien pour les décourager d'arrêter.
- c) Tu leur demandes gentiment d'arrêter de se moquer de toi parce que ça te dérange.

4) Tu es victime de taxage depuis quelques semaines. Comment réagis-tu?

- a) Tu cherches un moyen pour te venger. Tu les attends de pied ferme.
- b) Tu dénonces les malfaiteurs aux autorités compétentes.
- c) Tu ne le dis à personne, tu as peur et tu as honte.

5) Tu apprends par tes amis qu'un taxeur cherche à te voler ton argent. Comment réagis-tu?

- a) Tu confrontes le supposé *taxeur* et tu l'avises de te laisser tranquille, sinon il aura à faire à toi.
- b) Tu attends que le supposé *taxeur* s'en prenne à toi et, s'il le fait, tu portes plainte contre lui.
- c) Tu évites cette personne et tu laisses ton argent chez toi.

L'AFFIRMATION DE SOI, UN PAS VERS LA LIBERTÉ!

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je m'affirme parce que je m'assume.
Je m'affirme parce que je suis responsable.
Je m'affirme parce que je veux vivre librement.*

QUELQUES CONSIGNES...

Pour chaque style d'affirmation, identifie les avantages et les inconvénients. Puis, discute de tes réponses avec ton groupe.

Style passif :

Les avantages que j'identifie sont :

Les inconvénients que j'identifie sont :

Style agressif :

Les avantages que j'identifie sont :

Les inconvénients que j'identifie sont :

Style affirmatif :

Les avantages que j'identifie sont :

Les inconvénients que j'identifie sont :

DES MODÈLES D'AFFIRMATION DE SOI

FICHE D'ACTIVITÉ C

*Je connais une personne qui s'affirme devant les autres.
Je reconnais que cette personne présente un style affirmatif.
J'admire cette personne pour sa franchise et son courage.*

QUELQUES CONSIGNES...

Identifie trois personnes de ton entourage qui présentent habituellement un style affirmatif dans leurs relations interpersonnelles et dis pourquoi tu les admires. Puis, transmets-leur ce petit exercice en guise d'affirmation de soi. Enfin, félicite-toi pour tes efforts menés jusqu'ici.

Cette personne s'appelle : _____

Elle présente un style affirmatif.

Je l'admire parce que...

Cette personne s'appelle : _____

Elle présente un style affirmatif.

Je l'admire parce que...

Cette personne s'appelle : _____

Elle présente un style affirmatif.

Je l'admire parce que...

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des victimes

Clientèle : victimes d'intimidation et de taxage.

Durée de l'activité : 90 minutes environ.

Titre de l'activité : **Le taxeur, j'en fais mon affaire!**

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : **Vous avez dit... anxiété?**
- *fiche d'activité B, intitulée* : **La dénonciation : la porte de sortie!**

Objectifs :

- Comprendre certains sentiments liés à l'intimidation et au taxage.
- Utiliser l'approche émotivo-rationnelle pour surmonter son anxiété.
- Favoriser la dénonciation.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES VICTIMES

- Relancer les jeunes qui ont assisté aux dernières rencontres. Demander aux jeunes s'ils sont intéressés à participer à un dernier atelier sur les émotions en lien avec l'anxiété. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ 90 minutes.
- Réunir les participants dans un local précis et créer une atmosphère conviviale.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe. Pour y parvenir, ils doivent nommer un bon coup pour lequel ils ressentent de la fierté. Par exemple, voici Antoine, il est fier d'avoir augmenté ses notes en mathématiques.
- Définir les objectifs de la rencontre et procéder au déroulement de l'activité en suivant les étapes qui vous sont proposées.
- Interroger les jeunes : 1) Qu'est-ce que la peur? (*Sentiment désagréable et douloureux face à la menace d'un danger, réel ou imaginaire.*) 2) Qu'est-ce que l'anxiété? (*Sentiment désagréable et douloureux face à la menace d'un danger, réel ou imaginaire, accompagné d'une incapacité de se prémunir contre ce danger.*) 3) Voyez-vous une différence entre ces deux mots? (*L'anxiété est un sentiment plus douloureux que la peur parce que la personne ne croit pas qu'elle peut se défendre efficacement.*) 4) Pouvez-vous apporter des exemples de situations que vous avez vécues en lien avec la peur, l'anxiété et le taxage (et l'intimidation)? (**Exemple d'une personne qui vit de la peur** : Josée traverse un parc, aperçoit des jeunes plus âgés qui ont l'habitude de taxer les autres et, même si elle a peur, elle marche la tête haute car elle sait qu'elle n'est pas dépourvue. **Exemple d'une personne qui vit de l'anxiété** : Nathalie traverse un parc, aperçoit des jeunes plus âgés qui ont l'habitude de taxer les autres et elle ne croit pas qu'elle peut se défendre contre eux.) 5) Comment faites-vous actuellement pour surmonter votre peur et votre anxiété?
- Définir le mot *anxiété*. Commencer par apporter des synonymes comme inquiétude, angoisse, effroi, frayeur, terreur, panique, etc. Puis, conclure avec la définition suivante : « ... l'anxiété, c'est quand une personne perçoit un danger (réel ou imaginaire) et qu'elle se sent incapable d'y faire face. Autrement dit, la personne n'est pas apte à se prémunir contre le danger qu'elle perçoit. Elle se dit en grande partie impuissante face à ce danger. » À titre d'exemple, voici Julie, qui vit de l'anxiété face aux menaces de Robin. Elle croit que Robin va s'en prendre à elle (*peur*) et ne sait pas trop quoi faire pour le dissuader de lui voler son argent (*anxiété*). Pour diminuer son anxiété, voire l'enrayer, Julie devra avoir recours à deux stratégies : la **confrontation** et l'**action**. La confrontation consiste à modifier son langage intérieur (pensées, idées, croyances, perceptions, etc.) en le comparant à la réalité des faits. Par exemple, ici Julie devra se demander si les menaces de Robin sont réelles, en quoi elles consistent exactement et quels inconvénients réels ces menaces pourraient lui occasionner. Puis, en second lieu, Julie devra passer à l'action. Ainsi, si les menaces de Robin sont mises à exécution, Julie pourra loger une plainte contre lui. Elle n'est donc pas sans ressources.
- Expliquer aux jeunes que la cause des émotions réside dans la tête (pensées, idées, croyances, perceptions, etc.) des gens et non dans les situations qu'ils vivent. D'ailleurs, il n'est pas rare de constater que face à un même événement ou à une situation similaire, deux personnes ont des réactions et des émotions différentes. Pour illustrer cet exemple, prenons le cas de deux adolescents victimes de taxage : le premier réagit agressivement en se défendant et le second a une réaction plutôt effacée, voire passive, en ne faisant rien et en craignant le retour du *taxeur*.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES VICTIMES (suite)

- Distribuer aux participants la **fiche d'activité A**, intitulée : *Vous avez dit... anxiété?*
- Demander aux jeunes de répondre aux questions. Faire l'exercice en groupe.
- Permettre aux jeunes d'exprimer leurs émotions à propos du taxage et de l'intimidation.
- Inviter les participants à pratiquer les étapes qui leur sont présentées afin de surmonter leur anxiété.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité B**, intitulée : *La dénonciation : la porte de sortie!*
- Animer cet exercice en groupe et expliquer aux jeunes la différence entre la dénonciation et la délation (cf. la page, au début de ce programme, intitulée : *Quelques définitions importantes à propos du taxage...*)
- Inviter les jeunes qui souhaitent porter plainte à consulter un enquêteur de police.
- Accompagner les jeunes et leurs parents au poste de police, le cas échéant.
- Conclure cette activité en remerciant les jeunes de leur participation et en les invitant à vous consulter, surtout s'ils en ressentent encore le besoin.

VOUS AVEZ DIT... ANXIÉTÉ?

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Quand je suis anxieux, je demeure impuissant.
Quand je passe aux actes, je deviens plus confiant.*

QUELQUES CONSIGNES...

Apprends à surmonter ton anxiété en répondant aux questions suivantes. Puis, assure-toi de passer aux actes pour évacuer ton anxiété, en partie ou en totalité.

1. Décris une situation où tu as été victime d'intimidation ou de taxage. (*Où étais-tu? Avec qui? Que s'est-il passé exactement? Qu'as-tu fait?, etc.*)

2. Comment as-tu vécu cette agression? Nomme les émotions qui t'ont envahi.

3. Comment as-tu réagi par la suite? (*Ex. : Je n'ai rien dit à personne.*)

4. Quelle est la probabilité qu'une telle situation se reproduise? _____

5. Sur quoi te bases-tu pour conclure qu'il en est ainsi?

6. Quel serait le pire des scénarios dans une telle situation?

7. Si ce scénario se matérialisait, sur quoi te bases-tu pour dire que tu es incapable d'y faire face?

8. Que peux-tu réellement faire pour te défendre si cela se produisait?

LA DÉNONCIATION : LA PORTE DE SORTIE!

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Si je suis victime d'intimidation, je dénonce la situation.
Si je suis victime de taxage, je porte plainte à la police.*

QUELQUES CONSIGNES...

Considère la mise en situation suivante et apprends à dénoncer les personnes qui s'adonnent au taxage.

Marco est légèrement timide. Avant-hier, pour la troisième fois, François l'a encore ridiculisé. En plus, il a demandé à Marco de lui remettre sa montre. Marco ne voulait pas. François est donc passé aux actes. Il a frappé Marco au visage. Bien entendu, devant cette violence, Marco a remis à François la montre que son grand-père lui avait donnée. Depuis ce temps, Marco évite François. Il a terriblement peur que François recommence. Marco ne sait pas trop quoi faire.

1) Quel est le danger qui menace Marco? Ce danger est-il réel? En quoi consiste-t-il exactement?

2) Quel est le pire des scénarios qui pourrait arriver à Marco?

3) Est-il exact d'affirmer que Marco est impuissant face à une telle éventualité? Pourquoi?

4) Que pourrait bien faire Marco pour se défaire de l'emprise de François, le taxeur?

5) Si tu vivais une situation similaire à celle de Marco, procéderaistu de la même façon? Pourquoi?

Qu'attends-tu pour dénoncer?

***SURMONTER SON ANXIÉTÉ EN DÉNONÇANT,
C'EST LA PORTE DE SORTIE!***

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des *taxeurs*

Clientèle : taxeurs et intimidateurs

Durée de l'activité : deux heures environ.

Titre de l'activité : J'agis autrement!

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée : Qui suis-je?;*
- *fiche d'activité B, intitulée : Des conséquences, rien que des conséquences!;*
- *fiche d'activité C, intitulée : Je change, moi? Voyons voir!*

Objectifs :

- Identifier ses propres caractéristiques en lien avec le comportement intimidant.
- Identifier les conséquences du taxage et de l'intimidation sur soi.
- Planifier une nouvelle action aidante pour soi et les autres.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE À L'INTENTION DES TAXEURS

- Recruter cinq ou six jeunes qui s'adonnent au taxage et à l'intimidation à partir des cas que l'on vous réfère. Demander aux jeunes s'ils sont intéressés à participer à un atelier qui porte, entre autres, sur la connaissance de soi. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ deux heures.
- Réunir les participants dans un local précis et créer une atmosphère conviviale.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe. Pour faciliter la présentation, les inviter à compléter devant le groupe, et à tour de rôle, l'une des phrases suivantes :
 - *L'intimidation, c'est...*
 - *Le taxage, c'est...*
 - *J'ai tendance à me montrer agressif quand...*
 - *J'éprouve de la colère quand...*
 - *Je déteste que l'on me contrarie quand...*
 - *Je pense que l'autorité, c'est...*
 - *J'ai tendance à utiliser l'intimidation quand...*
 - *J'ai recours au taxage parce que...*
 - *Au lieu d'intimider ou de taxer, je pourrais...*
 - *J'éprouve de la culpabilité quand...*
 - *J'ai conscience que le taxage peut...*
 - *J'ai confiance en mon avenir parce que...*
 - *Je désire renoncer au taxage parce que...*
 - *Je souhaite renoncer à l'intimidation parce que...*
- Préciser aux jeunes les objectifs de la rencontre et poursuivre votre animation en suivant les étapes proposées.
- Distribuer aux jeunes la première partie de la **fiche d'activité A**, intitulée : *Qui suis-je?* Leur présenter l'histoire d'Alexis, *l'intimidateur* afin qu'ils puissent identifier leurs propres caractéristiques en lien avec le comportement intimidant.
- Animer une courte discussion avec les jeunes en vous inspirant des questions qui figurent sur la **fiche d'activité A**, deuxième partie.
- Expliquer aux jeunes en quoi consiste réellement l'intimidation et insister pour leur dire que cette conduite peut les mener en cour. Voici des formes d'intimidation possibles : taquineries mesquines et moqueries, chantage, harcèlement, mépris, rejet, exclusion, usage de la violence verbale (injures, insultes, blâmes, etc.) et physique (pincement, tiraillement, bousculade), rumeurs malveillantes et commérages, gestes disgracieux (doigt d'honneur), grimaces, regards menaçants, faire peur, voler (*taxer*).
- Accorder une courte pause aux jeunes.

*DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE
À L'INTENTION DES TAXEURS
(suite)*

- Poursuivre la rencontre en distribuant aux participants la **fiche d'activité B**, intitulée : *Des conséquences, rien que des conséquences...* Le but de cet exercice est d'aider les jeunes à prendre conscience des conséquences de leurs actes. Voici des exemples de conséquences négatives : perte d'amis; baisse du rendement scolaire; pourparlers avec les parents, la direction et les enseignants; risque de poursuites judiciaires; etc.
- Demander aux participants comment ils pensent renoncer à l'intimidation et au taxage.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité C**, intitulée : *Je change, moi? Voyons voir!* Le contenu de cette fiche vise le changement par l'entremise de nouvelles actions plus acceptables et valorisantes.
- Demander aux jeunes de révéler aux autres leurs réponses (nouvelles actions). Leur accorder la parole à tour de rôle.
- Conclure cette rencontre en invitant les jeunes à mettre en pratique leurs nouvelles actions et planifier avec eux une deuxième rencontre, intitulée : *Dernier avertissement*.
- Fixer avec les participants la date de la prochaine rencontre.

QUI SUIS-JE?

Première partie

FICHE D'ACTIVITÉ A

Je me compare.

Je me sensibilise.

Je me responsabilise.

QUELQUES CONSIGNES...

Lis l'histoire d'Alexis et compare ta situation à la sienne en soulignant les caractéristiques de son comportement qui te concernent.

Je me prénomme Alexis et j'aurai 16 ans en février prochain. Je n'ai pas toujours été un ange. Par contre, depuis un an, je me suis assagi. Je suis plus tranquille et moins fanfaron. J'ai eu une interdiction de la Cour de m'approcher de Cédric...

Tout a commencé quand j'ai rencontré Paul. C'était un élève de ma classe. Je me suis vite lié d'amitié avec lui parce que je le trouvais pas mal cool. Ensemble, on a fait les pires conneries. J'ai même volé pour faire partie de sa gang. Dès nos premières semaines ensemble, je me suis mis à changer. Je suis devenu plus effronté avec mes parents et mes enseignants et je me suis mis à injurier les autres. Le pire, c'est que je trouvais ça drôle. Pour impressionner et surtout pour me valoriser, j'ai commencé à me moquer des autres, plus spécifiquement de Cédric, le gars le plus timide de l'école. A plusieurs reprises, je lui ai fait peur en le menaçant. J'ai même parti la rumeur selon laquelle il était un homosexuel. Tout le monde riait. Je suis allé même jusqu'à le taxer. C'est fou comment une personne peut devenir méchante parfois...

Au fond, je ne voulais pas faire ça, mais je me disais que c'était pas non plus la fin du monde. Je voulais simplement m'amuser et faire rire les autres qui, apparemment, trouvaient ça aussi drôle que moi. J'ai continué pendant des semaines à intimider le petit Cédric devant tous et chacun. Et, à chaque fois, j'avais toujours une bonne excuse pour justifier ma conduite. Toujours est-il qu'un après-midi, en plein cours, on m'appela au bureau du directeur. Là, on m'attendait...

Cet après-midi-là, j'ai dû répondre de mes actes devant un enquêteur de police. Les parents de Cédric avaient porté plainte contre moi. J'ai tenté de m'expliquer, mais en vain. On convoqua mes parents. Évidemment, ils étaient sous le choc d'apprendre que leur fils aîné était en fait l'*intimidateur* de l'école, surtout que Cédric n'était pas ma seule victime...

Étant donné que c'était ma première offense, le juge a été clément. Je n'avais plus le droit de m'approcher de Cédric. Je lui ai même écrit une lettre d'excuses. Grâce à cette lettre, j'ai compris ce qu'il avait enduré à cause de moi. Par ailleurs, j'ai dû rencontrer un psychologue, histoire d'apprendre à me comporter de façon acceptable.

Enfin, je ne peux pas dire que je regrette cet épisode de ma vie. J'ai appris à voir plus clair en moi. Aujourd'hui, quand j'ai le goût d'impressionner les autres ou de les faire rire, je leur raconte plutôt des blagues. J'évite surtout de les pointer du doigt. J'ai eu ma leçon.

QUI SUIS-JE?

Deuxième partie

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je désire vraisemblablement changer.
Je me conscientise et je prends position.
J'agis déjà autrement en étant honnête.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et sois honnête.

1. En quoi le personnage d'Alexis te ressemble-t-il? Qu'as-tu de commun avec cette personne?

2. Comment expliques-tu ton comportement intimidant?

3. Que crois-tu que les victimes ressentent lorsqu'elles sont intimidées ou taxées?

4. Aimerais-tu subir le même traitement? Pourquoi?

5. Que cherches-tu en intimidant ou en taxant les autres?

6. Comment pourrais-tu obtenir ce que tu veux sans recourir à l'intimidation?

DES CONSÉQUENCES, RIEN QUE DES CONSÉQUENCES...

FICHE D'ACTIVITÉ B

J'identifie les conséquences de mes actes.

J'analyse le tout et je fais le bilan.

Je prends la chance de changer.

QUELQUES CONSIGNES...

Identifie les conséquences ou les désavantages à pratiquer l'intimidation et le taxage, et dis pourquoi tu aimerais changer.

1. Parmi les gestes d'intimidation suivants, lesquels pratiques-tu le plus souvent envers les autres? (*Encerle la ou les réponses qui te concernent.*)

- *Chantage et menaces*
- *Rejet et exclusion*
- *Usage de la violence verbale (injures, blâmes, insultes, etc.)*
- *Usage de la violence physique (pincement, tiraillement, bousculade, etc.)*
- *Commérages et rumeurs*
- *Gestes disgracieux (doigt d'honneur) et grimaces*
- *Moquerie et taquinerie mesquines*
- *Taxage*

2. Quels sont les inconvénients que tu as rencontrés jusqu'à maintenant à cause de ton comportement intimidant?

3. Quels sont les autres inconvénients (ou conséquences) que tu risques de vivre si tu ne cesses pas d'intimider ou de taxer les autres?

*Il n'est pas trop tard pour changer.
C'est à toi de faire le bon choix!*

JE CHANGE, MOI? VOYONS VOIR!

FICHE D'ACTIVITÉ C

*Je planifie mes actions.
Je développe mes compétences.
Je modifie mes attitudes.*

QUELQUES CONSIGNES...

Planifie une nouvelle action qui peut t'aider à améliorer ton attitude envers les autres et mets-la en pratique.

1. Je souhaite faire preuve de tolérance envers mes camarades de classe.
Ma prochaine action sera de...

2. Je désire comprendre les sentiments des autres personnes qui m'entourent.
Ma prochaine action sera de...

3. Je veux apprendre à maîtriser ma colère ou mon agressivité quand on me contrarie.
Ma prochaine action sera de...

4. Je tiens à respecter les personnes en autorité quand elles m'imposent une règle à suivre.
Ma prochaine action sera de...

5. Je désire me comporter de façon amicale envers mes camarades de classe.
Ma prochaine action sera de...

6. Je veux apprendre à écouter les autres quand je suis en classe ou ailleurs.
Ma prochaine action sera de...

7. Je désire m'affirmer de façon gentille et courtoise quand une personne, jeune ou adulte, m'adresse la parole.
Ma prochaine action sera de...

8. Je souhaite assumer mes responsabilités face à mon comportement intimidant.
Ma prochaine action sera de...

9. Je veux aider quelqu'un qui est victime d'intimidation ou de taxage.
Ma prochaine action sera de...

10. Je souhaite me faire pardonner certaines erreurs du passé.
Ma prochaine action sera de...

11. Je veux cesser d'intimider ou de taxer.
Ma prochaine action sera de...

Je veux changer, je peux changer!

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des *taxeurs*

Clientèle : **taxeurs et intimidateurs**

Durée de l'activité : **90 minutes environ.**

Titre de l'activité : **Dernier avertissement.**

Matériel :

- *vidéocassette* **Passeport pour le crime** (Société de criminologie du Québec);
- *fiche d'activité A*, intitulée : **Je réfléchis, un peu, beaucoup, extrêmement...;**
- *fiche d'activité B*, intitulée : **Je fais le bilan...;**

Objectifs :

- Réfléchir sur le sens de ses actions en matière d'intimidation et de taxage.
- Prendre conscience de ses difficultés en vue d'adopter un comportement plus responsable.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE À L'INTENTION DES TAXEURS

- Recruter de nouveaux candidats parmi les jeunes qui vous sont référés et relancer ceux qui ont assisté à la rencontre précédente. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à un atelier qui porte sur l'intimidation et le taxage. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ 90 minutes.
- Réunir les participants dans un local précis en créant une atmosphère conviviale.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Demander aux jeunes de se présenter au groupe. Pour faciliter la présentation des jeunes, leur demander à tour de rôle d'identifier leur animal préféré et de dire pourquoi ils ont choisi cet animal.
- Préciser aux participants les objectifs de la rencontre et poursuivre en suivant les prochaines étapes.
- Demander aux jeunes d'expliquer, à tour de rôle, les circonstances qui les ont menés au taxage et à l'intimidation.
- Présenter aux participants la vidéocassette intitulée : *Passeport pour le crime* dont la durée est de 25 minutes. Préciser aux jeunes qu'ils vont être témoins de différentes scènes d'intimidation et de taxage et, surtout, leur demander de concentrer leur attention sur les conséquences de ces actes pour la victime et l'agresseur.
- Questionner les jeunes : 1) Quelle conclusion tirez-vous de cette histoire? 2) En quoi le taxage est-il un crime (vol qualifié)? 3) Si une personne intimide ou taxe, que risque-t-elle? 4) Comment une personne devrait-elle s'y prendre pour cesser d'intimider ou de taxer?
- Distribuer aux participants la **fiche d'activité A**, intitulée : *Je réfléchis, un peu, beaucoup, extrêmement...*
- Dire aux jeunes de répondre par oui ou par non aux énoncés qui figurent sur cette fiche. Leur accorder un maximum de 10 minutes pour compléter cet exercice.
- Poursuivre l'exercice en discutant avec les jeunes des points qui les concernent, tout en considérant les points qu'ils souhaitent améliorer en vue de se responsabiliser davantage face à leurs comportements en société.
- Accorder aux jeunes une courte pause et amorcer le prochain exercice, intitulé : *Je fais le bilan...* L'objectif premier de cette activité est de permettre aux jeunes d'identifier leurs principales difficultés et les forces qui les habitent. Distribuer aux jeunes la première et la deuxième parties de la **fiche d'activité B** et leur accorder du temps pour répondre aux questions. Animer une courte discussion à partir de cette fiche.
- Conclure la rencontre d'aujourd'hui en invitant les jeunes à une troisième rencontre, intitulée : *Moi, je passe...*
- Fixer avec les participants la date de la prochaine rencontre.

JE RÉFLÉCHIS, UN PEU, BEAUCOUP, EXTRÊMEMENT...

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je pense à ce que je veux devenir dans la vie.
Je réfléchis à la manière dont je traite les autres.
Et je me demande si j'aimerais subir le même sort.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds par oui ou par non aux énoncés qui te sont présentés
et réfléchis à la manière dont tu aimerais être traité.

1. Je n'aime pas que les autres élèves me contrarient inutilement.
2. J'aime provoquer et défier les autres élèves et parfois même les adultes.
3. Je ne dis pas toujours aux autres ce que je ressens, de peur de faire rire de moi.
4. J'adore faire rire les autres et il m'arrive de taquiner certains élèves de façon mesquine rien que pour rire.
5. Je me mets facilement en colère.
6. Je cherche à me venger si quelqu'un me fait du tort.
7. Je deviens agressif si l'on me nargue.
8. Je n'hésite pas à frapper ou à pousser une personne qui me traite de tous les noms.
9. Je suis prêt à me battre pour défendre mon honneur.
10. Je suis prêt à partir une rumeur contre une personne pour me venger d'elle.
11. J'ai souvent tendance à blâmer les autres de ce qui m'arrive.
12. Je ne suis pas toujours poli envers les autres élèves ou adultes; je peux facilement les envoyer promener.
13. J'ai déjà intimidé, à plusieurs reprises, une ou plusieurs personnes.
14. J'ai déjà taxé quelqu'un.
15. Je passe facilement pour un dur aux yeux des autres élèves.
16. J'ai déjà été suspendu de l'école ou de mes cours pour mauvaise conduite.

MA CONCLUSION...

1. Je constate que...

2. Voici ce que j'aimerais améliorer..

3. Voici ce que je pourrais faire pour m'améliorer...

JE FAIS LE BILAN...

Première partie

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je songe à mon futur.
Je constate que je dois changer.
Je me prends en main.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes et fais le bilan de ce que tu aimerais améliorer en toi.

1. Quand je pense à mes actions passées touchant l'intimidation et le taxage, je me dis que...

2. Les sentiments négatifs que j'éprouve le plus souvent en fonction de ces actions sont...

3. Ma plus grande difficulté en ce moment, c'est...

4. La personne avec qui j'éprouve le plus de problèmes, à l'école ou ailleurs, est...

5. Une chose que je fais et qui m'attire souvent des problèmes, c'est...

6. Il y a une chose qui me tracasse en ce moment et c'est...

7. En ce moment, j'ai du mal à faire face à...

8. Une chose que les autres n'aiment pas de moi, c'est...

9. Une de mes difficultés qui refait souvent surface, c'est...

10. Un des objectifs sur lesquels je travaille en ce moment, c'est...

11. La chose que j'aimerais le plus changer en moi, c'est...

JE FAIS LE BILAN...

Deuxième partie

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je pense à mon avenir.
Je prends en considération mes forces.
Je m'améliore donc et je change.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes, constate tes forces et apporte les changements nécessaires pour améliorer tes comportements en société.

1. Ce que je fais de mieux pour les autres, c'est...

2. Quand je pense à ce que je fais de bien pour les autres, je me dis que...

3. Ce que je ressens en accomplissant ces actions, c'est...

4. Le plus beau compliment que j'ai reçu dernièrement, c'était...

5. Une chose que je fais très bien et dont je suis fier, c'est...

6. Un point sur lequel on peut vraiment me faire confiance, c'est...

7. Une chose que les autres aiment de moi, c'est...

8. Une chose importante que je me propose de faire pour aider les autres, c'est...

9. Une difficulté que j'ai réglée dernièrement, et j'en suis fier, c'est...

10. En un mot, je dirais de moi que...

Joue gagnant et sois responsable!

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des *taxeurs*

Clientèle : taxeurs et intimidateurs

Durée de l'activité : deux heures environ.

Titre de l'activité : Moi, je passe...

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée : Des solutions de rechange, pourquoi pas?;*
- *fiche d'activité B, intitulée : Mon code d'honneur;*
- *fiche d'activité C, intitulée : Je prends le contrôle.*

Objectifs :

- Dresser une liste de solutions de rechange pour répondre à ses besoins de valorisation et de pouvoir.
- Rédiger son propre code d'honneur pour s'éloigner de l'intimidation et du taxage.
- Établir ses priorités et prendre son avenir en main.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE À L'INTENTION DES TAXEURS

- Relancer les jeunes qui ont assisté aux deux dernières rencontres. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à un atelier qui porte sur les solutions de rechange au taxage. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ deux heures.
- Réunir les participants dans un local précis en créant une atmosphère conviviale.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Leur demander de se présenter au groupe en identifiant trois qualités qui dominent leur personnalité.
- Préciser aux jeunes les objectifs de la rencontre.
- Regrouper les jeunes en équipes de deux. Leur demander d'écrire sur un carton les avantages que leur comportement intimidant leur procure. Par exemple : je me sens important, les autres m'aiment davantage, je me fais respecter, etc.
- Demander aux équipes d'afficher leur carton sur les murs.
- Revoir avec les équipes, à tour de rôle et à l'aide de leur carton, les avantages que les jeunes ont identifiés à leur comportement.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité A**, intitulée : *Des solutions de rechange, pourquoi pas?*
- Accorder environ cinq minutes aux équipes pour qu'elles établissent une liste des solutions de rechange au taxage et à l'intimidation. L'équipe qui a accumulé le plus de solutions valables gagne. Le but de cette activité, présentée sous forme de compétition, est précisément de stimuler la participation des jeunes à adopter des comportements socialement acceptables.
- Dresser, avec les jeunes, la liste des solutions de rechange à leur comportement. Faire en sorte que les participants puissent prendre cette liste en note.
- Accorder une courte pause aux jeunes.
- Poursuivre avec l'activité suivante, intitulée : *Mon code d'honneur*, en distribuant aux jeunes la **fiche d'activité B**. Dire aux jeunes de reprendre leur équipe.
- Accorder aux équipes une dizaine de minutes pour qu'elles complètent leur code d'honneur.
- Revenir en grand groupe et demander à chaque équipe de préciser son code d'honneur et de le signer.
- Conclure la présente rencontre en invitant les jeunes à respecter leur code d'honneur et à prendre leur vie en main.
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité C**, intitulée : *Je prends le contrôle*. Le but de cet exercice est d'aider les jeunes à se situer par rapport à leur avenir.
- Remercier les jeunes de leur participation et en profiter pour les convier à une quatrième et dernière rencontre, intitulée : *Lettre à une victime*.
- Fixer avec les participants la date de la prochaine rencontre.

DES SOLUTIONS DE RECHANGE, POURQUOI PAS?

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je pense à ce que je veux devenir dans la vie.
Je réfléchis à la manière dont je traite les autres.
Et je me demande si j'aimerais subir le même sort.*

QUELQUES CONSIGNES...

Identifie des solutions de rechange à l'intimidation et au taxage.
Puis, partage tes réponses avec les autres jeunes de ton groupe.

- *J'ai besoin de pouvoir...*
- *J'ai besoin de me sentir valorisé...*
- *J'ai besoin de sentir que je suis important pour les autres...*
- *J'ai besoin qu'on m'accepte...*
- *J'ai besoin qu'on m'aime...*
- *J'ai besoin de faire rire les autres...*
- *Etc.*

Au lieu d'intimider les autres ou de taxer, je pourrais...

1) _____

2) _____

3) _____

4) _____

5) _____

MON CODE D'HONNEUR

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je suis une personne de parole.
On peut me faire confiance.
Je prends le contrôle de ma vie.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions et construis ton propre code d'honneur afin de cesser d'intimider les autres.

Dorénavant, je me fais un devoir de (d')...

Par exemple : Utiliser un langage correct à l'égard des autres.

Dorénavant, je refuse de...

Par exemple : Rire des autres ou me moquer d'eux.

Et j'ai signé : _____

JE PRENDS LE CONTRÔLE

FICHE D'ACTIVITÉ C

*Je prends mon avenir en main.
Je deviens plus responsable.
J'assume mes futurs choix.*

QUELQUES CONSIGNES...

Planifie ton avenir en préparant ton itinéraire. Suis les consignes suivantes.

Volet : études

1) Ce que je fais de bien pour réussir ma vie scolaire :

2) Vais-je poursuivre mes études? Pourquoi?

3) Qu'est-ce qui pourrait m'arriver si je ne termine pas mes études secondaires?

4) Ce que je devrais améliorer pour réussir ma vie scolaire :

Volet : travail

1) Ce que j'aimerais faire comme métier ou profession :

2) Ce que je fais pour atteindre mes objectifs de carrière :

3) Ce que je devrais faire pour atteindre ces objectifs :

Volet : vie personnelle

1) Ce que je fais pour réussir ma vie personnelle :

2) Ce que je devrais améliorer pour réussir ma vie personnelle :

3) Veux-tu te marier? Pourquoi?

4) Veux-tu avoir des enfants? Pourquoi?

Mon avenir, j'y vois! J'y crois!

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des *taxeurs*

Clientèle : taxeurs et intimidateurs

Durée de l'activité : 90 minutes environ.

Titre de l'activité : Lettre à une victime.

Matériel :

- *feuille-soutien, intitulée : Poème à mon agresseur;*
- *fiche d'activité A, intitulée : Je me sensibilise;*
- *fiche d'activité B, intitulée : Je me libère.*

Objectifs :

- Comprendre les émotions et les conséquences de l'intimidation et du taxage sur la victime.
- Adresser une lettre d'excuses ou de pardon à sa victime.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DE GROUPE À L'INTENTION DES TAXEURS

- Relancer les jeunes qui ont assisté aux rencontres précédentes. Leur demander s'ils sont intéressés à participer à un atelier qui porte sur le pardon. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ 90 minutes.
- Réunir les participants dans un local précis en créant une atmosphère conviviale.
- Remercier les jeunes de leur présence et les féliciter. Leur demander de se présenter au groupe en nommant deux ou trois bonnes actions qu'ils ont réalisées récemment.
- Préciser aux jeunes les objectifs de la rencontre.
- Questionner les jeunes : 1) Si tu étais victime d'intimidation ou de taxage, que ressentirais-tu? 2) Est-ce possible que la victime ressente des sentiments comparables aux tiens? 3) Qu'est-ce qui peut arriver aux victimes si elles ne dénoncent pas ce qui leur arrive? (*Perte d'estime de soi, cauchemars, baisse du rendement scolaire, isolement, dépression, tentatives de suicide, suicide, etc.*)
- Lire aux jeunes le contenu de la **feuille-soutien** : *Poème à mon agresseur*. Demander aux jeunes ce qu'ils pensent du poème en question.
- Demander aux jeunes de se placer en dyades (équipes de deux personnes) et distribuer aux équipes la première et la deuxième parties de la **fiche d'activité A**, intitulée : *Je me sensibilise*. La première partie de cette fiche présente l'histoire de Charlotte, victime d'intimidation et de taxage. Quant à la seconde partie, elle présente une pléiade de questions en vue de saisir les émotions de la victime et les conséquences du taxage sur elle.
- Accorder une quinzaine de minutes aux équipes pour compléter cet exercice.
- Poursuivre l'exercice en invitant les équipes à présenter leurs réponses au groupe.
- Accorder aux jeunes une courte pause avant de poursuivre avec le dernier exercice, intitulé : *Je me libère*.
- Poursuivre avec le dernier exercice et questionner les jeunes : 1) À quoi vous fait penser le mot pardon? 2) Comment peut-on s'y prendre pour se faire pardonner? 3) Si la victime ne veut pas pardonner, faut-il à tout jamais renoncer au pardon? 4) Est-ce possible de se pardonner à soi-même? Comment y arriver?
- Distribuer aux jeunes la **fiche d'activité B**, intitulée : *Je me libère*.
- Demander aux jeunes d'adresser une lettre d'excuses ou de pardon à leur(s) victime(s). Dire aux jeunes qu'ils ne sont pas obligés de remettre cette lettre aux victimes en question. Cependant, il est nécessaire de préciser aux participants que la libération ne peut venir complètement qu'avec le pardon de la victime.
- Accorder aux participants une vingtaine de minutes et plus pour compléter leur lettre. Puis, demander à ceux qui aimeraient le faire de partager ce qu'ils ont écrit avec les autres.
- Remercier chaleureusement les jeunes de leur participation et les inviter à venir vous rencontrer, surtout s'ils en ressentent le besoin. Leur laisser les coordonnées de votre organisme.

POÈME À MON AGRESSEUR

FEUILLE-SOUTIEN
(à l'intention de l'intervenant)

QUELQUES CONSIGNES...

Lire aux jeunes le poème d'une victime de taxage. Puis, questionner les jeunes à ce sujet.

*Toi le voleur qui crées la peur
Toi le taxeux, avec la rage au coeur*

*As-tu seulement pensé à ce qui aurait pu m'arriver
Non pas à toi, car c'était ton choix*

*Mais à moi, la victime de la gratuité de ton crime
Moi qui suis à jamais bouleversée et qui ne pourra jamais oublier*

*Derrière l'être humain qui barre ton chemin
Entre toi et l'argent, il y a la vie d'un innocent*

*As-tu réfléchi à la jeune femme
pour qui le résultat de ce drame
Aurait été de perdre sa jeunesse
au détriment de tes maladresses*

*As-tu seulement considéré que devant toi l'homme âgé
Son coeur aurait pu lâcher devant l'énervement imposé*

*Tu demandes à être pardonné et ton souhait peut être exaucé
Mais une chose ne peut pas être effacée
C'est la crainte en moi que tu as installée*

*Alors, s'il doit y avoir un jour dans ta vie un nouveau détour
N'oublie pas que le temps n'efface pas tout
Et que certains peuvent y perdre beaucoup*

Caroline, victime de taxage

JE ME SENSIBILISE

Première partie

FICHE D'ACTIVITÉ B

Je fais la connaissance de Charlotte.

J'identifie ce qu'elle ressent au fond de son cœur.

Je me penche sur ses problèmes pour mieux la comprendre.

QUELQUES CONSIGNES...

Prends connaissance de l'histoire de Charlotte et sensibilise-toi au drame qu'elle vit.

J'ai 13 ans et je m'appelle Charlotte. Je fréquente une école secondaire située en banlieue ouest de la ville de Montréal. Je demeure à Lachine. Je n'ai qu'une bonne amie à qui je peux tout dire. Les autres filles de l'école me font très peur. En fait, je suis victime d'intimidation et, plus récemment, de taxage. Je n'ose pas parler à mes parents de ce qui m'arrive. Ils sont trop occupés avec mon jeune frère. Il a de gros problèmes lui aussi. D'ailleurs, l'autre jour, il voulait se suicider. J'avoue que moi aussi j'y ai pensé. Grâce à l'intervention de Michel, un intervenant scolaire, j'ai décidé de ne rien faire pour l'instant.

Tout a commencé quand je suis déménagée à Lachine. Je n'avais pas beaucoup d'amies, mais je me suis tout de même liée d'amitié avec Marylin. Durant l'été, je me suis plutôt amusée à ses côtés. L'école a commencé et c'est à cet instant précis que ma vie a basculé. En effet, un petit groupe de filles de 13 ans ont commencé à me narguer. Elles riaient de moi pour rien en me traitant de *pute*. Au fond, elles me jugeaient sans même prendre le temps de me connaître. Une fois, je suis allée au parc. Quand je suis arrivée avec Marylin, elles étaient présentes et elles m'ont ordonnée de partir, sinon j'étais pour y passer.

Je suis partie et, depuis ce jour, je crains leur retour. Elles sont souvent sur mon chemin, après l'école, elles me suivent et me rendent la vie insupportable. Mon amie Marylin insiste pour que j'en parle à ma mère. J'ai finalement passé par-dessus mes peurs et je me suis confiée à Michel, ce nouvel intervenant. Il m'a longuement écoutée. J'en avais gros sur le cœur. Il m'a fait promettre de parler de mon problème avec mes parents, et ce, malgré tous les problèmes qu'ils peuvent éprouver avec Martin, mon jeune frère.

Hier soir, j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai tout dit à ma mère. Sur le coup, elle était très énervée. Elle pensait que je blaguais pour attirer l'attention sur moi. J'ai éclaté en sanglots. Elle a bien vu que j'étais sincère. Quand je lui ai dit que personne ne m'aimait et que je pensais au suicide, elle s'est mise à hurler de douleur. J'ai compris que c'en était trop. Ces filles menaçaient ma famille et je ne pouvais pas me laisser faire. Mes parents ont contacté la direction de l'école et je les ai dénoncées.

Depuis ce jour, je me sens soulagée. J'ai encore peur, c'est sûr! Par contre, je me dis que ça ne peut pas être pire qu'avant. J'étais rendue au bord du suicide. Je refusais d'aller à l'école et, en plus, je faisais des cauchemars. J'avoue que ma vie était devenue un enfer. Si j'écris aujourd'hui quelques bribes de mon histoire, c'est bien pour faire réfléchir les *taxeurs* des conséquences de leurs gestes sur les victimes.

Charlotte, 13 ans, Lachine

JE ME SENSIBILISE

Deuxième partie

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je réponds à toutes ces questions.
Parce que je commence à comprendre.
Parce que je désire réellement changer.*

QUELQUES CONSIGNES...

Réponds aux questions suivantes en lien avec l'histoire de Charlotte et prends conscience du sort des victimes.

1) Que Charlotte ressent-elle?

2) Crois-tu que les autres victimes ressentent sensiblement la même chose qu'elle? Pourquoi?

3) Accepterais-tu que ton meilleur ami se fasse intimider et taxer de cette façon? Pourquoi?

4) Quelles sont les conséquences de l'intimidation et du taxage sur les victimes?

5) Aimerais-tu subir le même sort que tes victimes? Pourquoi?

6) Que pourrais-tu faire pour modifier ton comportement?

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des parents

Clientèle : parents des élèves du troisième cycle du primaire.

Durée de l'activité : deux heures environ.

Titre de l'activité : Parents avertis.

Matériel :

- *feuille-soutien, intitulée* : C'est l'histoire de Nick et de Jacob...;
- *fiche d'activité A, intitulée* : À propos de l'intimidation et du taxage...;
- *fiche d'activité B, intitulée* : Portrait d'une victime, portrait d'un petit dur;
- *fiche d'activité C, intitulée* : Je flaire le danger!

Objectifs :

- Définir l'intimidation et le taxage.
- Dresser le profil de la jeune victime et du *taxeur*.
- Dépister les jeunes à risques en matière de victimisation et d'intimidation/taxage.

DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES PARENTS

- Recruter les parents des élèves du troisième cycle du primaire en utilisant, par exemple, le comité de parents de l'école. Les informer que les activités de groupe prévues à leur intention sont au nombre de trois. S'ils le désirent, ils peuvent s'inscrire aux trois ateliers, ou encore assister au premier atelier seulement. Former un groupe avec ces personnes et les convoquer pour une rencontre d'environ deux heures. Il est préférable d'animer ces rencontres le soir durant trois semaines consécutives, le but étant de soulever l'intérêt des parents sans perdre leur motivation en cours de route.
- Réunir les participants dans un local et créer une atmosphère conviviale.
- Remercier les parents de leur participation à cette première rencontre. Faire un tour de table et demander aux parents de se présenter au groupe. Demander aussi aux parents de préciser leurs attentes par rapport aux trois rencontres prévues.
- Transmettre aux parents les coordonnées de votre organisme et celles de *La ligne parents* (1 800 361-5085) où des professionnels peuvent répondre gratuitement à leurs questions.
- Définir les objectifs de la rencontre et procéder au déroulement de l'activité en suivant les étapes qui vous sont proposées.
- Lire l'histoire de Nick et de Jacob aux parents. Prendre la **feuille-soutien** à l'intention de l'intervenant, intitulée : *C'est l'histoire de Nick et de Jacob...* Vous pouvez demander aux parents de fermer les yeux pendant que vous faites la lecture. Vous pouvez également leur distribuer cette feuille afin de faciliter leur compréhension. Certaines personnes préfèrent suivre en lisant elles-mêmes.
- Questionner les parents : 1) Que pensez-vous de cette histoire? 2) Que savez-vous du phénomène de l'intimidation? 3) Que savez-vous du taxage? 4) Quelle distinction faites-vous entre ces deux problématiques?
- Dire aux parents qu'ils peuvent naviguer sur le site web de Tel-jeunes (www.tel-jeunes.com) pour trouver des réponses à plusieurs de leurs questions. Par ailleurs, ils pourront lire des témoignages de jeunes aux prises avec l'intimidation et le taxage.
- Dire aux parents que les victimes d'intimidation ou de taxage gardent souvent secret ce qu'elles subissent. En effet, les victimes pensent qu'elles doivent s'occuper de leurs problèmes elles-mêmes et considèrent généralement que les adultes ne peuvent pas faire grand chose pour les aider (Garfalo et al., 1987; Olweus, 1991). Aussi, lorsqu'une victime arrive à se confier, elle s'adresse le plus souvent à ses parents qu'à ses enseignants.
- Informer les parents sur les jeunes qui intimident les autres. Leur dire que les petits durs proviennent souvent de foyers négligents, hostiles, qui ont recours à des punitions sévères (Olweus, 1993). Ils peuvent donc apprendre à recourir à l'intimidation par l'observation de niveaux élevés de conflits entre les parents. Les parents doivent veiller à ne pas servir de modèles d'intimidation pour leurs enfants. (Conseil national de prévention du crime. Juin 1997. L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants d'âge scolaire.) Aussi, il faut dire aux parents de veiller à ce que l'intimidation ne soit pas perçue comme un phénomène normal qui fait partie de l'adolescence. Surtout, il ne faut pas laisser les enfants aux prises avec ce genre de dynamique régler eux-mêmes leurs problèmes. Le support et l'aide des parents sont nécessaires pour freiner et enrayer l'intimidation et la *victimisation*.
- Distribuer aux parents la **fiche d'activité A**, intitulée : *À propos de l'intimidation et du taxage...* Prendre en considération les explications fournies sur cette feuille. Par exemple, l'**intimidation** c'est : « ...l'utilisation délibérée et de façon continue du pouvoir exercé par une personne dans le but de faire du mal à ou de rejeter quelqu'un. L'intimidation peut prendre une forme physique ou verbale. » (Tiré de FINI l'intimidation! : un guide à l'intention des parents et autres adultes. Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick. Novembre 2001). Quant au **taxage**, nous le définissons comme suit : expression propre au milieu scolaire pour désigner un vol qualifié commis contre une ou plusieurs personnes. L'intimidation, la force ou la violence et les menaces sont utilisées pour extorquer les victimes. Habituellement, la personne qui taxe, appelée communément le

taxeur, le fait dans le but de se valoriser, de s'imposer, de prouver qu'elle est une personne importante et courageuse et, parfois, pour se venger. Rares sont les personnes qui taxent et qui agissent seules. Par ailleurs, les victimes sont souvent — mais pas toujours — des personnes timides, gênées ou encore différentes des autres jeunes parce qu'elles sont d'une autre nationalité, d'âge plus jeune ou encore d'apparence distincte : minceur, obésité, acné, lunettes, appareil dentaire, etc. Le taxage est un acte criminel. La personne qui s'adonne au taxage ne se soumet pas aux lois de notre société. Des poursuites judiciaires peuvent être intentées contre elle, surtout si la victime porte plainte. Par ailleurs, si le jeune *taxeur* a moins de 12 ans, il ne peut être puni par la loi — il n'a pas encore atteint l'âge de la responsabilité pénale —, sauf si les parents de la victime attaquent au civil les parents du jeune *taxeur*. En fait, ce sont les parents du jeune *taxeur* qui devront répondre du crime de leur enfant puisqu'ils en sont responsables légalement.

- Donner aux parents l'occasion d'échanger sur ces définitions et les éléments qui s'y rattachent.
- Demander aux parents s'ils ont des questions et poursuivre avec le prochain exercice.
- Distribuer aux parents la première partie de la **fiche d'activité B**, intitulée : *Portrait d'une victime, portrait d'un petit dur*.
- Diviser le groupe en deux équipes. La première équipe doit définir les caractéristiques propres aux victimes. La seconde équipe, pour sa part, doit apporter des caractéristiques de jeunes qui s'adonnent à l'intimidation et au taxage. Le but de cet exercice est de reconnaître les signes d'un enfant victime d'intimidation et/ou de taxage et ceux d'un *taxeur* (petit dur).
- Accorder 10 à 15 minutes aux parents pour qu'ils puissent répondre aux questions.
- Faire un retour en plénière. Demander à la première équipe de révéler au groupe les caractéristiques propres aux victimes d'intimidation et/ou de taxage qu'elle a identifiées.
- Procéder de la même façon avec la seconde équipe en ce qui concerne cette fois les caractéristiques des petits durs.
- Distribuer aux parents la deuxième partie de la **fiche d'activité B**, intitulée : *Portrait d'une victime, portrait d'un petit dur*. Fournir aux parents les données qui y figurent sur les petits durs et les victimes, tirées de : Conseil national de prévention du crime. Juin 1997. L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants d'âge scolaire. Adresse électronique : <http://www.crime-prevention.org/francais/publications/children/violence/>.
- Dire aux parents qu'il existe des enfants à la fois victimes et petits durs. Cependant, les recherches dans ce domaine n'abondent pas. Les données se font plutôt rares, quoique lors du dernier sondage réalisé par l'équipe de l'école de criminologie du Québec, nous avons pu constater que les victimes deviennent parfois des *taxeurs*. Nous savons aussi que ces enfants éprouvent des difficultés scolaires et affichent généralement un comportement antipathique.
- Préciser aux parents que les pairs ont souvent un rôle à jouer en ce qui a trait aux scènes d'intimidation. Autrement dit, il arrive parfois que des enfants encouragent l'*intimideur* en applaudissant, en riant ou en se mettant de la partie, ce qui a pour cause d'isoler encore davantage la victime. Pour ce qui est du taxage, les pairs, quand ils ne sont pas complices, en sont souvent témoins; ils observent passivement et ne n'osent pas dénoncer de peur de passer pour des petits rapporteurs (*stooleurs*).
- Accorder aux parents une pause d'environ 15 minutes.
- Poursuivre avec le dernier atelier, intitulé : *Je flaire le danger!*
- Distribuer aux parents la **fiche d'activité C**, intitulée : *Je flaire le danger!* Le but de cet exercice est d'aider les parents à être sensibles aux signes d'intimidation ou de *victimisation*.
- Accorder aux parents une dizaine de minutes pour compléter l'exercice.
- Poursuivre l'exercice en demandant aux parents s'ils veulent échanger sur le contenu des énoncés avec le groupe.
- Conclure en fixant une deuxième rencontre avec les parents. Les inviter aussi à discuter avec leurs enfants de l'intimidation et de la *victimisation*. Leur annoncer que la deuxième rencontre portera, entre autres, sur les solutions à l'intimidation, au taxage et à la *victimisation*.

C'EST L'HISTOIRE DE NICK ET DE JACOB...

FEUILLE-SOUTIEN

(à l'intention de l'intervenant et des participants)

*Cette histoire est celle d'un enfant intimidateur et de sa victime.
Le premier s'appelle Nick et c'est un petit dur à cuire.
Le second se prénomme Jacob et il a le cœur sur la main.
Comment vont-ils s'y prendre pour s'amadouer?*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire cette histoire aux parents et les questionner sur le taxage et l'intimidation.

Nick, c'est le petit nouveau à l'école du *Royaume des amis*. Il vient d'emménager avec ses parents dans notre quartier. Avant d'arriver ici, Nick était considéré comme le petit dur à cuire de son école. Il était très populaire auprès des élèves. Il avait beaucoup d'amis. En plus, c'était apparemment le plus grand, le plus fort et le moins peureux de tous. En somme, il ne craignait personne, même pas ses parents qui, vraisemblablement, semblaient désespérés devant les innombrables plaintes du directeur et des enseignants.

Un jour à l'heure du dîner, Nick m'a insulté et bousculé sans raison apparente. Il m'a dit que j'étais laid et que bientôt plus personne ne voudrait de moi au *Royaume des amis*. J'ai eu beaucoup de peine. J'avais peur aussi. Je lui ai demandé : « *Pourquoi t'acharnes-tu sur moi? Je ne t'ai rien fait!* » Et Nick m'a répondu : « *C'est juste que je ne t'aime pas la face!* » Je me suis senti ridicule, surtout que les autres élèves riaient de bon cœur avec Nick. J'avais l'impression que tout le monde me tournait le dos ou me fuyait. Et moi qui voulais que Nick devienne mon ami!

Le lendemain, après l'école, j'ai croisé Nick avec ses nouveaux camarades dans le parc. Cette fois, Nick baissa mon pantalon pendant qu'un autre prenait mon argent de poche. Je me suis aussitôt enfui en courant jusque chez moi. J'ai tout dit à mes parents mais ça m'a pris énormément de courage pour leur avouer mon impuissance. J'en avais gros sur le cœur...

Mes parents ont communiqué avec la direction d'école et aussi avec les parents de Nick pour assurer ma sécurité et celle des autres enfants. Le directeur nous a tout de suite convoqués à son bureau. Nous étions tous présents, même Nick. Cette fois, c'était au tour de Nick de se retrouver dans l'eau bouillante. Mes parents n'ont pas eu à porter plainte contre ses parents. Étant donné l'âge de Nick, ce sont ses parents qui sont responsables de son comportement légalement. Après tout, Nick n'a que 11 ans; il n'a pas encore atteint l'âge de la responsabilité pénale et la loi sur les jeunes contrevenants ne peut donc pas s'appliquer dans son cas.

Enfin, Nick a avoué qu'il m'enviait. En réalité, il était jaloux de moi. Il pensait que je ne l'aimais pas non plus. Surpris, je lui ai dit : « *Je ne comprends vraiment pas pourquoi tu as pensé ça. Au contraire, moi, je ne cherchais qu'à être ton ami!* » Nick s'est engagé à me laisser tranquille. Il m'a même demandé pardon. J'ai accepté ses excuses. Depuis, nous sommes devenus de bons copains sans toutefois nous fréquenter assidûment. Tout ça pour une question de jalousie! Et moi qui pensais aussi que les adultes ne pouvaient pas faire grand-chose pour aider les jeunes!

Jacob, un élève de l'école du *Royaume des amis*.

À PROPOS DE L'INTIMIDATION ET DU TAXAGE...

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Je pense à ce que je veux devenir dans la vie.
Je réfléchis à la manière dont je traite les autres.
Et je me demande si j'aimerais subir le même sort.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les définitions suivantes et échanger vos points de vue avec les autres parents.

Qu'est-ce que l'intimidation?

« ...l'utilisation délibérée et de façon continue du pouvoir exercé par une personne dans le but de faire du mal à ou de rejeter quelqu'un. L'intimidation peut prendre une forme physique ou verbale. » Tiré de FINI l'intimidation! : un guide à l'intention des parents et autres adultes. Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (novembre 2001).

L'intimidation peut être...

Directe : menacer, donner des coups de pied et des coups de poing, bousculer, mordre, tirer les cheveux, cracher, prendre les biens des autres et les détruire, dire des injures et blâmer, ridiculiser et se moquer méchamment, etc.

Indirecte : partir des rumeurs, exclure, éviter, etc.

Qu'est-ce que le taxage?

Quelques éléments d'information...

Expression propre au milieu scolaire pour désigner un vol qualifié commis contre une ou plusieurs personnes. L'intimidation, la force ou la violence et les menaces sont utilisées pour extorquer les victimes. Habituellement, la personne qui taxe, appelée communément le taxeur, le fait dans le but de se valoriser, de s'imposer, de prouver qu'elle est une personne importante et courageuse et, parfois, pour se venger. Rares sont les personnes qui taxent et qui agissent seules. Par ailleurs, les victimes sont souvent — mais pas toujours — des personnes timides, gênées ou encore différentes des autres jeunes parce qu'elles sont d'une autre nationalité, d'âge plus jeune ou encore d'apparence distincte : minceur, obésité, acné, lunettes, appareil dentaire, etc. Le taxage est un acte criminel. La personne qui s'adonne au taxage ne se soumet assurément pas aux lois de notre société. Des poursuites judiciaires peuvent être intentées contre elle, surtout si la victime porte plainte. Par ailleurs, si le jeune *taxeur* a moins de 12 ans, il ne peut être puni par la loi — il n'a pas encore atteint l'âge de la responsabilité pénale —, sauf si les parents de la victime attaquent au civil les parents du jeune *taxeur*. En fait, ce sont les parents du jeune taxeur qui devront répondre du crime de leur enfant puisqu'ils en sont responsables légalement.

PORTRAIT D'UNE VICTIME, PORTRAIT D'UN PETIT DUR

Première partie

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Je connais un petit dur...
Je connais une victime...*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les phrases suivantes et répondre aux questions.

1. D'après vous, à quoi ressemblent les jeunes victimes? Pouvez-vous identifier des caractéristiques communes à ces personnes?

2. D'après vous, à quoi ressemblent les petits durs? Pouvez-vous identifier des caractéristiques communes à ces jeunes?

Saviez-vous que...

« Les chercheurs confirment que l'intimidation se manifeste fréquemment : toutes les sept minutes dans la cour de récréation et toutes les 25 minutes en classe (Craig et Pepler, 1997). »

PORTRAIT D'UNE VICTIME, PORTRAIT D'UN PETIT DUR

Deuxième partie

FICHE D'ACTIVITÉ B

Qui sont les petits durs?

- **Le sexe.** D'après les enquêtes, un plus grand nombre de garçons que de filles déclarent se livrer à l'intimidation, mais l'écart entre les taux d'intimidation chez les garçons et les filles n'est pas aussi grand dans les observations faites dans les cours de récréation (Craig et Pepler, 1997). Les garçons font davantage état de formes physiques d'intimidation; les filles, elles, ont tendance à intimider les autres de manière indirecte, notamment par le commérage et l'exclusion.
- **L'âge.** Dans les enquêtes canadiennes, les écoliers de 11 à 12 ans déclarent intimider les autres plus souvent que leurs cadets (9 à 10 ans) ou que leurs aînés (13 à 14 ans) (Pepler et al., 1997).
- **Le tempérament.** Les petits durs ont tendance à être hyperactifs, perturbateurs et impulsifs (Lowenstein, 1978; Olweus, 1987).
- **L'agressivité.** Les petits durs sont généralement agressifs : à l'égard de leurs pairs, de leurs enseignants, de leurs parents, de leurs frères et sœurs et des autres (Olweus, 1991). Les petits durs ont tendance à faire preuve d'assurance et à être facilement provoqués. Ils sont attirés par les situations à contenu agressif et ont des attitudes positives à l'égard de l'agressivité (Stephenson et Smith, 1989).
- **La force physique.** Les garçons qui recourent à l'intimidation sont physiquement plus forts que les autres et ressentent le besoin de les dominer (Olweus, 1987). Par contre, les filles qui se livrent à l'intimidation ont tendance à être physiquement plus faibles que les autres filles de leur classe (Roland, 1989).
- **Le manque d'empathie.** Les petits durs n'ont guère d'empathie pour leurs victimes et ils ne démontrent que peu ou pas de remords d'avoir fait de l'intimidation (Olweus, 1987).

Qui sont les victimes?

- **Le sexe.** Dans les enquêtes, les garçons risquent autant que les filles de déclarer qu'ils ont été victimes (Charach et al., 1995; Pepler et al., 1997).
- **L'âge.** La *victimisation* décroît avec le niveau de scolarité : 26 p. 100 des élèves de la 1re à la 3e année indiquent qu'ils ont été victimes d'intimidation ou de taxage, contre 15 p. 100 chez les élèves de la 4e à la 6e année et 12 p. 100 chez ceux de la 7e année et de la 8e année (Pepler et al., 1997). Les enfants de niveaux inférieurs courent davantage le risque d'être victimes de petits durs plus âgés qu'eux, alors que les enfants de niveau scolaire plus élevé risquent plus d'être victimes de petits durs de leur âge. L'intimidation directe s'exerce davantage à l'endroit des écoliers plus jeunes, et l'intimidation indirecte, à l'endroit des écoliers plus âgés (Olweus, 1993).
- **Le tempérament.** Certains enfants *victimisés* ont tendance à être anxieux et renfermés. Les données à l'appui de cette affirmation sont plus nombreuses au sujet des enfants d'âge préscolaire que des enfants d'âge scolaire.
- **L'apparence physique.** Les recherches ne confirment pas le stéréotype populaire selon lequel les victimes ont des traits physiques inhabituels (Olweus, 1991).
- **L'estime de soi.** Les victimes font souvent état d'un faible niveau d'estime de soi, vraisemblablement parce qu'elles sont exposées à être victimes de manière répétée (Besag, 1989).
- **La dépression.** Les garçons aussi bien que les filles qui sont victimes font état de symptômes de dépression, comme la tristesse et le manque d'intérêt pour les activités (Slee, 1995; Craig, 1997).
- **L'anxiété.** Les garçons et les filles qui sont victimes font état de symptômes d'anxiété, comme la tension, les craintes et les soucis (Neary et Joseph, 1994; Slee, 1995).

Sources : Conseil national de prévention du crime. Juin 1997. *L'intimidation et la victimisation : Problèmes et solutions à l'intention des enfants d'âge scolaire*. <http://www.crime-prevention.org/francais/publications/children/violence/>

JE FLAIRE LE DANGER!

FICHE D'ACTIVITÉ C

*Je deviens perspicace.
Je demeure à l'écoute.
Je maintiens le contact.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les phrases suivantes et répondre aux énoncés par oui ou par non. Puis, tirer vos propres conclusions.

Mon enfant est-il victime d'intimidation?

1. Mon enfant semble triste et découragé.
2. Mon enfant m'apparaît anxieux. Il présente notamment des maux de ventre.
3. Mon enfant est souvent dans la lune.
4. Mon enfant dit que personne ne l'aime à l'école et il se sent rejeté.
5. Mon enfant a tendance à s'isoler.
6. Mon enfant a peu d'amis.
7. Mon enfant présente de moins en moins d'intérêt pour l'école.
8. Mon enfant refuse d'aller à l'école.
9. Mon enfant connaît une baisse de son rendement scolaire.
10. Mon enfant fait souvent des cauchemars.
11. Mon enfant change parfois son trajet pour aller à l'école.
12. Mon enfant veut qu'on l'accompagne à l'école.
13. Mon enfant insiste pour qu'une personne le raccompagne après l'école.
14. Mon enfant présente parfois des blessures inexplicables.
15. Mon enfant dit avoir égaré son matériel scolaire.
16. Mon enfant dit avoir brisé ses choses ou ses vêtements.

Mon enfant joue-t-il au petit dur?

1. Mon enfant est souvent irritable et agressif envers les autres.
2. Mon enfant défie mon autorité.
3. Mon enfant a souvent des excès de colère.
4. Mon enfant souffre d'hyperactivité.
5. Mon enfant aime gagner. Il est un mauvais perdant.
6. Mon enfant déteste qu'on le contrarie.
7. Mon enfant parle souvent contre ses camarades de classe.
8. Mon enfant raconte parfois des mensonges et fait preuve d'hypocrisie.
9. Mon enfant raconte qu'il s'est battu avec d'autres enfants.
10. Mon enfant ne respecte pas les consignes à la maison.
11. Mon enfant a tendance à dresser ses propres règles et à les imposer aux autres.
12. Mon enfant a déjà pris mon argent sans ma permission.
13. Mon enfant a déjà été suspendu de l'école pour mauvaise conduite.
14. Je reçois des plaintes du directeur ou de l'enseignant (et des autres parents) concernant la mauvaise conduite de mon enfant envers les autres.
15. Mon enfant rapporte à la maison des biens qui ne lui appartiennent pas.
16. Mon enfant refuse de faire face à ses responsabilités. Il a tendance à blâmer les autres.

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des parents

Clientèle : parents des élèves du troisième cycle du primaire.
Durée de l'activité : deux heures environ.
Titre de l'activité : Parents efficaces.

Matériel :

- *vidéocassette* Maudits jeunes? Comment on en fait des criminels;
- *fiche d'activité A*, intitulée : Je t'écoute, c'est sûr!
- *fiche d'activité B*, intitulée : Des conséquences qui frappent fort...;
- *fiche d'activité C*, intitulée : Des solutions, rien que des solutions!

Objectifs :

- Comprendre les conséquences du taxage sur les victimes, les témoins et les *taxeurs*.
- Identifier des solutions au taxage et à la *victimisation*.
- Développer son sens de l'écoute auprès de son enfant.

DÉROULEMENT DE LA DEUXIÈME ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES PARENTS

- Remercier les parents de leur participation à cette deuxième rencontre. Demander aux nouveaux parents de se présenter à l'ensemble du groupe, s'il y a lieu, et leur transmettre vos coordonnées et celles de *La ligne parents* (1 800 361-5085).
- Questionner les parents : 1) Qu'avez-vous appris de nouveau depuis la dernière rencontre en matière d'intimidation, de taxage ou de *victimisation*? 2) Avez-vous eu l'occasion de discuter avec vos enfants de ces questions? 3) Que vous ont-ils répondu?
- Se procurer préalablement la vidéocassette intitulée *Maudits jeunes? Comment on en fait des criminels*. Pour obtenir de plus amples renseignements ou un exemplaire de la vidéo, vous devez communiquer avec le Centre national de prévention du crime en composant le : 1 877 302-CNPC. Si vous ne désirez pas présenter cette vidéocassette aux parents, vous n'avez qu'à poursuivre le déroulement avec la fiche d'activité A, intitulée : *Des conséquences qui frappent fort...*
- Définir les objectifs de la rencontre et préciser aux parents qu'ils vont visionner une vidéocassette qui met en scène un jeune homme aux prises avec certains problèmes, le but étant de les aider à se rendre compte qu'ils ont le pouvoir d'encadrer les jeunes avant qu'ils ne se retrouvent devant les tribunaux.
- Présenter la vidéo, dont la durée est de cinq minutes.
- Faire un retour en plénière avec les parents.
- Animer une courte discussion avec les participants en lien avec le contenu de la vidéocassette. Leur demander ce qu'ils en pensent.
- Procéder au premier exercice. Il concerne l'écoute active.
- Demander aux parents s'ils connaissent le sens du mot *écoute*. Accueillir leurs réponses.
- Préciser aux parents qu'il existe deux techniques importantes pour écouter de façon active : la *reformulation* et le reflet de sentiment. La *reformulation* consiste à reprendre dans ses propres mots ce que l'autre personne est en train de dire. Pour faciliter cette démarche, l'expression suivante est couramment utilisée : « *Si je te comprends bien...* » Quant au reflet de sentiment, un peu plus difficile à appliquer, il s'agit de saisir ou de nommer la ou les émotions qui envahissent la personne qui parle. Autrement dit, si un enfant clame que c'est de sa faute s'il se fait taxer, il faut entendre ici qu'il vit de la culpabilité. La culpabilité est donc l'émotion dominante. Un parent qui écoute de façon active son enfant lui dira : « *Si je te comprends bien, tu crois que c'est de ta faute. Tu te sens coupable, c'est ça?* » Vous pouvez dire aux parents de terminer leurs phrases par l'expression suivante : « *... c'est ça?* » afin de leur permettre de vérifier auprès de leur enfant s'ils font preuve d'une bonne écoute.
- Distribuer aux parents la première partie de la fiche d'activité A, intitulée : *Je t'écoute, c'est sûr!* Spécifier aux parents que l'objectif premier de cet exercice est de les aider à pratiquer l'écoute active. Les enfants qui se sentent écoutés sont beaucoup plus enclins à confier leurs secrets et leurs problèmes et à faire confiance aux autres. Cela contribue aussi au développement de leur estime de soi.
- Accorder aux parents quelques minutes pour qu'ils complètent la première partie de la fiche d'activité A qui concerne la *reformulation*. Si vous préférez, vous pouvez toujours procéder à un tour de table où les parents sont invités à donner leurs réponses devant le groupe. Cette dernière formule est intéressante puisqu'elle permet de corriger sur-le-champ les erreurs d'interprétation qui pourraient se glisser.
- Prendre le corrigé qui suit pour vous aider :
 1. « Je suis tanné (sourir). Personne ne m'aime et tout le monde se moque de moi. Je ne veux plus aller à l'école (silence). » **Reformulation possible** : *Parce que les autres rient de toi, tu crois qu'ils ne t'aiment pas. À cause de ça, tu ne souhaites plus aller à l'école, c'est ça?*
 2. « J'ai dit à Nadine d'arrêter de rire de moi! Elle et ses amis sont toujours sur mon dos. En plus, je l'ai dit au professeur. J'espère qu'elle va comprendre parce que je ne me laisserai pas faire! » **Reformulation possible** : *Si je te comprends bien, tu as bien dit à Nadine qu'elle ne devrait pas rire de toi et tu l'as dit à ton professeur, c'est ça?*

DÉROULEMENT DE LA DEUXIÈME ACTIVITÉ
DE GROUPE AUPRÈS DES PARENTS
(suite)

3. « Tu comprends pas (cri). T'es pas cool. Tu veux jamais rien! Laisse-moi sortir, je recommencerai plus. Je vais t'écouter, c'est promis!» **Reformulation possible** : *Tu penses que je ne suis pas cool parce que je refuse que tu sortes. En plus, tu dis que je ne te comprends pas, c'est ça?*
« J'aurais pas dû l'écouter! C'est de sa faute si j'ai fait pleurer Jonathan. J'avais lui dire à David que je ne veux plus faire partie de ses combines! » **Reformulation possible** : *Tu regrettes d'avoir fait de la peine à Jonathan. Dorénavant tu ne te fieras plus à David. Tu vas même lui dire que tu n'es plus intéressé à ses histoires, c'est ça?*
 4. « Je ne sais pas ce que je dois faire. Marie-Jeanne refuse de me parler. Elle me boude parce qu'elle pense que j'ai dit son secret aux autres. En tout cas, ce n'est pas moi (soupir)! Comment lui faire comprendre? » **Reformulation possible** : *Tu voudrais bien faire comprendre à ton amie que tu n'as rien à voir avec le fait que les autres soient au courant de son secret, c'est ça?*
- Demander aux parents de compléter la deuxième partie de la fiche d'activité A qui concerne, cette fois, le reflet de sentiment. Exceptionnellement, demander aux parents de compléter l'exercice de façon individuelle, le but étant de leur donner le temps de réfléchir puisque cette partie est plus difficile à saisir. Puis, corriger ensemble à partir de ce qui suit :
 1. « Ce n'est pas moi (cri). Tu m'accuses encore. On dirait que tu prends toujours pour les autres. Je veux rien savoir... » **Reflet de sentiment** : *Tu es fâché contre moi, tu penses que je ne te comprends pas, c'est ça?*
 2. « Je suis toujours seule depuis que Karine m'ignore. Elle raconte aux autres que je suis une menteuse. C'est dommage qu'elle pense ça de moi. J'aimerais tant être son amie! (soupir) » **Reflet de sentiment** : *Tu es triste parce que Karine t'exclut en racontant aux autres des méchancetés à ton sujet, surtout que tu souhaitais être son amie.*
 3. « Je ne veux pas aller à l'école demain. Jérôme m'a dit qu'il m'attendait... Je ne sais pas ce qu'il voulait dire par là. Mes amis m'ont fait comprendre que je devrais rester à la maison. Tout à coup qu'il s'en prend à moi... » **Reflet de sentiment** : *Tu as peur que Jérôme t'agresse et tu crois ne pas être capable de lui faire face, c'est ça?*
 4. « Je ne devrais pas malmené Martin. Au fond, il ne m'a rien fait. Je regrette de l'avoir bousculé et menacé. J'espère qu'il va me pardonner. Je me demande si je dois m'excuser... » **Reflet de sentiment** : *Tu te sens coupable et tu regrettes ce que tu as fait à Martin. Tu aimerais qu'il te pardonne, mais tu te demandes si tu dois t'excuser auprès de lui, c'est ça?*
 5. « Je ne vau rien. Je ne suis même pas capable de résoudre mon problème avec mes amies. On rit de moi et je ne dis rien. Je suis une fille stupide! Mes amies ont raison de me fuir. » **Reflet de sentiment** : *Tu es déprimée parce que tu penses que tu ne vau rien.*
 - Accorder aux parents une pause d'environ 15 minutes. Leur dire que des solutions au taxage et à la *victimisation* leur seront présentées après la pause.
 - Poursuivre la rencontre en distribuant aux parents la fiche d'activité B, intitulée : *Des conséquences qui frappent fort...*
 - Définir avec les parents les nombreuses conséquences du taxage sur les victimes, les témoins et les *taxeurs* en vous servant de la fiche d'activité A. Voici quelques exemples de réponses possibles pour les **victimes** : anxiété, honte, culpabilité, perte d'estime de soi, difficultés de concentration, dépression, isolement, baisse du rendement scolaire, cauchemars, tentative(s) de suicide, suicide, vengeance (de sorte que certaines victimes peuvent commettre, à leur tour, des actes de taxage dans le seul but de se venger), etc. Quant aux **témoins** : peur de subir le même traitement que la victime, sentiment de culpabilité face à la victime, renoncement à tisser des liens avec la victime par crainte de représailles, etc. Enfin, en ce qui concerne les **taxeurs** : renforcement du potentiel de délinquance, démêlés avec la justice, dossier criminel, perte de confiance des parents et de l'entourage immédiat, etc.
 - Demander aux parents de nommer des avantages pour un jeune qui s'adonne au taxage. Autrement dit, qu'est-ce que cela lui rapporte? Exemples possibles : sentiment d'invincibilité et de pouvoir, respect de ses amis, gains rapides, etc. Transcrire leurs réponses sur un tableau.

DÉROULEMENT DE LA DEUXIÈME ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES PARENTS (suite)

- Diviser le groupe en petites équipes de deux ou trois personnes.
- Distribuer aux parents la fiche d'activité C, intitulée : *Des solutions, rien que des solutions!*
- Présenter aux parents les stratégies qu'utilisent les jeunes pour ne pas se faire taxer : instinct grégaire, évitement, effacement, dénuement, dénonciation et affrontement (voir la fiche d'activité B pour les définitions).
- Accorder aux équipes quelques minutes pour qu'elles puissent répondre aux trois questions de la fiche d'activité C.
- Demander aux équipes de commenter leurs réponses et partager ce qui suit avec les parents :
 - 1) **Pour les victimes** : augmenter l'estime de soi de l'enfant en l'encourageant constamment et en le valorisant dans ses projets (s'il le faut, dresser avec l'enfant une liste de ses forces et lui apprendre à afficher sa confiance : se tenir la tête haute, se tenir droit, regarder devant lui, etc.); entreprendre des activités avec l'enfant dans le but qu'il fasse de nouvelles rencontres; inviter l'enfant à exprimer ses émotions en l'écoutant; faire en sorte que l'enfant se fasse raccompagner après l'école, s'il le faut; enseigner à l'enfant à dire NON au taxeur et à continuer son chemin; encourager l'enfant à connaître des endroits où il peut se réfugier tels que Parents-Secours; dire à l'enfant qu'il peut communiquer en tout temps avec Tel-jeunes (1 800 263-2266); questionner l'enfant en lui demandant, par exemple, ce qui pourrait lui arriver de pire (souvent le pire n'est pas aussi terrible qu'on pourrait le croire); faire des jeux de rôle avec l'enfant pour l'aider à trouver des solutions intéressantes à son problème; encourager l'enfant, si nécessaire, à porter plainte ou à dénoncer; dire à l'enfant que vous ne pouvez garder son secret, car il faut dénoncer; apporter et maintenir votre soutien affectif à l'enfant; etc.
 - 2) **Pour les témoins** : encourager l'enfant à dénoncer la situation aux autorités compétentes (à cet effet, il est préférable pour les parents d'accompagner l'enfant dans cette démarche); aider l'enfant à comprendre ce que la victime peut ressentir en lui demandant ce que lui ressentirait dans une telle situation; rassurer l'enfant en demeurant à son écoute; etc.
 - 3) **Pour les taxeurs** : limiter les heures de télévision, de Nintendo et freiner l'usage de l'ordinateur afin de lui consacrer plus de temps d'écoute et d'encadrement; écrire une lettre à l'enfant en lui exprimant vos émotions en ce qui concerne son comportement inacceptable; expliquer à l'enfant pourquoi son comportement est inadéquat; demander à l'enfant d'identifier l'impact de son comportement (conséquences) sur la victime; demander à l'enfant ce qui peut découler de son comportement (conséquences) par rapport à lui-même; demander à l'enfant d'adresser une lettre d'excuses à la victime tout en l'encourageant à se mettre à la place de cette personne; recourir, si nécessaire, aux services d'un psychologue ou d'une personne-ressource neutre pour assurer un processus de médiation entre l'enfant taxeur et la victime; utiliser l'usage des sanctions par réciprocité lorsque l'enfant ne respecte pas les consignes (par exemple, si l'enfant ramène à la maison des vêtements qui ne lui appartiennent pas, faire en sorte qu'il les rapporte à son auteur), ce qui aura pour conséquence de l'aider à faire face à ses responsabilités et à essuyer les conséquences de ses actions; etc.
- Remercier les parents de leur participation et les convier à une troisième et dernière rencontre qui portera notamment sur les besoins des jeunes.
- Conclure en invitant les parents à pratiquer l'écoute active avec leurs enfants.

JE T'ÉCOUTE, C'EST SÛR!

Première partie

FICHE D'ACTIVITÉ A

*J'apprends à écouter ce que tu as à me dire,
car je connais les techniques de l'écoute active.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les extraits d'entrevue suivants et écrire dans vos mots ce que l'enfant vous raconte.

1. « Je suis tanné (soupir). Personne ne m'aime et tout le monde se moque de moi. Je ne veux plus aller à l'école (silence). » **Reformulation :**

2. « J'ai dit à Nadine d'arrêter de rire de moi! Elle et ses amis sont toujours sur mon dos. En plus, je l'ai dit au professeur. J'espère qu'elle va comprendre parce que je ne me laisserai pas faire! » **Reformulation :**

3. « Tu comprends pas (cri). T'es pas cool. Tu veux jamais rien! Laisse-moi sortir, je recommencerai plus. Je vais t'écouter, c'est promis!» **Reformulation :**

4. « J'aurais pas dû l'écouter! C'est de sa faute si j'ai fait pleurer Jonathan. Je vais dire à David que je ne veux plus faire partie de ses combines! » **Reformulation :**

5. « Je ne sais pas ce que je dois faire. Marie-Jeanne refuse de me parler. Elle me boude parce qu'elle pense que j'ai dit son secret aux autres. En tout cas, ce n'est pas moi (soupir)! Comment lui faire comprendre? » **Reformulation :**

DES CONSÉQUENCES QUI FRAPPENT FORT...

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Le taxage est vraiment un crime populaire.
Les victimes ont assurément besoin de support,
car les conséquences peuvent durer longtemps.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les phrases suivantes et répondre aux questions.

1) Quelles sont les conséquences pour les victimes de taxage? *Ex. : Perte d'estime de soi.*

2) Quelles sont les conséquences pour les jeunes qui sont témoins de taxage?
Ex. : Culpabilité et remords.

3) Quelles sont les conséquences pour les taxeurs? *Ex. : Démêlés avec la justice.*

*Ensemble, trouvons des
solutions pour nos jeunes!*

DES SOLUTIONS, RIEN QUE DES SOLUTIONS!

FICHE D'ACTIVITÉ C

*Je connais des solutions pour remédier à la victimisation.
Je connais des solutions pour combattre le taxage.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les phrases suivantes et répondre aux questions.

Voici six stratégies que les jeunes utilisent pour ne pas se faire taxer :

- **Instinct grégaire** : rester en groupe, ne pas être seul.
- **Évitement** : éviter les lieux dangereux ou potentiellement à risques.
- **Effacement** : être discret, ne pas chercher le trouble, ne pas contrarier inutilement les autres.
- **Dénonciation** : se confier à un adulte ou porter plainte contre son agresseur.
- **Affrontement** : utiliser son autorité sans violence. Dire : « NON, je ne veux pas! »

1) Pouvez-vous identifier des solutions pour aider les victimes de taxage à s'en sortir?

2) Pouvez-vous identifier des solutions pour aider les jeunes qui sont témoins de taxage?

3) Pouvez-vous identifier des solutions pour aider les personnes qui taxent à ne plus le faire?

**PLUS LES JEUNES DENONCENT,
PLUS LES TAXEURS RENONCENT!**

Intervention auprès des clientèles

Interventions de groupe auprès des parents

Clientèle : parents des élèves du troisième cycle du primaire.
Durée de l'activité : deux heures environ.
Titre de l'activité : S.O.S. Parents!

Matériel :

- cinq cartons et cinq crayons (feutres);
- fiche d'activité A, intitulée : **Prévenir plutôt que... guérir!**;
- fiche d'activité B, intitulée : **Je t'aide à identifier tes besoins...**

Objectifs :

- Identifier des comportements nouveaux pour combattre le tagage.
- Aider son enfant à identifier ses besoins en favorisant l'adoption de comportements acceptables.

DÉROULEMENT DE LA TROISIÈME ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES PARENTS

- Remercier les parents de leur participation à cette troisième et dernière rencontre.
- Questionner les parents : 1) Avez-vous pratiqué les techniques de l'écoute active? 2) Avez-vous obtenu de bons résultats auprès de vos jeunes? 3) Qu'avez-vous retenu de la dernière rencontre?
- Présenter aux parents les objectifs de cette dernière rencontre.
- Diviser la classe en quatre équipes et dire aux parents qu'ils vont résoudre un genre de casse-tête afin d'identifier des comportements nouveaux pour enrayer le taxage.
- Distribuer à chaque équipe un carton et un feutre. La première équipe doit transcrire sur son carton les situations ou les événements de la vie qui peuvent pousser un jeune à taxer (ex. : influence des amis, divorce des parents, alcoolisme ou toxicomanie des parents, etc.); la seconde équipe doit transcrire sur son carton une liste des besoins qui rejoignent les jeunes qui taxent (ex. : besoin de pouvoir, besoin d'appartenance, besoin de valorisation, etc.); la troisième équipe, pour sa part, doit transcrire les conséquences positives d'un tel comportement (ex. : sentiment de valorisation personnelle, de supériorité ou de toute-puissance, contrôle, argent en surplus, etc.); quant à la dernière équipe, elle doit identifier certaines conséquences négatives reliées au taxage (ex. : risque élevé de se faire coincer par la police, aggravation des problèmes de vie, chicanes avec les amis, pourparlers avec les parents et la direction d'école, etc.).
- Accorder une dizaine de minutes aux parents pour qu'ils puissent transcrire leurs réflexions sur leur carton. Pendant ce temps, prendre un carton et inscrire en grosses lettres ceci :
COMPORTEMENT : TAXAGE.
- Demander à la première équipe de présenter son carton à l'ensemble du groupe. Procéder de la même façon pour les autres équipes et présenter, à votre tour et à la fin, votre carton :
COMPORTEMENT : TAXAGE.
- Au fur et à mesure que les équipes présentent leur carton aux autres, les afficher au tableau ou sur un mur de la salle et respecter l'ordre suivant : événements, besoins, comportement (taxage), conséquences positives et conséquences négatives.
- Questionner les parents : *Que constatez-vous?*
- Dire aux parents que le carton des besoins est intimement lié à celui des conséquences positives. Autrement dit, la personne qui taxe le fait pour répondre à ses besoins et pour en récolter les avantages. Évidemment, elle pourrait répondre à ses besoins autrement qu'en taxant. Par exemple, elle pourrait répondre à son besoin de valorisation personnelle en pratiquant un sport compétitif (nouveau comportement). De cette façon, elle aurait probablement l'attention des personnes qu'elle aime (conséquence positive). Dans le même ordre d'idées, si un jeune taxe pour afficher son autorité, c'est assurément qu'il a besoin de pouvoir. Que pourrait faire cette personne au lieu de taxer pour répondre à son besoin de pouvoir? Ne pourrait-elle pas exercer son leadership autrement? Questionner les parents à ce sujet afin de vérifier s'ils ont compris vos explications.

DÉROULEMENT DE LA TROISIÈME ACTIVITÉ DE GROUPE AUPRÈS DES PARENTS (suite)

- Organiser un petit concours entre les équipes. En somme, les équipes doivent trouver des comportements plus appropriés que le taxage, en tenant compte des cartons suivants : besoins et conséquences positives. Chronométrer le temps et accorder cinq minutes aux parents. L'équipe qui trouve le plus de comportements nouveaux et appropriés pour répondre autrement aux besoins des jeunes *taxeurs* gagne. Cette formule aide à stimuler l'enthousiasme et la créativité des parents.
- Faire un retour en plénière et demander aux parents ce qu'ils ont trouvé comme comportements de rechange au taxage.
- Distribuer aux parents la **fiche d'activité A**, intitulée : *Prévenir plutôt que... guérir!* Ils peuvent la compléter en équipes. Revenir sur leurs réponses, sinon animer devant le groupe le contenu de cette fiche avec les parents.
- Accorder aux parents une pause de 15 minutes environ.
- Revenir en plénière et procéder au second exercice qui porte sur les besoins. Cet exercice va aider les parents à identifier les besoins de leurs enfants. En effet, un jeune qui peut identifier ses besoins peut assurément mieux y répondre et, conséquemment, se comporter de façon acceptable.
- Demander aux parents de se placer en dyades et leur distribuer la fiche d'activité B, intitulée : *Je t'aide à identifier tes besoins...*
- Dire aux parents qu'ils doivent questionner leur partenaire à partir des questions de la **fiche d'activité B**, et ce, même si les questions sont normalement prévues pour leurs enfants. Pour le moment, il est question d'amener les parents à aider leurs partenaires à identifier leurs besoins.
- Demander aux parents s'ils ont des questions.
- Distribuer encore une fois aux parents la **fiche d'activité B**. Ils pourront ainsi répéter cet exercice avec leurs enfants afin de déterminer leurs besoins.
- Passer au dernier exercice, intitulé : *La chaise des éloges*.
- Conclure en invitant un parent à s'asseoir devant le groupe et à garder le silence. Inviter les autres parents à lui trouver des qualités qui, vraisemblablement, lui ont permis de se distinguer tout au long de ces trois rencontres. Puis, à tour de rôle, convier les autres parents à venir s'asseoir sur la *chaise des éloges*.
- Remercier les parents de leur participation.

PRÉVENIR PLUTÔT QUE... GUÉRIR!

FICHE D'ACTIVITÉ A

Je me concentre sur les besoins de mon enfant, pour qu'il adopte un comportement acceptable et pour qu'il puisse en récolter les avantages.

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les phrases suivantes et répondre aux questions.

1. Dresser une liste des besoins qui rejoignent les jeunes qui taxent (fiez-vous au carton). **Ex. : Besoin de pouvoir.**

2. Identifier des avantages au taxage (fiez-vous au carton). **Ex. : Attirer le respect des autres.**

3. Identifier des comportements acceptables capables de remplacer le taxage, qui tiennent compte des mêmes besoins et qui rapportent à son auteur des avantages comparables au taxage. **Ex. : Assister un coach de hockey dans un match ou mettre sur pied une équipe de hockey à l'école et en être responsable.**

Aider les enfants à se comporter différemment, c'est jouer gagnant!

JE T'AIDE À IDENTIFIER TES BESOINS...

FICHE D'ACTIVITÉ B

*J'aide mon enfant à cibler ses besoins,
car je veux qu'il se comporte convenablement
et qu'il en retire tous les avantages possibles.*

QUELQUES CONSIGNES...

Lire les phrases suivantes à votre enfant et transcrire ses réponses.

1. Imagine qu'Aladin te prête sa lampe magique et que le génie t'exauce cinq souhaits. Que souhaiterais-tu?

2. Poser la question suivante à votre enfant : si tu avais toutes ces choses, comment te sentirais-tu?

3. Poser la question suivante à votre enfant : que pourrais-tu faire de constructif et d'acceptable pour te sentir ainsi?

4. Poser la question suivante à votre enfant : comment pourrais-tu t'y prendre pour agir ainsi? (Quand, où, avec qui?)

5. Poser la question suivante à votre enfant : qui peut t'aider à ...? (Prendre la réponse de la troisième question pour compléter cette phrase. Par exemple, qui peut t'aider à jouer au soccer?)

6. Poser la question suivante à votre enfant : peux-tu me nommer des comportements inacceptables?

7. Poser la question suivante à votre enfant : pourquoi crois-tu que ces comportements sont inacceptables?

8. Poser la question suivante à votre enfant : comment te sentirais-tu si tu adoptais de tels comportements?

9. Poser cette dernière question à votre enfant : comment pourrais-tu éviter d'adopter de tels comportements?

**Ensemble
de NONçons
le taxage!**



**Éducation par les
pairs aidants**





VOLET III : Éducation par les pairs aidants.

Le troisième volet de ce programme met l'accent sur des activités d'éducation par les pairs aidants. En effet, les jeunes se mobilisent, sous l'œil attentif d'un intervenant, pour organiser eux-mêmes des activités capables de sensibiliser leurs pairs au taxage et à ses nombreuses conséquences. Devant une multitude d'activités à leur portée, les jeunes n'ont qu'à se rassembler et à planifier celles qui les interpellent le plus. Leur conviction et leur enthousiasme assureront la mise sur pied et la réussite de leurs activités. Un suivi est nécessaire et s'impose auprès des jeunes pour les aider à mettre en oeuvre leurs projets. Il est suggéré d'organiser des rencontres sur une base régulière afin de répondre à leurs nombreux questionnements et à leurs besoins. Enfin, la mise en place des activités d'éducation par les pairs suppose la participation et l'implication de tous les membres intéressés : les jeunes et les intervenants.

Développer et consolider un groupe d'éducation par les pairs dans une école ou dans une maison de jeunes est une démarche courante qui nécessite indubitablement le support et l'encadrement d'un intervenant adulte et la participation volontaire des jeunes. Le rassemblement des jeunes entre eux entraîne des relations sincères et enrichissantes, ce qui a pour conséquence de rehausser leur sentiment d'estime de soi. Les intervenants impliqués peuvent donc espérer renforcer leur détermination à dénoncer les situations d'intimidation et de taxage qui, souvent, enveniment le climat dans un milieu donné.

Les avantages à participer à un comité d'éducation par les pairs aidants dans une école ou une maison de jeunes en matière de taxage sont nombreux. Les jeunes qui figurent parmi les membres d'un tel comité ont la possibilité : 1) de participer à l'amélioration de la qualité de vie dans leur milieu; 2) de développer leur sentiment d'appartenance à un groupe de pairs; 3) de développer des relations durables et solides; 4) d'apprendre à mieux communiquer leurs idées; 5) de se responsabiliser face à leurs comportements. Et si les jeunes s'investissent, l'expérience prouve qu'ils le font parce qu'ils sont motivés par : 1) la diffusion de leur projet; 2) l'influence que leur projet peut avoir sur les autres; 3) la possibilité de se retrouver entre amis.

Il va de soi que la mise sur pied d'un comité d'éducation par les pairs dans une école ou une maison de jeunes constitue une force incomparable pour les personnes qui veulent prévenir les actes d'intimidation et de taxage auprès des adolescents. Il ne s'agit pas de dire quoi faire ou ne pas faire aux jeunes,

VOLET III : Éducation par les pairs aidants. (suite)

mais plutôt de les orienter en faveur de la dénonciation via des activités de sensibilisation et de réflexion. L'impact, tant immédiat qu'à long terme, de ces activités ne peut que contribuer à l'assainissement et à la sécurité du milieu de vie en question. Avec une attitude ouverte, empreinte d'humour et dénudée de jugements, il est facile de regrouper les jeunes et d'en faire des piliers ou des modèles importants pour les autres. Il n'existe rien de mieux pour aider un adolescent à comprendre l'impact du taxage dans son milieu de vie qu'un autre jeune pour le lui rappeler. C'est pourquoi le rôle de l'adolescent au sein d'un groupe de pairs est primordial pour sensibiliser les autres à la dénonciation. L'intimidation et le taxage sont des actes répréhensibles qui ne doivent pas être tolérés par les jeunes. La dénonciation s'avère donc le chemin à prendre pour rendre le milieu plus sécuritaire.

Pourquoi former un comité d'éducation par les pairs aidants?

Le concept de l'éducation par les pairs n'est pas nouveau. Le potentiel de ce concept est énorme puisqu'il permet de rejoindre un nombre impressionnant de jeunes et de les réunir dans un même dessein. L'implantation d'un comité d'éducation par les pairs est donc une excellente initiative si l'on veut réduire, voire enrayer, les actes d'intimidation et de taxage. La dénonciation s'avère une solution

très efficace. Les activités mises de l'avant par les jeunes et animées par eux doivent le plus souvent possible prendre une orientation nouvelle : celle de la dénonciation. Les personnes-ressources impliquées doivent assurément apporter un soutien régulier aux jeunes, de la conception à la réalisation de leur projet. Il n'est pas nécessaire que le comité s'engage à réaliser plusieurs activités pour atteindre ses objectifs. Parfois, une ou deux activités durant l'année suffisent pour conscientiser les jeunes aux phénomènes de l'intimidation et du taxage. Par ailleurs, des activités parallèles, élaborées cette fois par les intervenants ou les policiers, contribuent à l'atteinte des objectifs. Enfin, les jeunes sont les porteurs de cette initiative. Ils proposent des activités de sensibilisation élaborées par eux et pour eux. Dans cette optique, il est difficile de ne pas rejoindre les jeunes et toucher leur conscience.

Comment former un comité d'éducation par les pairs aidants?

La mise sur pied d'un comité d'éducation par les pairs aidants dans une école ou une maison de jeunes suppose l'engagement d'un intervenant dans cette voie. Une bonne façon de commencer est de solliciter le point de vue des jeunes sur ce qu'ils pensent d'un tel comité dans leur milieu de vie. L'intervenant peut donc organiser une rencontre avec les élèves pour les inciter à réagir à son idée. Si la personne-ressource est persuadée que les jeunes sont favorables à son idée, elle devra passer à la seconde étape : le recrutement et la sélection des participants. Il importe également d'avoir le soutien et l'accord de la direction avant d'implanter un tel projet dans une école ou une maison de jeunes.

Le recrutement des jeunes peut se faire via une tournée des classes ou encore sur invitation personnelle. Il est fondamental d'inviter les jeunes sur une base volontaire puisque leur engagement repose sur leur intérêt et leur initiative. Avant de passer à la sélection comme telle, il est souhaitable d'organiser une séance d'information pour les jeunes intéressés. Lors de cette séance, les jeunes sont invités à poser des questions et à prendre position sur leur avenir au sein du comité. L'intervenant donne des explications, fournit des informations et présente les grandes lignes du projet en question et des activités qui peuvent être mises sur pied : stand d'information, conférence, rallye, improvisation, sketch, bande dessinée, journal, composition de chansons, concours d'affiches, murale, nuit blanche, etc. Enfin, les jeunes intéressés donnent leur nom à l'intervenant et une première rencontre de groupe est fixée dans les plus brefs délais, le but étant de satisfaire leur besoin d'action et de maintenir leur enthousiasme.

Qui peut participer?

Tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans peuvent participer et devenir membres actifs d'un comité d'éducation par les pairs. Il suffit d'une bonne dose d'enthousiasme, sur une base volontaire, et d'un peu de temps devant soi. Le regroupement des jeunes en gang est très fréquent chez les adolescents. Se servir de cet élément pour les recruter n'est pas négligeable.

Comment soutenir l'intérêt des jeunes à demeurer fidèles au comité?

Si l'intervenant souhaite que les jeunes participent de façon active et soutenue, il doit lui-même se montrer disponible. Quant aux jeunes, ils doivent se rencontrer dans un local précis, à des heures fixes et sur une base régulière. Ils doivent se définir un rôle en lien avec le choix de leurs activités. Par exemple, si les jeunes veulent mettre sur pied un journal pour informer les élèves des conséquences du taxage dans leur école, ils devront se diviser les tâches : rédaction, graphisme, impression, distribution, etc.

VOLET III : Éducation par les pairs aidants. (suite)

Quel type d'activités les jeunes peuvent-ils réaliser auprès de leurs pairs?

Plusieurs types d'activités peuvent être mises sur pied par les jeunes pour dénoncer l'intimidation et le taxage : artistiques, journalistiques, ludiques, etc. Il s'agit de leur présenter une panoplie d'activités pour qu'ils puissent ensuite décider de celles qu'ils aimeraient mener à terme. Mais avant, il est idéal de procéder par un brainstorming et déterminer les tâches de chacun. Enfin, voici une liste d'activités qui peuvent se réaliser en milieu scolaire ou communautaire : composition d'une chanson, d'un poème, d'une pièce de théâtre; mise sur pied d'un match d'improvisation, d'un sketch, d'un concours d'affiches; présentation d'un procès fictif ou d'un stand d'information; réalisation d'une murale, d'une bande dessinée, d'une annonce publicitaire diffusée à la radio étudiante ou dans le local de la maison de jeunes; organisation d'un débat sur la dénonciation; production d'un reportage journalistique; réalisation d'un sondage, d'une enquête; préparation d'un rallye, d'une nuit blanche, d'une conférence; conception d'un jeu-questionnaire; sensibilisation faite par les jeunes du secondaire auprès des élèves du primaire, etc.

Quels objectifs les jeunes doivent-ils poursuivre à travers leurs activités?

- Transmettre de l'information sur l'intimidation et le taxage.
- Informer sur les conséquences de l'intimidation et du taxage sur la victime et les témoins.
- Exposer les motifs qui poussent une personne à intimider ou à taxer.
- Encourager la responsabilisation des jeunes face à leurs comportements.
- Favoriser la dénonciation des actes d'intimidation et de taxage.

Comment aider les jeunes à choisir les activités à réaliser?

Il s'agit d'abord de convier les jeunes dans un local précis après l'école, ou encore sur l'heure du lunch. Puis, de leur exposer les objectifs à atteindre. Aussi, ensemble, ils peuvent se trouver un nom pour faire connaître leur comité au sein de leur milieu, par exemple : *T'AXEPTES PAS*, etc. Enfin, vous pouvez leur présenter la liste des activités proposées dans les pages qui suivent et procéder à un brainstorming. Il est très important de freiner l'élan des jeunes qui manifestent le désir de réaliser plusieurs activités à la fois. Bien souvent, leur enthousiasme les éloigne de la réalité. Mettre sur pied une activité demande du temps, de l'énergie et des efforts communs. Il vaut mieux commencer à planifier une seule activité et vivre un succès que d'engager une pléiade d'activités qui ne verront jamais le jour.

Ces quatre affiches sur le taxage, présentées à la fin du présent programme et réalisées par des jeunes du secondaire, peuvent servir à la promotion des activités du comité. Vous pouvez aussi vous les procurer en naviguant sur le site web de T.V.D.S. : www.tvds.ca

Éducation par les pairs aidants

Impro-taxage

Cette activité permet aux jeunes du comité de donner libre cours à leur fantaisie en créant des mises en situation spécifiques en lien avec le phénomène du taxage. Il s'agit ici pour l'intervenant de proposer aux jeunes différentes situations vécues à l'école ou ailleurs concernant l'intimidation et le taxage et de leur permettre de jouer ces scènes devant leurs pairs. Les thèmes peuvent être avancés par les jeunes eux-mêmes ainsi que les catégories (libre, fille, garçon, mime, chant, danse, poésie, onomatopée, etc.). De cette façon, le message visé a plus de chance d'être entendu par les spectateurs. Un match d'improvisation se planifie à l'avance et exige des participants un travail bien défini. Enfin, passer par l'improvisation pour sensibiliser les jeunes face au taxage est un moyen très utile en cas de confrontation puisqu'elle prépare la personne à mieux s'affirmer et à prendre sa place en société.

Voici des thèmes possibles :

- 1. Un copain me propose de taxer un autre élève avec lui pour de l'argent vite fait.*
- 2. « Si tu veux passer, donne-moi ton argent. »*
- 3. Je suis victime d'intimidation et de taxage. J'ai peur de dénoncer mon agresseur qui ne cesse de me harceler.*
- 4. Ma copine me confie qu'elle est victime de taxage. Je veux l'aider.*
- 5. J'apprends que mon frère s'adonne au taxage. Je le confronte.*

OBJECTIFS VISÉS

- Permettre aux jeunes de donner libre cours à leurs pensées et perceptions en lien avec le phénomène du taxage et de l'intimidation à l'adolescence.
- Amener les jeunes à discerner les sentiments d'autrui et les conséquences du taxage et de l'intimidation en société.

DÉROULEMENT

- Déterminer l'heure et la date du match et réserver un local.
- **Avant le match :** choisir des thèmes et des catégories; bricoler le matériel nécessaire à l'identification des deux équipes (dossards ou foulards); fabriquer des cartons (deux couleurs) pour permettre aux spectateurs de voter; apporter une vieille rondelle de hockey et la peindre d'un côté; disposer le local et placer les bandes ou des objets pour délimiter l'aire du jeu; déterminer une personne qui va chronométrer les improvisations; choisir un jeune qui fera la lecture des thèmes et des catégories; élire un arbitre neutre.

- **Pendant le match :** accueillir les spectateurs; distribuer aux spectateurs deux cartons de couleurs différentes; introduire la thématique de l'activité, soit le taxage; sonner la cloche pour annoncer le début du match; demander à un jeune de lire les thèmes et de tirer au hasard le premier thème; lancer la rondelle au centre pour déterminer l'équipe qui doit commencer; accorder une minute aux joueurs pour se préparer à l'impro; sonner la cloche pour déterminer la fin du sketch lorsque la personne responsable du chronomètre vous signale que le temps est écoulé; allouer 30 secondes aux spectateurs et procéder au vote; calculer le nombre de votes et inscrire un point pour l'équipe gagnante sur un grand tableau; recommencer ces étapes en vous inspirant des autres thèmes; poursuivre le match durant 30 minutes ou plus, selon votre choix. L'équipe gagnante est celle qui accumule le plus haut pointage.
- **Après le match :** remercier les jeunes de leur participation ainsi que les spectateurs; animer une courte discussion avec les jeunes sur la problématique du taxage, si les circonstances s'y prêtent.

MATÉRIEL REQUIS

- *Cartons de deux couleurs différentes - une couleur par équipe pour permettre aux spectateurs de voter pour l'équipe qui a remporté le sketch.*
- *Rondelle, chronomètre et bandes pour délimiter la scène.*
- *Dossards ou foulards pour distinguer les équipes.*
- *Grand tableau.*

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Nuit blanche

Cette activité d'envergure consiste en une nuit de 12 heures d'information et de sensibilisation en lien avec le taxage. En somme, les jeunes sont mobilisés pour une durée limitée dans le but de partager leurs opinions et leurs points de vue sur le thème du taxage avec, entre autres, des conférenciers. Les jeunes du comité invitent leurs pairs à se rassembler entre eux pour échanger et discuter, durant toute une nuit, sur cette problématique. Il va de soi que les conférences sont entrecoupées de moments de répit pour permettre aux jeunes de s'éclater sainement. Une danse, des chants, une murale, des poèmes, des capsules radio peuvent avoir lieu pendant la nuit, histoire de répondre aux besoins des jeunes en matière de plaisir et d'activités ludiques. Enfin, cette activité peut s'avérer parfois coûteuse, surtout si des prix de présence sont offerts aux jeunes afin de soulever leur enthousiasme et maintenir leur intérêt. Il est donc possible de faire appel à des organismes bénévoles tels que les Clubs Optimistes pour organiser et soutenir un tel projet.

OBJECTIFS VISÉS

- Transmettre de l'information aux jeunes en lien avec le taxage et ses nombreuses conséquences.
- Conscientiser les jeunes sur la problématique du taxage en milieu scolaire.

DÉROULEMENT

- Aviser les jeunes du comité de votre intention et s'assurer de leur participation.
- Réserver un local (école ou maison de jeunes) suffisamment grand pour permettre à cent jeunes de passer toute une nuit ensemble.
- Trouver le financement nécessaire à la mise sur pied de cette activité.
- Concevoir l'horaire de la nuit (ex. : de 19 h à 7 h).
- Planifier le déroulement des activités durant 12 heures (ex. : 19 h : arrivée des jeunes; 19 h 30 : ouverture du programme; 19 h 45 : présentation du premier conférencier (une victime de taxage), etc.).
- Rendre publique la tenue d'une nuit blanche (journal local, tournée des classes, etc.) en précisant l'endroit, les heures et la date de l'événement.
- Permettre aux jeunes de s'inscrire et faire signer les parents.
- Dresser la liste des jeunes intéressés à participer à cet événement et les diviser par niveaux.
- Contacter des conférenciers intéressés à partager leurs expériences de vie touchant le taxage et l'intimidation.
- Dresser la liste des bénévoles et attribuer un rôle à chacun (ex. : prendre les présences, assurer une surveillance, etc.).
- Se faire commanditer des prix de présence.

MATÉRIEL REQUIS

Chaque personne (bénévole ou non) apporte le matériel nécessaire à son rôle.

- *Chaises, tables, cartons, banderoles, murale, etc.*
- *Documentation à distribuer aux jeunes.*

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Soirée-conférence

Cette activité invite les jeunes à participer à une soirée d'information où des conférenciers sont invités à témoigner de leurs expériences de taxage. Un policier, par exemple, peut figurer parmi les invités en abordant le phénomène du taxage sous l'angle de la justice. Un travailleur de rue peut, pour sa part, prendre la relève et partager ses vues sur ce problème en faisant le parallèle avec les conséquences du taxage sur les victimes et les contrevenants. Par ailleurs, une troisième personne peut échanger avec les jeunes sur son expérience de vie en tant que victime ou *taxeur*. Enfin, un dernier conférencier, sans doute un parent, peut parler de son vécu en tant que parent d'un enfant victime de taxage. À la fin de la soirée, un réseau de soutien peut être orchestré par le comité de jeunes pour aider les victimes ou les agresseurs à se confier et à trouver des solutions à leurs maux.

Voici une liste de conférenciers possibles :

- *Un policier.*
- *Un psychologue ou un travailleur social.*
- *Un intervenant en loisirs.*
- *Un intervenant jeunesse ou un travailleur de rue.*
- *Un parent ou un enseignant.*
- *Une victime ou un ex-taxeur.*

OBJECTIFS VISÉS

- Diffuser de l'information sur le phénomène du taxage en milieu scolaire.
- Comprendre l'impact du taxage sur les gens et le milieu.
- Renforcer la décision des jeunes de communiquer leurs craintes et dénoncer les actes de taxage.

DÉROULEMENT

- Discuter du taxage avec les jeunes du comité et recueillir leurs commentaires en ce qui a trait aux conférenciers.
- Faire le choix des conférenciers avec les jeunes.
- Déterminer avec les jeunes une date et une heure pour cette soirée.
- Déterminer un endroit précis et réserver un local.
- Contacter les conférenciers et obtenir leur accord.
- Établir un horaire de présentation pour les conférenciers (un maximum de 20 minutes par conférencier, le but étant de maintenir l'intérêt des jeunes).
- Concevoir une feuille-soutien sur laquelle figurera un certain nombre d'organismes capables d'aider les jeunes en cas de besoin (Tel-jeunes, Tel-Aide, Jeunesse J'écoute, etc.).
- Distribuer cette feuille-soutien à la fin de la soirée.

MATÉRIEL REQUIS

- *Liste des conférenciers.*
- *Feuille-soutien avec les coordonnées des organismes aidants.*

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Le taxage en scène

Cette activité fort intéressante s'avère extrêmement enrichissante, autant pour les jeunes du secondaire que pour ceux du primaire. En effet, les élèves du secondaire, membres du comité, sont invités à préparer différents sketches sur le thème du taxage, d'une dizaine de minutes chacun, et à les présenter aux élèves du primaire. Cette activité se déroule en deux parties. Premièrement, les jeunes doivent mettre sur pied leurs propres sketches, ce qui demande du temps et de la planification. Deuxièmement, ils doivent procéder à la présentation de leurs réalisations théâtrales auprès des enfants du primaire. Évidemment, les plus vieux animeront de courtes discussions suite à leur présentation, ce qui aura pour conséquence de consolider les liens entre les jeunes eux-mêmes. Enfin, les jeunes du comité profiteront certainement de cette expérience pour gérer d'une manière efficace les différentes situations qui se présentent à eux en termes d'intimidation et de taxage. Par ailleurs, en ce qui concerne les enfants du primaire, ils s'inspireront sans doute de ces scènes pour apprendre à mieux composer avec la réalité de cette problématique.

Voici des questions que les jeunes du secondaire peuvent poser aux enfants du primaire, une fois la présentation de leur sketch terminée :

- *Que sais-tu du taxage?*
- *Que ressens-tu face au taxage?*
- *Que ferais-tu si tu étais victime de taxage?*
- *Pourquoi est-ce important de dénoncer les situations de taxage?*
- *Quels sont les organismes de ta région ou les personnes-ressources qui peuvent t'aider?*
- *Etc.*

OBJECTIFS VISÉS

- Transmettre de l'information sur le taxage en initiant les jeunes à l'art théâtral.
- Prendre conscience des répercussions engendrées par les actes d'intimidation et de taxage.

DÉROULEMENT

- Proposer ce projet aux jeunes du comité.
- Diviser le groupe en petites équipes.
- Inviter les équipes à créer leurs propres sketches.
- Approuver les sketches et encadrer les jeunes lors de leur préparation.
- Réserver un local pour permettre aux jeunes de répéter leur rôle.
- Contacter une ou plusieurs écoles primaires pour leur soumettre le projet.
- Fixer une date de présentation auprès d'une école et d'un groupe d'élèves.
- Procéder aux présentations des sketches dans d'autres écoles primaires, si possible.

MATÉRIEL REQUIS

- *Costumes de déguisement.*

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Ciné-causerie

Cette activité propose aux jeunes d'assister en groupe à la présentation d'un film ou d'une vidéo dont le thème principal se rattache à l'intimidation et au taxage. Les jeunes du comité peuvent choisir différents films ou vidéos en se référant, notamment, au quatrième volet de ce programme, intitulé : *Justice et ressources*. Après coup, ils n'ont qu'à se structurer pour présenter à leurs camarades le choix de leur(s) présentation(s). Ils doivent ensuite animer une discussion avec leurs pairs pour les aider à identifier des solutions et, surtout, pour les guider vers la dénonciation, le cas échéant. Par ailleurs, il est possible de permettre aux jeunes de réaliser eux-mêmes leur propre montage vidéo et de faire en sorte qu'ils puissent le présenter à leurs pairs. Enfin, il est important que les jeunes puissent réaliser l'impact et les conséquences du taxage sur eux-mêmes et sur les autres.

Voici des questions que les jeunes du comité peuvent poser à leurs camarades après la présentation du film ou de la vidéo :

- *Que signifie le mot taxage?*
- *Pourquoi certaines personnes en viennent-elles à taxer?*
- *Qui sont les victimes de taxage?*
- *Quelles sont les conséquences pour une personne qui s'adonne au taxage?*
- *Quelles sont les répercussions du taxage sur une victime?*
- *Etc.*

OBJECTIFS VISÉS

- Sensibiliser les jeunes à la réalité du taxage dans leur milieu de vie à partir de la présentation d'une vidéo (voir le quatrième volet de ce programme pour dénicher une vidéo qui traite de ce sujet).
- Amener les jeunes à s'exprimer sur les différentes formes d'intimidation.
- Identifier des solutions efficaces pour contrer le taxage.

DÉROULEMENT

- Proposer votre projet aux jeunes et prendre en considération leurs points de vue.
- Choisir avec eux un film ou une vidéo qui traite du taxage.
- Déterminer l'endroit, la date et l'heure où aura lieu cette activité.
- Réserver le film ou la vidéo pour la date prévue au calendrier.
- Visionner le film ou la vidéo avant sa présentation.
- Permettre aux jeunes de brosser la liste des questions à poser aux gens qui assisteront à la soirée.
- Fixer un nombre limite de personnes pouvant assister à l'activité.
- Confectionner une liste avec les coordonnées des organismes aidants.
- Travailler avec les jeunes à la conception des affiches pour annoncer l'activité.

MATÉRIEL REQUIS

- *Film ou vidéo; cartons et crayons de couleur pour les affiches.*
- *Liste de ressources aidantes.*

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Info-Taxage-Quiz

L'activité proposée consiste à mettre sur pied un stand d'information interactif pour sensibiliser les jeunes aux différentes formes d'intimidation qui existent dans leur milieu. Divers quiz ou épreuves peuvent être animés par les jeunes du comité afin de soulever l'intérêt des gens qui circulent. À titre d'exemples, le jeu Charivari, des charades, des improvisations, un jeu-questionnaire sont autant d'activités qui peuvent aisément informer les jeunes sur la problématique du taxage. Installer également une murale derrière le stand d'information pour permettre aux passants d'identifier des solutions à l'intimidation et au taxage est une excellente façon de les faire interagir. Enfin, il est clair que des discussions s'engageront entre les jeunes du comité et la clientèle visée. Des liens importants peuvent se nouer, ce qui ne peut en aucun temps nuire à l'amélioration du contexte environnemental dans lequel les jeunes sont appelés à évoluer.

OBJECTIFS VISÉS

- Apporter aux jeunes différentes informations reliées à l'intimidation et au taxage.
- Créer des rapports harmonieux entre les jeunes issus d'un même milieu.

DÉROULEMENT

- Parler aux jeunes du projet et de ses principaux objectifs.
- Consulter les jeunes du comité sur la façon dont ils souhaitent actualiser ce stand.
- Outiller les jeunes du comité sur les différentes formes d'intimidation (bousculades, menaces, tiraillements, etc.) afin qu'ils puissent aisément traiter du sujet avec les passants.
- Déterminer l'endroit, la date et l'heure de la tenue de ce stand.
- Former des petites équipes pour déterminer le rôle de chacun en ce qui a trait à l'organisation des activités (ex. : équipe 1 : Charivari, équipe 2 : charades, etc.).
- Préparer les différents jeux, quiz, épreuves avec les jeunes.
- Acheter des prix (consulter le budget de l'école ou de la maison de jeunes).
- Prévoir de la documentation sur l'intimidation et le taxage.
- Créer des affiches ou une banderole.
- Apposer la murale (vide) bien en vue.
- Procéder à la mise en place du stand et de ses nombreuses activités.
- Animer les activités en lien avec ce stand et distribuer de l'information (brochures, adresses utiles, etc.) aux passants.

MATÉRIEL REQUIS

- *Auditorium ou espace suffisamment grand pour contenir un nombre significatif de personnes.*
- *Table(s), chaises, banderole, cartons, etc.*
- *Micro, haut-parleurs, etc.*

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Théâtre interactif

Cette activité propose aux jeunes d'assister en groupe à la présentation de la pièce de théâtre interactif *Sans pitié*, un texte de Geneviève Godard, en collaboration avec Melissa Demers, François Peltier et Chantal Curadeau; une production du Centre Option-Prévention T.V.D.S. (2003). Les jeunes spectateurs seront sollicités pour donner leurs solutions à un exemple de taxage présenté dans la pièce. Une période de discussion et d'échange est prévue entre le groupe et l'animatrice de la soirée.

OBJECTIFS VISÉS, DÉROULEMENT ET MATÉRIEL REQUIS

- Ces éléments sont inclus dans le prologue de la pièce, dont voici le texte intégral.

Personnages :

Julie Gagnon, 13 ans.

Steve Landry, 15 ans.

Solange Bélanger, 26 ans.

Audrey Pinchaud, 14 ans.

Lieux :

- *Dans la classe de Solange.*
- *Dans la ruelle, au bout d'un cul-de-sac.*
- *Dans la chambre de Julie.*
- *Dans le corridor, devant la classe de Solange.*

La comédienne qui incarne Audrey se chargera de faire les liens entre chaque scène, ainsi que l'animation du théâtre interactif.

Théâtre interactif :
de 25 à 30 minutes

Durée totale avec l'animation :
de 50 à 60 minutes

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Théâtre interactif

PROLOGUE

(L'animatrice entre sur scène. Elle s'adresse directement au public.)

L'animatrice :

Bonjour tout le monde! Vous allez bien? Je m'appelle Geneviève et voici Mélissa, François et Chantal. Nous sommes tous des employés du Centre Option-Prévention T.V.D.S. Ce centre, pour ceux qui ne le connaissent pas, est un organisme dont la principale tâche est d'intervenir en matière de prévention. T.V.D.S. travaille dans les domaines de la toxicomanie, de la violence, de la délinquance et du sida. Nous avons écrit la pièce *Sans pitié* sous la supervision du Centre T.V.D.S. La pièce de théâtre vise à prévenir le taxage en milieu scolaire.

Vous allez voir des employés de T.V.D.S. : Mélissa, François, Chantal et moi-même, revêtir l'habit du comédien durant l'heure de la représentation, malgré le fait que nous ne sommes pas des comédiens professionnels. Le problème du taxage grandit de plus en plus et souvent on ne sait pas de quelle façon agir face à cela. Le but de la pièce est de dénoncer l'acte du taxage. Comme vous pouvez le voir, notre pièce n'a aucun décor afin de mettre en valeur le contenu et de faire appel à votre imagination. Cependant, nous utiliserons quelques accessoires nécessaires au bon déroulement de la pièce.

Notre pièce de théâtre a quelque chose de spécial car nous allons avoir besoin de votre aide. Un de nos personnages, Julie, va vivre devant vous une situation difficile que vous allez sans doute reconnaître. Malheureusement, Julie n'aura pas les solutions à ce problème. C'est à vous que nous allons demander de trouver des solutions. Comment? A la fin de la pièce, je vais vous demander de donner vos solutions. Bon! Là je sens un vent de panique qui s'empare de toute la salle, n'est-ce pas? Si vous avez un peu peur, dites-vous que c'est bon signe, c'est le trac. De toute façon, vous allez voir que ce que je vais vous demander de faire, ce n'est pas compliqué du tout. Je tiens à vous rassurer. Je n'obligerai personne à donner ses solutions : seuls ceux ou celles qui le veulent le feront. Ça vous va? Par contre, je suis prête à vous gager que plusieurs d'entre vous auront envie d'intervenir.

Alors, installez-vous confortablement sur vos chaises. À la fin de la pièce de théâtre, je vous donnerai plus de précisions sur les règles du jeu.

Et maintenant, place au théâtre!

Ensemble, déNONçons le taxage!

Volet III : Éducation par les pairs aidants

Théâtre interactif

SCÈNE 1

***L'animatrice entre en scène et présente Audrey.
Ensuite, ce sont Julie, Steve et Solange.***

L'animatrice et Audrey : J'ai l'immense plaisir de vous présenter... **(un silence)** Enfin, moi-même. Je m'appelle Geneviève et j'ai une formation en scénarisation cinématographique. C'est un grand mot qui veut seulement dire que j'écris des textes. Dans la pièce de théâtre, en plus d'animer, j'interprète Audrey Pinchaud **(accessoire)**. J'ai 14 ans et je suis étudiante en secondaire 1 dans cette école. Je suis la meilleure amie de Julie Gagnon. Je suis une idéaliste. Pour moi, à chaque problème il y a une solution.

Julie : Je m'appelle Chantal et je travaille à T.V.D.S depuis novembre 2002. Je vais jouer le personnage de Julie Gagnon **(accessoire)**. Je suis en secondaire 1, j'ai 13 ans et je suis très timide. Je suis une victime... de Steve.

Steve : Je m'appelle François et je travaille aussi à T.V.D.S. Dans la pièce, je vais jouer Steve Landry **(accessoire)**. J'suis doubleur, j'ai 15 ans, j'ai repris mon secondaire 1 à peu près... euh... deux fois. J'suis un *taxeur*.

Solange : Je m'appelle Mélissa. De formation, je suis intervenante en toxicomanie. Dans la pièce, j'interprète Solange Bélanger **(accessoire)**. Je suis une jeune professeure de 26 ans. J'enseigne les mathématiques au secondaire 1 dans une école de Lachine qui ressemble étrangement à celle-ci.

SCÈNE 2

L'animatrice :

***Nous sommes dans la classe de Solange, un lundi en fin d'après-midi.
L'animatrice sort. Les élèves finissent leurs calculs mathématiques.
Solange écrit les réponses au tableau. Julie regarde les résultats
avec satisfaction. Steve dessine sur sa feuille-réponse.***

L'animatrice : D'ici à la fin du cours, je vous demande de faire de la lecture personnelle ou de finir votre carte de la Saint-Valentin.

(Solange commence ses corrections. Julie prend rapidement son livre et se plonge dans sa lecture. Steve continue de dessiner. Il taillade plusieurs morceaux de sa gomme à effacer et les lance à Julie. Julie soupire. Steve prend des morceaux de papier mâché et les lance à Julie. Julie le regarde du coin de l'œil.)

Steve : *(moqueur)* Houuuuuu. Tu me regardes croche.

Solange : Silence... c'est du travail individuel.

(Steve se lève pour aller aiguiser son crayon. En passant près de Julie, il accroche son bureau. Julie lève les yeux, mais se ravise. À l'aiguiseur, Steve envoie des baisers, des clins d'œil à Julie. Julie l'ignore. En revenant à son bureau, Steve donne un coup de pied sur le sac de Julie.)

Julie : Svp, arrête. J'aime pas ça quand tu fais ça.

(Steve fait la poule.)

(impatiente) Anyway, tu vois ben que t'es un con. Tu vas finir comme ton père.

Steve : *(colère)* Tu vas voir après l'école. Tu vas le regretter. J'vais te fermer la trappe.

(Solange lève la tête.)

Solange : *(sur un ton élevé)* SILENCE, SVP!!! 1-2-3, chuuuuut.

(Julie a peur et elle angoisse. Julie et Solange figent.)

Steve : *(monologue)* Ayoye! Elle, à va payer le gros prix. À même pas d'amies pis à pense qu'elle va parler aux autres de c'te façon-là. Pis à moé en plus! J'ai-tu hâte que la cloche sonne, pas rien qu'à peu près... Je sais pas si à s'en est rendu compte, mais elle a fait la gaffe de parler de mon père. Pis le pire, c'est qu'a pas l'air de réaliser qu'a pas dit la bonne chose au bon gars. J'vais y faire remarquer assez vite merci... Aye Julie... Check à terre, tu viens te mettre les pieds dans la marde... tu le savais pas, hein!?!? Ben regarde-moé ben aller. Pour moé, c'est sans pitié!

(silence)

En plus, à tient tellement à ses affaires... Je vois pas pourquoi, j'irais m'acheter quelque chose que je pourrais y piquer.

(La cloche sonne. Les élèves sortent.)

SCÈNE 3

L'animatrice :

L'école est finie. Il est 3 h 40 pm. Nous sommes dans la ruelle, au bout d'un cul-de-sac.

**L'animatrice sort. Julie marche dans la ruelle.
Steve arrive devant elle.**

Steve : Toé ma maudite, ça fait assez longtemps que je veux te pogner. Maintenant que j't'ai, tu vas le regretter.

(Julie tente de sortir.)

Aye! Arrête de te sauver parce que sinon quand j'vais avoir fini avec toi, tu vas avoir l'air d'un don d'organe...

(Julie arrête de bouger.)

Julie : OK. Qu'est-ce que tu me veux?

Steve : *(envieux)* Tu peux pas savoir comment le monde comme toi me fait chier. Toujours plein de cash, de bijoux. En plus, tu fais exprès pour m'les montrer.

Julie : *(faisant mine de rien)* De quoi tu parles?

Steve : Regarde ta montre, ton Diskman... J'aimerais ça avoir un belle montre comme ça. Donne-moi-la donc.

Julie : *(réticente)* Ben là...

Steve : Ouin, pis donne-moi ton Diskman.

Julie : *(peur)* Ah non! Pas ça... Je l'ai eu pour Noël. Prends mon argent à place.

Steve : *(autoritaire)* Parce que t'as du cash en plus... Hey ma vache, donne-moi ta montre, ton Diskman pis ton cash.

(Julie donne sa montre, son Diskman et sort son argent. Julie est nerveuse. Elle échappe son argent par terre.)

Pauvre conne.

(Steve se penche pour ramasser l'argent. Steve prend le sac de Julie et l'envoie très loin d'elle et il déchire la carte de la Saint-Valentin que Julie tient dans ses mains.)

Steve : *(souriant)* En passant... Sais-tu pourquoi ton chum t'achètera jamais un manteau de cuir?

(un long silence)

C'est parce que t'es pas assez belle pour en porter un.

(Steve rit fort.)

(menaçant) La prochaine fois, tant qu'à dire des conneries, parle donc pas. Ça va donner un break à la planète.

(Steve s'en va au loin. Julie reste sur place.)

SCÈNE 4

L'animatrice :

**Nous sommes dans la chambre de Julie. Il est très tard.
L'animatrice sort. Julie est assise devant son bureau de travail. Elle soupire.**

Julie : (monologue) Pourquoi j'me suis fait taxer.. Y va me le payer! Je n'ai pas de pitié pour lui. Aye y est-tu chanceux, y peut taxer qui y veut, quand y veut. Moi avec, j'suis capable... Ça prend pas la tête à Papineau pour taxer quelqu'un. Tsé, c'est facile au boutte. Genre, tu t'approches de quelqu'un, tu le menaces, tu lui dis ce que tu veux et il te le donne.

(doute) Anyway, j'sais pas quoi faire. C'était mon baladeur neuf, celui que j'ai eu pour Noël...

(court silence)

(peur) Il faut pas que mes parents le sachent... sinon ils vont me tuer. J'sais pas quoi leur dire... jamais ils me pardonneront. Ils vont m'arracher la tête...

(terreur) Je sortirai plus jamais de chez nous. Tout à coup qu'il me taxe encore... ou qu'il me batte cette fois-ci. J'ai la chienne... Je me promènerai pus comme avant... Il profite des plus faibles. Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour mériter ça? Je sais plus quoi faire! Aidez-moi, quelqu'un...

SCÈNE 5

L'animatrice :

**Nous sommes dans la chambre de Julie, le lendemain soir du taxage.
L'animatrice sort. Julie fait des gribouillis sur une feuille. Audrey entre.**

Julie : Ouin, j'sais... je me suis couchée en arrivant de l'école. J'étais trop fatiguée.

Audrey : D'abord, comment ça que t'es arrivée en retard à matin?

Julie : Ben... euh... Ah laisse faire! Ça me tente pas d'en parler.

(Audrey s'avance.)

Audrey : Qu'est-ce que t'as?

Julie : J'ai rien, je te dis. C'est pas important...

Audrey : (irritée) Depuis quand tu m' caches des choses?

Julie : Hein? J'te cache rien.

Audrey : (en colère) Hey! Arrête de me niaiser. D'habitude t'as le nez dans tes livres tous les soirs pis tous les matins. Pis là tu vas me faire accroire qu'y a rien?

Julie : Veux-tu ben me sacrer patience. T'as toujours le nez partout... Pis à part ça, c'est même pas à toi que c'est arrivé.

Audrey : Hein? De quoi, c'est même pas à moi que c'est arrivé? Est-ce qui est arrivé quelque chose de grave?

Julie : (*mine de rien*) As-tu vu le reportage sur les pétroliers ce soir? C'est vraiment effrayant ce qui arrive de nos jours...

Audrey : Oui, mais change pas de sujet. Pour la dernière fois, je te demande ce qui se passe. Si tu me réponds pas, je vais demander à ta mère.
(*Audrey esquisse une sortie.*)

Julie : (*terrifiée*) Non... Pas ma mère... Svp, pas mes parents.

Audrey : Bon, qu'est-ce qu'il y a?

Julie : Y a personne qui est au courant.

Audrey : Est-ce que je peux t'aider?

Julie : Y a pas d'aide pour ce que j'ai.

Audrey : T'es enceinte?

Julie : (*découragée*) Ben non!

Audrey : C'est à propos de quoi?

Julie : Plutôt à propos de qui.
(*Audrey réfléchit.*)

Audrey : C'est à propos de Steve, c'est ça. J'ai remarqué qu'il était toujours sur ton dos.

Julie : Ben... Ben non, là.

Audrey : T'as pas l'air sûre... Veux-tu ben me dire ce qui est arrivé? Si tu dis rien, personne pourra t'aider, tsé!

Julie : OK, fatigante. Steve m'a volé ma montre, mon Diskman, mon cash... pis ma fierté, hier... En plus, il m'a menacée de...
(*Audrey l'interrompt.*)

Audrey : Quoi? Steve t'a volé tes affaires? Y t'a menacée? Hey, c'est du tax-age, ça! J'sais pas si t'es au courant, mais c'est très grave.

Julie : Ben oui, là... Qu'est-ce que tu veux que j'y fasse?

Audrey : Je te l'ai jamais dit, mais c'est arrivé à mon frère...
(*monologue*) Il y a un mois, j'ouvre la porte de ma chambre et je le surprends à parler à voix basse avec mon père au téléphone. J'étais

pour refermer ma porte, parce que j'suis pas une senteuse... En tout cas, je l'ai entendu prononcer le mot argent, donc j'ai écouté. Il disait, avec sa petite voix qu'il faut prendre en pitié, que ma mère avait des problèmes d'argent. Il voulait que mon père lui envoie de l'argent. Je te jure, sur le coup, je pensais lui faire comprendre que j'avais tout entendu. Quand il a raccroché, il s'est mis à pleurer. J'ai poussé la porte, je lui ai demandé des explications. Avec une certaine crainte, il m'a raconté qu'un garçon, à chaque sortie de l'école, lui volait son argent et le menaçait. Ça prend-tu un écoeurant! Je lui ai conseillé d'en parler à ma mère, qui finalement est allée voir la direction, qui a réglé le problème avec le garçon en question. Je pense qu'il se sent mieux...

Sérieusement, tu devrais pas le laisser s'en tirer comme ça. Je vais t'aider... Tout va aller mieux maintenant que je suis au courant. Il ne te fera plus jamais de mal, je te le promets.

Julie : Merci d'être là.

(Audrey prend Julie dans ses bras.)

SCÈNE 6

L'animatrice :

Nous sommes dans la classe de Solange, un mercredi matin.

L'animatrice sort. Solange entre dans la classe et se dirige vers son bureau.

Solange : *(monologue)* Ça va donc ben mal cette semaine. J'ai l'impression qu'y se passe quelque chose, l'atmosphère est tendue. Steve est agressif envers Julie. Puis, Julie s'en laisse beaucoup imposer. Je n'ose même pas imaginer ce qu'il lui fait subir quand je ne suis pas là. J'aimerais ça me rapprocher d'eux, les aider, mais c'est pas toujours évident de parler à des jeunes. Je ne sais pas toujours comment les prendre, soit qu'ils trouvent que je ne leur accorde pas assez de temps ou ils me repoussent parce que je les envahis. Comment je vais savoir ce qui se passe? Si je vais voir Steve, il va me dire...

(Steve met sa tête dans le cadre de porte.)

Steve : Ben voyons, Madame, il se passe rien.

Solange : Il est fermé, mais dans un sens je le comprends parce qu'il n'a pas la famille la plus ouverte sur la terre. D'un autre côté, il y a Julie... Mais si je vais parler à Julie, elle va me dire...

(Julie met sa tête dans le cadre de porte.)

Julie : C'est comme d'habitude, je n'ai aucun problème.

Solange : J'espère qu'elle n'a aucun problème parce que ce n'est pas la fille la plus forte pour se défendre. Peut-être qu'Audrey pourrait me dire ce qui se passe. Voyons... Je ne sais même pas si elle est concernée. Ah! Je me casse encore la tête, je ne peux pas deviner ce qui se passe entre eux. S'ils ont un problème, ils ont seulement à venir me voir.

SCÈNE 7

L'animatrice :

La journée est terminée. Nous sommes dans le corridor, face à la classe de Solange. L'animatrice sort. Audrey et Julie marchent dans le corridor, en direction de la classe de Solange. Julie est loin derrière Audrey.

Audrey : Arrête de niaiser Julie... Viens qu'on en parle à Solange. Ça peut pus continuer.

Julie : Non! lâche-moi! J'veux pas en parler au professeure.

Audrey : Oui, Julie! C'est la meilleure façon de régler ton problème. Tu étais d'accord hier quand on en a parlé.

Julie : J'veux pas passer pour une stooleuse.

Audrey : Tu stooles pas, tu le dénonces.

Julie : Wow, méchante différence!

Audrey : Tu sais très bien qu'il y a une différence. Dans le fond, tu veux juste protéger les futures victimes de Steve.

Julie : Tu iras expliquer ça à tout le monde de l'école, d'abord. Ça sera pas long que tout le monde va être au courant. J'ai pas le goût que tout le monde le sache.

Audrey : Ben non. Solange est capable d'être discrète.

Julie : C'est un prof, elle va faire sa job. Elle va être obligée d'en parler.

Audrey : Ne t'inquiète pas, je te dis. Je suis là...

(Solange entend la conversation du corridor. Elle va jeter un coup d'œil.)

Solange : Qu'est-ce qui se passe les filles?

Audrey : Julie a quelque chose à vous dire.

Solange : Venez dans la classe, on va en parler.

(Solange, Audrey et Julie entrent dans la classe.)

L'animatrice : Quelque temps plus tard...

À noter : L'animatrice est remplacée par François (Steve) pour cette scène.

(L'animatrice sort.)

Audrey : Je suis contente que tu aies tout dit. Mais là, par exemple, je dois partir, mon petit frère m'attend.

Julie : Merci d'être venue. Je t'appelle ce soir.

(Audrey sort de la classe.)

Solange : Maintenant Julie, qu'est-ce que tu décides de faire avec cette histoire?

Julie : J'en ai aucune idée. Je vous ai tout dit. Est-ce qu'on peut laisser faire les choses?

Solange : Je ne crois pas que ce soit la meilleure solution.

Julie : J'aimerais ça que ce soit seulement un cauchemar.

Solange : Je sais... Mais si tu ne veux pas que le cauchemar revienne, tu dois faire quelque chose.

Julie : OK.

Solange : Bien entendu on pourrait aller voir le policier enquêteur, prévenir le directeur ou la psycho-éducatrice. Mais je crois qu'avant tout, tu devrais t'asseoir avec lui et...

Julie : Non, surtout pas! Il est fou! Si vous le laissez seul avec moi, il va me sauter dessus.

Solange : Non, ne t'en fais pas. Je vais organiser la rencontre afin que vous puissiez clarifier la situation.

Julie : *(hésitante)* OK, mais j'espère qu'il va s'excuser et me promettre de ne plus m'écoeurer.

Solange : Avant de te promettre ça, je dois rencontrer Steve individuellement pour avoir sa version. Non que je mette ta parole en doute, mais plutôt pour voir la gravité de son état. Si tout va bien, je vais le rencontrer demain.

Julie : Faites attention à ce que vous allez lui dire... Je...

(Julie se ravise en voyant le visage de Solange. Julie sort de la classe avec un air inquiet.)

SCÈNE 8

L'animatrice :

Nous sommes le lendemain de la confidence entre Solange et Julie. La journée tire à sa fin. L'animatrice sort. Les élèves sont assis en classe. Steve regarde Julie à plusieurs reprises. Julie ne le regarde pas. La cloche sonne, les élèves se lèvent, ils ramassent leurs effets personnels et sortent. Steve s'attarde avant de prendre ses cahiers.

Solange : Steve, pourrais-tu m'aider avec le bac de récupération?

Steve : Pas de trouble, Madame. Mais fais ça vite, j'ai un bus à prendre.

(Steve est dans le cadre de porte.)

Solange : As-tu une idée de pourquoi je t'ai demandé de rester?

Steve : Pour le bac de récupé, non?

Solange : Viens t'asseoir, mon petit Steve.

Steve : Appelez-moi pas de même.

Solange : D'accord, excuse-moi. J'aimerais qu'on parle un peu de toi.

Steve : J'ai rien à dire.

Solange : Comment ça va?

Steve : Comme d'habitude.

Solange : Ta mère va bien?

Steve : Comme quelqu'un qui n'a plus de job... mal.

Solange : C'est pas facile la vie.

Steve : Ouin...

(Il y a un malaise entre Solange et Steve.)

(Un long silence)

Solange : J'ai vu le dessin sur ton agenda. Est-ce que c'est toi qui l'as fait?

Steve : Ben oui.

Solange : Tu as vraiment beaucoup de talent.

Steve : (étonné) Tu trouves?

Solange : Steve, tu es loin d'être un nul.

Steve : Pourquoi tu dis ça?

Solange : Tu n'es jamais en retard, tu ne parles pas en classe...

(Steve l'interrompt.)

Steve : Où tu t'en vas avec tes skis?

Solange : Ce que je veux dire, c'est que tu es un bon gars, malgré tout.

Steve : Comment ça malgré tout?

Solange : J'ai entendu, entre les branches, que tu as été désagréable avec une autre élève.

- Steve* : Hein...? Tu capotes! j'ai rien faite.
- Solange* : Écoute Steve, il y a des gens qui ont vu ce qui s'est passé. Je suis là pour t'aider. Il faut que tu me racontes tout, parce que présentement tu te retrouves dans une mauvaise situation. Ne t'inquiète pas, tout ce qui se dit dans ce bureau est confidentiel.
- Steve* : Hein...? De quoi tu parles?
- Solange* : On va se parler franchement. Je sais que tu as taxé quelqu'un. Tu sais c'est quoi le taxage?
- Steve* : Ben oui, c'est la T.P.S. et la T.V.Q.
- Solange* : Steve Landry, arrête, là. Fais pas ton innocent. Tu sais de quoi je parle. Je ne te parle pas des taxes, je te parle du taxage.
(*Steve l'interrompt*).
- Steve* : Bon, c'est la petite Gagnon qui a tout stoolé.
- Solange* : Minute papillon, elle n'a pas stoolé. Quand tu stooles c'est parce que tu veux du mal à quelqu'un ou que t'attends quelque chose en retour.
- Steve* : Une vraie pie!
- Solange* : Elle a plutôt décidé de mettre un arrêt à ton intimidation et de dénoncer.
- Steve* : (*sarcastique*) Bravo pour elle!
- Solange* : Non, non... C'est sérieux. Qu'est-ce que tu penses faire maintenant?
- Steve* : C'est pas de tes affaires, c'est ma vie!
(*Solange lui pointe la sortie. Steve s'apprête à sortir.*)
- Solange* : (*colère*) Regarde. Maintenant, si tu ne veux plus collaborer, je ne peux plus rien faire pour toi. Pense à tout ça et reviens me voir.
(*Steve sort de la classe.*)

SCÈNE 9a

L'animatrice :

Nous sommes dans la classe de Solange. C'est la dernière journée de la semaine. C'est l'heure du dîner. L'animatrice sort. La cloche du dîner sonne. Steve s'apprête à passer le cadre de porte. Solange l'arrête. Pendant ce temps, Julie ramasse ses cahiers et se lève. Solange l'invite à la rejoindre à son bureau. Julie avance à contrecœur.

- Solange** : Assoyez-vous, svp.
(*Solange, Julie et Steve s'assoient. Solange, en regardant Steve.*)
As-tu pensé à ce qu'on s'est dit hier?
(Julie se lève rapidement.)
- Julie** : Moi, je vous laisse...
- Solange** : Non, non, Julie. Ça te concerne aussi. Et puis, Steve... as-tu réfléchi?
- Steve** : Ouin...
- Solange** : Donc...
- Steve** : Donc, j'ai rien à dire. C'est pas si grave que ça.
(*Julie regarde Steve d'un air surpris.*)
(*Solange, en regardant Steve.*)
- Solange** : Tu as volé des biens, tu dois les rendre.
(Steve, en se levant.)
- Steve** : Hey man, j'suis pas un voleur de banque.
- Julie** : Tu vois, je te l'avais dit, il veut rien savoir.
- Solange** : Tu es un *taxeur*, tu dois assumer ton acte.
- Steve** : J'assumerai rien pantoute.
(*Julie montre un signe de découragement.*)
- Solange** : La moindre des choses serait de t'excuser.
- Steve** : J'ai pas à m'excuser, c'est elle qui l'a cherché.
- Julie** : Ben oui... me semble que j'ai fait exprès pour me faire taxer.
- Steve** : Tu l'as cherché, un point c'est toute!
- Solange** : J'ai tout fait pour t'aider. Tu ne veux pas coopérer. Peut-être qu'on va devoir faire appel à la police...
- Steve** : J'ai pas peur, pis je m'en fout.
(*Julie et Steve figent. Solange s'avance vers le public.*)
- Solange** : Je ne sais plus quoi faire avec eux. Que doit-on dire à un élève qui ne veut pas coopérer? Est-ce que vous pouvez m'aider?

Que feriez-vous à ma place?

(L'animatrice s'avance vers le public et s'adresse directement à lui.)

L'animatrice : C'est maintenant que je vais vous demander votre aide. Solange aurait besoin de conseils. À cette étape de la pièce, la façon de procéder va être très simple. Si vous pensez pouvoir aider Solange, nous vous demandons simplement de lever la main et de vous exprimer sur le sujet.

Objectifs : Démontrer que le professeur ne peut pas intervenir pleinement si l'élève ne coopère pas. Parfois, si l'élève empêche le professeur de l'aider, la situation peut s'aggraver. Lorsque nous ne sommes plus en mesure de faire face à un problème, il est préférable de référer vers des ressources adéquates.

À noter : La discussion sera d'environ 5 à 10 minutes.

SCÈNE 9b

L'animatrice :

Nous allons assister à une tout autre version finale. Nous sommes dans la classe de Solange. C'est la dernière journée de la semaine. C'est l'heure du dîner. L'animatrice sort. La cloche du dîner sonne. Steve s'apprête à passer le cadre de porte. Solange l'arrête. Pendant ce temps, Julie ramasse ses cahiers et se lève. Solange l'invite à la rejoindre à son bureau. Julie avance à contrecœur.

Solange : Assoyez-vous, svp.

(Solange, Julie et Steve s'assoient. Solange, en regardant Steve.)

As-tu pensé à ce qu'on s'est dit hier?

(Julie se lève rapidement.)

Julie : Moi, je vous laisse...

Solange : Non, non, Julie. Ça te concerne aussi. Et puis, Steve... as-tu réfléchi?

Steve : Ouin...

Solange : Donc...

Steve : Je vais parler à cette petite tarte-là.

(Julie fait des gros yeux.)

Solange : Là par exemple, cette rencontre est pour régler la situation et non pour aggraver les choses. Je veux que ça soit clair.

(Steve et Julie répondent en même temps.)

Steve et Julie : Ben oui...

Solange : Ce midi, je voulais vous rencontrer pour trouver un terrain d'entente. Tout d'abord, Julie, qu'est-ce que tu voudrais que Steve change?

Julie : Je ne veux plus qu'il me niaise. Je veux qu'il me laisse tranquille.
(*Solange, en regardant Steve.*)

Solange : Est-ce que c'est possible pour toi, Steve?

Steve : Ouin... Mais j'veux pus qu'à parle de ma famille.
(*Solange, en regardant Julie.*)

Solange : C'est d'accord avec toi, Julie?

Julie : Oui, mais je veux qu'il me redonne mes affaires.
(*Solange, en regardant Steve.*)

Solange : Je veux que tu me promettes de lui rendre TOUTES ses affaires.

Steve : OK, Madame. Juré, craché!

Solange : Bon, vous savez tous les deux ce que vous attendez l'un de l'autre.
(*Steve et Julie acquiescent.*)

Par contre, Steve, je dois trouver une sanction. Parce que comme tu ne le sais peut-être pas, le taxage est considéré légalement comme un crime contre la personne, soit un vol qualifié commis avec une intention d'extorsion, d'intimidation et de harcèlement couvert par des articles du code criminel canadien.

Steve : C'est si grave que ça?

Solange : Légalement, oui. Donc...

(*Steve, Julie et Solange figent. L'animatrice s'avance vers le public.*)

L'animatrice : Alors, quelle devrait être sa sanction, selon vous, en considérant le fait que nous n'avons pas fait appel à la police? Si vous avez des réponses à cette question, nous vous demandons de lever votre main et de vous exprimer.

Objectifs :

La conversation vise à faire ressortir la gravité du taxage et à trouver comment cet acte est réprimandé dans les écoles. Est-ce que les jeunes connaissent les sanctions infligées par leurs écoles?

- *École secondaire :* Rencontre avec la psychologue, la psycho-éducatrice ou l'enquêteur (1er avertissement). Ensuite, appel à la maison, travaux communautaires, rencontre avec les policiers (si ça se poursuit).
- *École primaire :* Suspension durant quelques jours, retiré l'élève de la cour d'école, avis aux parents, rencontre des élèves concernés, police.

Les sanctions déjà infligées sont-elles assez sévères, selon vous?

À noter : La discussion sera d'environ 5 à 10 minutes.

Ensuite, il y aura une discussion générale sur le taxage. Que pensent les jeunes du taxage? Quels sont les endroits à éviter? Peut-on faire disparaître le taxage?

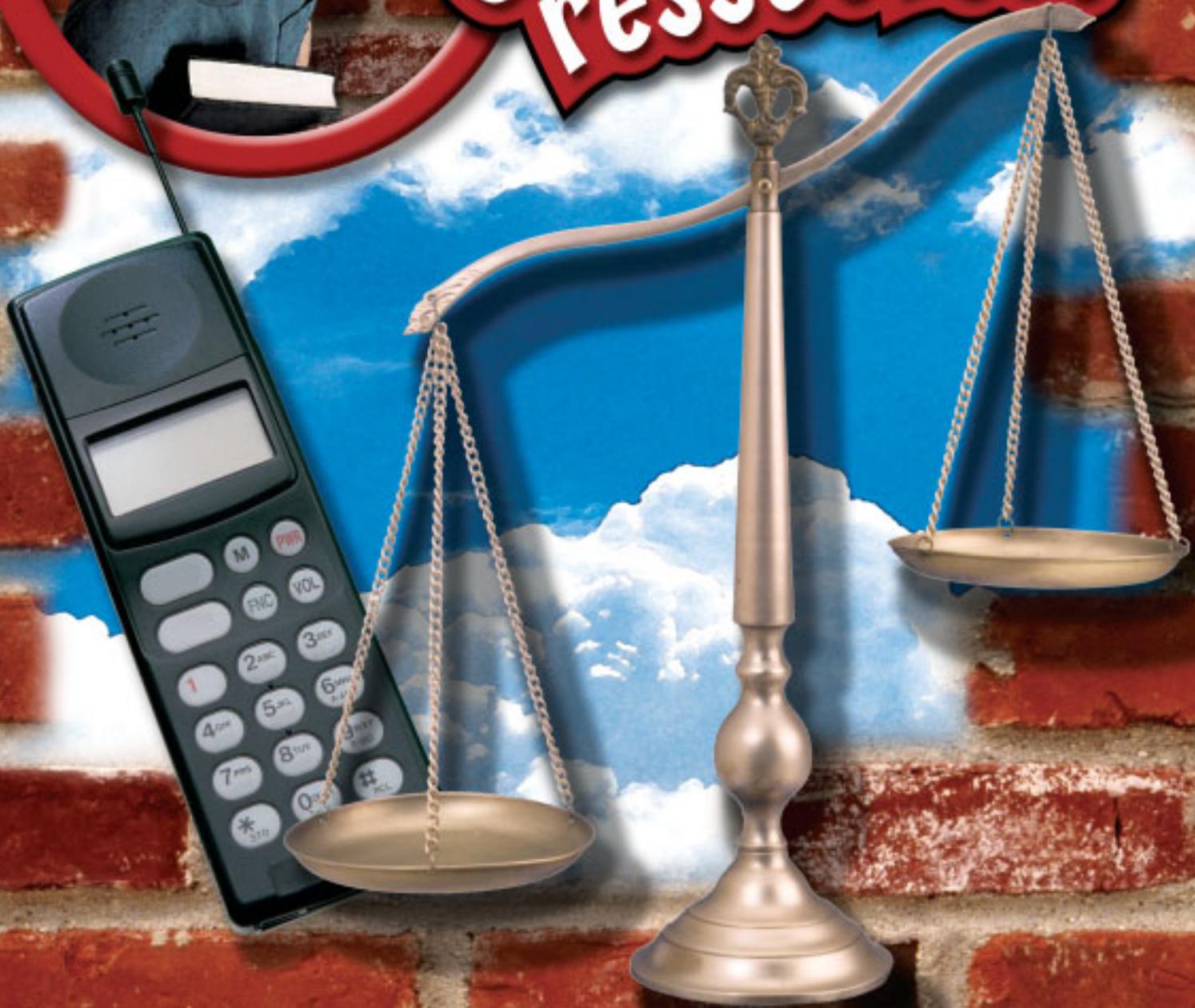
En conclusion, une ouverture sur le nouveau fléau du taxage : le déplacement du taxage vers les stations de métro.

Mot de la fin : Merci beaucoup de votre écoute. Je crois que nous pouvons applaudir nos apprentis comédiens. Vous aussi, le public. Je vous souhaite une belle fin de journée.

**Ensemble
deNONçons
le taxage!**



**Justice et
ressources**



Justice et ressources

Clientèle : élèves du primaire et du secondaire.
Durée de l'activité : 75 minutes environ.
Titre de l'activité : **La loi et le taxage.**

Matériel :

- *fiche d'activité A, intitulée* : **Ricky et ses amis;**
- *fiche d'activité B, intitulée* : **La loi, rien que la loi!**

Objectifs :

- Comprendre que le taxage est un acte illégal.
- Identifier les conséquences juridiques du taxage.
- Faire connaître les droits des jeunes lors d'une arrestation.
- Se familiariser avec les notions de sanction, probation, mesure de rechange et dossier judiciaire.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

- Saluer les élèves et se présenter à eux. Leur indiquer le nom de votre organisme et le but de votre visite en classe. S'assurer que les élèves ont en leur possession les coordonnées de votre organisme.
- Préciser aux jeunes les objectifs de l'activité.
- Présenter la loi aux jeunes, à l'aide de l'histoire de Ricky et ses amis (**fiche d'activité A**).
- Distribuer la **fiche d'activité A** pour aider les élèves à suivre l'histoire de Ricky, dit *La Fripouille*. Nommer les infractions commises par Ricky et ses amis.
- Animer une discussion à l'aide des questions suivantes :

1) Un jeune de 15 ans qui n'a taxé qu'une seule fois peut-il être poursuivi?

Le TAXAGE étant un acte criminel, il sera considéré par les autorités policières avec la même gravité qu'un vol qualifié (vol à main armée). Le *taxeur* sera donc poursuivi selon le **code criminel** en vertu de la **loi sur les jeunes contrevenants**.

2) Quelles sont les conséquences du taxage pour Ricky et ses amis?

La Loi sur les jeunes contrevenants s'applique aux jeunes qui sont accusés d'un acte criminel ou qui ont commis un acte criminel alors qu'ils sont âgés de 12 à 17 ans (inclusivement). Cette loi concerne donc Ricky, Nancy et Mike, qui pratiquent le taxage.

Les trois compères seront entendus par la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, sauf peut-être Ricky, âgé de 17 ans, qui pourrait être transféré à la cour criminelle du tribunal pour les adultes. Ti-Guy comparaitra devant le tribunal des adultes.

3) Comment Ricky pourrait-il se retrouver devant le tribunal des adultes?

Un juge devra évaluer la pertinence de transférer Ricky vers un tribunal pour les adultes. Pour poser un jugement, il prendra en considération les intérêts de la société et les programmes disponibles chez les adolescents pour les aider dans leur réinsertion sociale. Il est important de souligner que Ricky sera passible d'une plus longue sanction s'il est transféré devant le tribunal des adultes. Le transfert au tribunal des adultes peut être fait dans certaines conditions :

- a) Le jeune est accusé d'un crime grave (ex. : meurtre).
- b) Le jeune est âgé de 14 ans ou plus quand il a commis le crime.
- c) Le jeune possède un lourd passé criminel.

4) Si Ricky se fait arrêter, est-il obligé de répondre aux questions des policiers?

Si Ricky ou un de ses complices sont arrêtés par un policier, ils doivent décliner d'abord leur identité. Puis, le policier devra les informer de leurs **droits**.

- Le droit de garder le silence (ils ne sont pas obligés de faire une **déclaration**);
- le droit d'obtenir les services d'un **avocat**;
- le droit de s'assurer la présence des **parents** durant l'interrogatoire du policier (ils peuvent y renoncer également);
- si le jeune est **mineur**, le droit de parler avec un adulte ou ses parents avant de décider de répondre aux questions du policier;
- le droit d'être informé des **raisons de son arrestation**.

5) Est-ce qu'un policier doit détenir obligatoirement un mandat pour arrêter Ricky et ses complices?

Un policier n'est pas obligé d'avoir un mandat pour arrêter un jeune dans une situation dangereuse. S'il a un mandat, le jeune peut demander à le voir. Un mandat valide comporte la signature d'un juge.

*DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ POUR LES
ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE
(suite)*

- Expliquer le processus de l'arrestation à l'aide de la **fiche d'activité B**, intitulée : *La loi, rien que la loi!*
- Animer une discussion à l'aide des questions suivantes :

1) Ti-Guy, 18 ans, sera-t-il détenu avec ses amis?

Non, un adulte ne peut être gardé en détention dans la cellule d'un poste de police avec des mineurs. Ricky et ses complices mineurs seront gardés dans un lieu d'hébergement en attendant que la Cour prenne une décision et pourraient être détenus dans une unité d'un centre de réadaptation spécialement désigné.

2) Si Ricky et ses amis sont reconnus coupables de taxage, quelles en sont les conséquences en tant que mineurs?

Un juge décidera d'une **sanction** selon la gravité de l'acte criminel commis et aussi selon le passé criminel de l'accusé. La sanction ne peut être plus sévère que celle qu'un adulte recevrait (comme Ti-Guy) pour le même crime ou la même infraction.

Exemples de sanctions :

- amende;
- mesures de rechange (réparer la faute, payer une indemnité à la victime, remettre ce qui a été pris ou le payer si ce n'est plus en la possession du *taxeur*, travailler bénévolement, etc.)
- probation;
- détention.

3) Qu'est-ce qu'on entend par *probation*?

Il s'agit d'une sanction qui consiste à retourner le contrevenant dans la société, sous certaines conditions imposées par le juge. Le juge peut imposer différentes conditions, notamment : l'obligation de ne pas troubler l'ordre public, de bien se conduire et de comparaître devant le tribunal lorsque cela est exigé, de faire des efforts pour trouver et conserver un emploi, d'aller à l'école, de se présenter à un délégué de la jeunesse, etc.

4) Qu'est-ce qu'on entend par *mesures de rechange*?

Le juge peut accorder des mesures de rechange si le taxeur admet sa culpabilité ou si son implication est considérée comme n'étant pas un crime grave. Par contre, l'imposition de mesures de rechange n'exclut pas nécessairement les procédures judiciaires. De plus, si les mesures de rechange ne sont pas respectées, le jeune devra faire face aux poursuites. Les mesures de rechange relèvent de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et non de la Chambre de la jeunesse. Voici des exemples de mesures de rechange : écrire une lettre d'excuses à la victime, prendre une entente avec la victime, rembourser la victime, réparer la faute commise, accomplir des travaux communautaires, etc.

5) Est-ce que le dossier judiciaire d'un mineur est détruit lorsqu'il atteint 18 ans?

Un dossier criminel n'est pas nécessairement détruit lorsque le jeune atteint l'âge de 18 ans. Il ne sera pas détruit si de nouveaux délits sont commis après l'arrestation ou à la fin de la peine imposée. Ainsi, si le jeune revient en cour après ses 18 ans, son dossier de mineur pourra être présenté au juge et influencer sa décision. Toutefois, **il ne s'agit pas là d'un casier judiciaire** et personne d'autre n'a le droit d'être informé de son dossier. Par contre, le dossier judiciaire d'un mineur peut être détruit dans les cas suivants :

- si le policier n'entame pas de poursuites judiciaires, le dossier sera détruit;

*DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ POUR LES
ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE
(suite)*

- si le jeune est acquitté;
- si le jeune a consenti aux mesures de rechange deux ans auparavant, le dossier sera détruit;
- si le jeune est poursuivi par déclaration sommaire, une demande de destruction du dossier pourra être faite après deux ans. La déclaration sommaire est utilisée pour des crimes moins graves qui ne demandent pas de détention immédiate (ex. : vol à l'étalage, vandalisme, etc.);

De plus, un jeune qui est poursuivi pour un acte criminel et reconnu coupable devant le tribunal pourra faire une demande de destruction du dossier cinq ans après l'événement.

*Sources des informations : http://baladeur.tripod.com/baladeur_oct99/article3.html
www.teljeunes.com/thematiques*

RICKY ET SES AMIS

FICHE D'ACTIVITÉ A

*Si tu rêves de faire partie d'un gang,
si tu penses qu'il n'y a pas de conséquences,
sois assuré que tu te trompes!*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis l'histoire suivante et prends connaissance de la loi.

L'histoire de Ricky, dit La Fripouille...

Ricky est un grand gaillard de 17 ans, adulé par ses copains et admiré par les autres. Pourtant, ses activités criminelles ternissent sa réputation auprès des plusieurs élèves, qui le craignent et le méprisent à la fois. Le secret de Ricky, surnommé *La Fripouille*, est qu'il fréquente un gang qui s'adonne au taxage. Non seulement exerce-t-il le taxage, mais Ricky entraîne aussi ses amis qui espèrent un jour faire partie de la bande. Il y a Nancy et Mike, 15 ans, qui s'occupent actuellement de faire peur aux victimes de taxage, alors que Ti-Guy, âgé de 18 ans, est chargé de faire les menaces pour forcer les victimes à collaborer.

Que dit la loi?

Nancy et Mike ne respectent pas la loi parce qu'il est interdit de se réunir en gang pour « faire peur » au *taxé* (victime), car il s'agit d'une forme d'intimidation (article 423 du code criminel).

Ti-Guy contrevient également à la loi pour deux raisons : 1) le fait de se réunir en gang pour « faire peur » au *taxé* (la victime) est une forme d'intimidation (article 423 du code criminel); 2) le fait d'utiliser des menaces ou la force pour contraindre quelqu'un à accomplir ou à obliger d'accomplir quelque chose constitue une extorsion (article 346 du code criminel).

Ricky, pour sa part, enfreint plusieurs articles de la loi, comme ses compagnons, sans oublier les infractions suivantes : 1) le fait de déposséder (*taxer*) une personne (le *taxé*) d'un bien ou de son argent est considéré comme un vol (article 322 du code criminel) et 2) le fait d'utiliser la force ou les menaces pour obtenir ce bien devient alors un vol qualifié (article 343 du code criminel).

LA LOI, RIEN QUE LA LOI!

FICHE D'ACTIVITÉ B

*Tu dois respecter la loi.
Tu dois faire face aux conséquences
de tes actes. C'est la vie!*

QUELQUES CONSIGNES...

Lis ce qui suit et renseigne-toi.

*Quelles sont les procédures judiciaires conséquentes
à l'arrestation de Ricky et ses complices?*

1. La fouille

Ricky et ses amis subiront une fouille au poste de police, où l'on prendra leurs effets personnels.

2. Les empreintes digitales et les photos

Les policiers prendront les empreintes digitales et la photo des jeunes qui seront accusés ou qui risquent de l'être. La loi interdit cependant de conserver les photos et les empreintes digitales des jeunes qui ne seront pas accusés. Elles doivent être détruites.

3. Les communications téléphoniques

Au moment de l'arrestation, Ricky et ses complices peuvent communiquer avec leur famille ou avec un adulte de confiance.

4. La comparution

Ricky, Nancy et Mike étant âgés de moins de 18 ans, les policiers les conduiront devant un délégué de la DPJ après leur arrestation. Ils comparaîtront devant un juge de paix au plus tard 24 heures après leur arrestation, c'est la loi. Ricky et ses complices pourraient être gardés en détention ou ils pourraient signer une promesse de comparaître et une remise en liberté sera automatiquement exécutée. Leurs parents en seront informés.

TAXER, CE N'EST VRAIMENT PAS PAYANT!



VOLET IV : RESSOURCES

VIDÉOS SUR LE TAXAGE

La danse des brutes

Les jeunes persécuteurs de **La danse des brutes** sont des personnages de fiction, mais cette fable n'en traduit pas moins une réalité trop familière. Le rythme dansant qui traverse tout le film évoque ainsi l'intimidation incessante que certains jeunes infligent à leurs victimes; pas plus qu'on ne peut faire taire la musique, personne n'arrive à empêcher ces brutes de tyranniser leurs proies.

La danse des brutes ne propose aucune solution toute faite mais incite plutôt les spectateurs — enseignants, parents et élèves — à réfléchir aux moyens de lutter contre le phénomène de l'agression entre pairs.

Durée : 10 minutes.

Prix : 29,95 \$

Par téléphone (sans frais)

1 800 267-7710

(514) 283-9000 (région de Montréal)

Par télécopieur

(514) 283-7564

Sur le site web

<http://www.nfb.ca/animapaix/danse/film.html>

Par la poste

Office national du film du Canada

Ventes et service à la clientèle (D-10)

C. P. 6100, succ. Centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3H5

Dîner intime

Devant la dispute, les caméléons eux-mêmes ne changent pas! La mésentente entre deux caméléons brise la paix dans la forêt et a des conséquences catastrophiques.

Heureusement pour eux, la grenouille qui observe les deux adversaires se transforme en ce dont ils avaient le plus besoin (non, pas en prince!), en médiatrice.

Principaux sujets abordés :

- La nature et l'escalade du conflit
- La compétition et la coopération
- Les conséquences du conflit sur la collectivité

Durée : 7 minutes.

Prix : 29,95 \$

Par téléphone (sans frais)

1 800 267-7710

(514) 283-9000 (région de Montréal)

Par télécopieur

(514) 283-7564

Sur le site web

<http://www.nfb.ca/animapaix/danse/film.html>

Par la poste

Office national du film du Canada

Ventes et service à la clientèle (D-10)

C. P. 6100, succ. Centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3H5

Et la poussière retombe

Le vent de la plaine n'est aucunement responsable de la poussière qui tourbillonne dans ce film. Les coupables? Deux marmottes en colère et assoiffées de vengeance qui vivent en très mauvais voisinage.

Avant même la tombée de la nuit, la rage de nos petits rongeurs aura provoqué la destruction de leurs terriers... Sauront-ils en recoller les morceaux?

Questions clés :

- Définition de la colère
- Gestion de la colère
- Étapes de résolution d'un problème
- Communication non agressive

Durée : 7 minutes.

Prix : 29,95 \$

Par téléphone (sans frais)

1 800 267-7710
(514) 283-9000 (région de Montréal)

Par télécopieur

(514) 283-7564

Sur le site web

<http://www.nfb.ca/animapaix/danse/film.html>

Par la poste

Office national du film du Canada
Ventes et service à la clientèle (D-10)
C. P. 6100, succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3H5

***Bully Beware: Take Action Against Bullying/Prendre action
contre l'intimidation***

Cette vidéocassette est vraiment appropriée pour les élèves du primaire et du secondaire. La vidéo comprend plusieurs scénarios réalistes sur des incidents survenus en lien avec l'intimidation et le taxage. Son contenu offre aux élèves des conseils pratiques pour faire face aux difficultés en lien avec ce genre de situations.

- Environ 13 minutes.
- Un guide très utile pour les enseignants est inclus.

Durée : 13 minutes.

Prix : 99 \$

Par téléphone (sans frais)

1(604) 936-8000 ou 1 888 552-8559

Par télécopieur

(604) 936-8000

Par courrier électronique

bully@direct.ca

Sur le site web

<http://www.bullybeware.com/prgrm.html>

Par la poste

Bully B'ware Productions
1421 King Albert Avenue,
Coquitlam (British Columbia)
V3J 1Y3

***Moi, je m'affirme!* Vidéocassette de la série Écoute ton cœur**

Le programme Écoute ton cœur propose une stratégie de prévention de la toxicomanie axée sur la qualité des relations interpersonnelles. Les activités proposées dans le guide pédagogique sont des activités de prévention primaire qui visent l'amélioration de l'estime de soi et le développement des habiletés personnelles et sociales. Ces activités favorisent également l'apprentissage d'attitudes et de comportements

pouvant empêcher l'apparition d'un problème de toxicomanie. Une série de six dramatiques de 15 minutes accompagne le programme.

Guide pédagogique :

Ottawa : Approvisionnements et services Canada (MG), 1994. 162 p. guide pédagogique — No de commande G9027 (10,00 \$).

Dans cette collection, une vidéo aborde la question de l'intimidation.

Moi, je m'affirme! (enregistrement vidéo; thème : l'affirmation de soi)

No de commande : 9033.

Durée : 15 minutes.

Pour commander : Centre de documentation des régions régionales de la santé et des services sociaux du Québec. Projet : boîte d'outils de prévention des toxicomanies.

Passeport du crime

La **Société de criminologie du Québec** a produit une trousse de prévention traitant du phénomène du taxage. La trousse comprend une vidéocassette intitulée : *Passeport du crime*, un guide d'accompagnement avec outils pédagogiques et un photo-roman qui reprend les éléments clés de la vidéo.

Durée : 22 minutes.

Prix : 35 \$ (membre) 50 \$ (non-membre)

Par téléphone

(514) 529-4391

Par télécopieur

(514) 529-6939

Par courrier électronique

crimino@qc.aira.com

Sur le site web

www.societecrimino.qc.ca

Par la poste

Société de criminologie du Québec

2000, boul. Saint-Joseph Est

Bureau 201

Montréal (Québec)

H2H 1E4

LE MUR à propos de la violence...

OSA – Objectif Sécurité Action présente un guide d'accompagnement qui a été préparé pour renforcer l'utilisation de la vidéocassette *Le Mur*. Ce guide aborde le phénomène de la violence chez les jeunes sous plusieurs angles. Quant à la vidéocassette, elle présente un documentaire préparé par les jeunes eux-mêmes, qui raconte leurs expériences en lien avec la violence dans notre société.

Durée : 25 minutes.

Prix : 48,95 \$ (guide et vidéo)

Par téléphone

514) 493-8216

Par télécopieur

(514) 493-8283

Par courrier électronique

info@osa.qc.ca

Par la poste

8664, Place Chaumont, bureau 200
Anjou (Québec)
H1K 1N5

Jeux d'enfants : les enfants rejetés

Dans le cadre des émissions de télévision Enjeux, la Société Radio-Canada a diffusé un reportage, le 9 octobre 2001, qui traite du rejet de certains enfants.

Durée : 41 minutes 27 secondes.

Prix : 109 \$

Par téléphone

(514) 597-7825

Par télécopieur

(514) 597-7862

Par courrier électronique

teleform@montreal.radio-Canada.com

Enfants persécutés à l'école : quelle est la solution?

Dans le cadre des émissions de télévision Enjeux, la Société Radio-Canada a diffusé un reportage le 16 octobre 2001, qui traite de l'intimidation.

Durée : 57 minutes 50 secondes.

Prix : 150 \$

Par téléphone

(514) 597-7825

Par télécopieur

(514) 597-7862

Par courrier électronique

teleform@montreal.radio-canada.com

Les règles du jeu

Un document audiovisuel présenté par le reporter Pierre Légaré, à Télé-Québec, le 4 novembre 1998. Le reportage aide l'auditeur à faire la distinction entre la délation, la dénonciation et la complicité. Le numéro de référence de l'émission est le V209500.

Durée : 30 minutes.

Prix : 29 \$

Par téléphone

(514) 521-2424

Par télécopieur

(514) 790-0141

Par courrier électronique

info@telequebec.qc.ca

Par la poste

Télé-Québec

1000, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3L7

TAX

TAX est un projet qui comprend une vidéocassette et un guide d'accompagnement. Ce projet traite principalement de la prévention du taxage dans les écoles. La vidéo **TAX** ainsi que le guide sont une initiative des postes de quartier 16 et 17 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Le docudrame **TAX** présente aux jeunes du secondaire et de la sixième année du primaire une description réaliste du taxage et de son ampleur. **TAX** vise à : 1) faire connaître les conséquences du taxage sur les victimes; 2) expliquer les effets du taxage sur l'agresseur et l'agressé; 3) expliquer les raisons qui poussent un *taxeur* à taxer.

Durée : 15 minutes 9 secondes (octobre 2002).

Prix : disponible via l'agent de police sociocommunautaire.

Par téléphone

(514) 280-0417

Par télécopieur

(514) 280-0617

Par la poste

SPVM, poste de quartier 17

3617, rue Wellington
Verdun (Québec)
H4G 1T9

Maudits jeunes. Comment on en fait des criminels?

Cette vidéocassette est produite dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, en 2002.

Durée : 5 minutes 3 secondes.

Prix : gratuit

Par téléphone (sans frais)

1 877 302-2672

Par télécopieur

(613) 941-7863

Par courrier électronique

info@prevention.gc.ca

Sur le site web

www.prevention.gc.ca

Par la poste

Centre national de prévention du crime

Ministère de la Justice du Canada

123, rue Slater

8ième étage

Ottawa (Ontario)

K1A 0H8

Zéro Tolérance

Sous forme de docudrame, cette vidéocassette présente plusieurs témoignages de jeunes adolescents qui sont victimes d'intimidation dans une école. La vidéo s'accompagne également d'une trousse de prévention. Tous les psychologues en milieu scolaire ont reçu cette trousse.

Durée : 10: minutes 50 secondes.

Par téléphone (sans frais)

(514) 738-1881 ou 1 800 363-2644

Par télécopieur

(514) 738-8838

Par courrier électronique

sercomm@ordrepsy.qc.ca

Sur le site web

www.ordrepsy.qc.ca

Par la poste

L'Ordre des psychologues du Québec

1100, avenue Beaumont

Bureau 510

Mont-Royal (Québec)

H3P 3H5

Les jeunes et le taxage au Québec

Rapport d'analyse réalisé par le ministère de la Sécurité Publique du Québec sur la problématique du taxage chez les jeunes. Une affiche accompagne ce rapport.

La violence à l'école : guide de prévention et techniques d'intervention

Un document publié par le Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse et écrit par Jacques Hébert en 1991.

Votre enfant est-il victime d'intimidation?

Un guide réservé à l'usage des parents, écrit par Sarah Lawson et publié aux Éditions de l'Homme en 1996.

BOOK FOR EDUCATOR - Take Action Against Bullying
LIVRE POUR ÉDUCATEUR - Prendre action contre l'intimidation

Ce livre, facile à lire et pratique, est destiné comme complément d'informations au vidéo ou peut être utilisé également comme livre-ressource. Ce livre contient d'intéressantes informations sur les intimidateurs et leurs victimes. Il offre de judicieux conseils sur comment enseigner des techniques pour contrer l'intimidation dans les écoles. Ce livre est indispensable pour les enseignants, les intervenants, les parents et les administrateurs d'écoles de tous les niveaux.

Prix : 19,95 \$

BLACKLINE MASTERS : Take Action Against Bullying

COLLECTION MASTERS : Prendre action contre l'intimidation

Cette collection de Blackline Masters fournira aux éducateurs des idées intéressantes sur le plan des activités scolaires à réaliser auprès des parents et élèves en matière d'intimidation. Cette collection est recommandée en complément avec le livre *Prendre action contre le taxage*.

Prix : 12,95 \$

Par téléphone (sans frais)

1 888 552-8559 ou (604) 936-8000

Par télécopieur

(604) 936-8000

Par courrier électronique

bully@direct.ca

Sur le site web

<http://www.bullybeware.com/prgrm.html>

Par la poste

Bully B'ware Productions

1421 King Albert Avenue
Coquitlam, (British Columbia)
V3J 1Y3

BOOK FOR PARENTS : How Parents Can Take Action Against Bullying

LIVRE POUR PARENTS : Comment les parents peuvent prendre action contre l'intimidation?

Ce livre est indispensable pour les parents qui se sentent concernés par la question de l'intimidation et par le phénomène de la victimisation. Recommandé par des chercheurs reconnus dans le domaine de l'intimidation, ce livre propose aux parents de nombreuses informations sur le sujet, ce qui leur permet de mieux répondre aux interrogations qu'ils peuvent avoir face à leur progéniture.

Prix : 19,95 \$

Signets

De judicieux conseils pour enfants de tous âges. Disponible en quantité de 100 seulement.

Prix : 20,00 \$

Par téléphone (sans frais)

(604) 936-8000
ou 1 888 552-8559

Par télécopieur

(604) 936-8000

Par courrier électronique

bully@direct.ca

Sur le site web

<http://www.bullybeware.com/prgrm.html>

Par la poste

Bully B'ware Productions

1421 King Albert Avenue
Coquitlam (British Columbia)
V3J 1Y3

Bullycide : Death at Playtime

An exposé of child suicide caused by bullying by Neil Marr and Tim Field.

Quand l'intimidation conduit au suicide

Un exposé sur le suicide lié au phénomène de l'intimidation par Neil Marr and Tim Field.

ISBN 0 9529121 2 0

Publié par Success Unlimited 2001

Paperback, 18 chapitres, 320 pages, 30 b/w photos, ressources, index

Introduction écrite par Jo Brand.

Prix : £16.90 in the UK, £17.90 to Europe, UK£20.15 (US\$29) outside Europe

Sur le site web

<https://www.successunlimited.co.uk/books/ccform.htm>

Par la poste

Success Unlimited,

WWW Book Orders,
PO Box 67, Didcot,
Oxfordshire
OX11 9YS, UK

FINI l'intimidation!

Guide à l'intention des parents et autres adultes. Un total de 19 activités différentes y figurent. Réalisé en novembre 2001, ce guide s'accompagne aussi d'un cahier d'activités pour les tout-petits. Ce cahier présente l'histoire des élèves de la Vallée des castors et particulièrement d'un petit dur et d'autres élèves qui encouragent son comportement en riant. Un élève décide de s'y opposer en devenant lui-même un petit dur. Une enseignante, Mme Bricole, l'ours prudent de la GRC et d'autres personnages interviennent pour encourager les jeunes à régler la situation de façon pacifique.

Prix : 75 ¢

Par téléphone

(506) 453-5369

Par télécopieur

(506) 457-7899

Par courrier électronique

pleisnb@web.ca

Sur le site web

<http://www.legal-info-legale.nb.ca>

Par la poste

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

C. P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Le taxage, moi je le dénonce

Le projet vise à sensibiliser et informer les jeunes sur le phénomène du taxage, sur ses conséquences et sur le processus de plainte au moyen d'un roman-photo réalisé par les jeunes eux-mêmes. Le roman-photo raconte le cheminement d'un ou d'une jeune, victime de taxage. Afin de les aider à réaliser l'outil, les jeunes participent à des rencontres d'information, des forums de discussion, des soirées thématiques et des ateliers techniques.

Prix : 29,95 \$

Par téléphone

(514) 933-6404

Par télécopieur

(514) 933-9052

Sur le site web

www.webados.org

PROGRAMMES, BROCHURES, AFFICHES SUR LE TAXAGE

Par la poste

Maison des jeunes La Galerie inc.

3643, Notre Dame Ouest
Montréal (Québec)
H4C 1P6

« SOIS PRUDENT, C'EST GAGNANT »

Ce programme est conçu pour les jeunes qui fréquentent les établissements scolaires de niveau primaire. *Sois prudent, c'est gagnant* est un outil novateur qui a pour mission de sensibiliser les enfants à la sécurité sous toutes ses formes et à prévenir la violence. Il a été élaboré conjointement avec la GRC, le gouvernement du Canada et Scouts Canada et il s'adresse principalement aux policiers.

Par téléphone

(514) 939-8308

Par télécopieur

(514) 283-1905

Sur le site web

www.rcmp-grc.gc.ca/youth/bebrightbully

Par la poste

Gendarmerie royale du Canada

4225, Dorchester
Westmount (Québec)
H3Z 1V5

JEU GUETS-APENS

Le jeu **Guets-Apens** est conçu dans le but de sensibiliser les enfants de 9 à 12 ans sur les situations à risques de taxage et d'intimidation en milieu scolaire. Il stimule, entre autres, le développement des habiletés personnelles et sociales et encourage les jeunes à se prémunir contre ce genre d'activité illicite. Le jeu est conçu pour deux à six joueurs. La planche de jeu propose une carte du quartier où l'on retrouve une école, des magasins, un poste de police, une maison affichant l'emblème de Parents-Secours, une maison de jeunes, etc. Chaque joueur reçoit un paquet de 15 cartes, lesquelles représentent de l'argent, un baladeur, des bottes, une casquette, etc. Évidemment, les joueurs peuvent se faire voler ou taxer ces objets, c'est pourquoi il est essentiel que les participants déploient toutes leurs connaissances et leurs compétences pour s'affirmer devant les jeunes *taxeurs*. Les joueurs doivent surmonter des épreuves. Par des mimes, des improvisations, des devinettes et des choix multiples, les joueurs sont appelés à développer leur estime de soi et la confiance nécessaires pour résister à l'intimidation. Dans un cadre sécurisant de jeu de rôle, les enfants apprennent la valeur de l'affirmation de soi et l'importance de la dénonciation lorsqu'ils sont victimes ou témoins de taxage ou d'actes d'intimidation.

PROGRAMMES, BROCHURES, AFFICHES SUR LE TAXAGE

Enfin, le jeu fournit aux enfants des moyens acceptables de faire face à des situations de taxage et d'intimidation. En fait, la structure du jeu permet à chaque enfant d'expérimenter une ou plusieurs situations de taxage et, par extension, d'en faire ressortir les impacts négatifs. Le jeu informe également les enfants des conséquences négatives auxquelles s'exposent les auteurs d'actes d'intimidation ou de taxage et décourage ceux qui pourraient poser de tels actes.

Prix : 45 \$ (taxes et frais de manutention compris)

Par téléphone

(514) 634-7899

Par télécopieur

(514) 634-8521

Par courrier électronique

tvds@bellnet.ca

Sur le site web

www.tvds.ca

Par la poste

Le Centre Option-Prévention T.V.D.S.

785, rue Provost
Lachine (Québec)
H8S 1M6

Bully Beware Productions

1421 King Albert Avenue
Coquitlam (British Columbia)
V3J 1Y3

Téléphone / Télécopieur

(604) 936-8000
ou 1 888 552-8559

Site web

<http://www.bullybeware.com/moreinfo.html>

DESCRIPTION DES INFORMATIONS :

- Take Action Against Bullying – Prendre action contre l'intimidation.
- What Is Bullying? – Qu'est-ce que l'intimidation?
- Common Characteristics Of Bullying – Les caractéristiques communes à l'intimidation.
- Kinds Of Bullies – Les formes d'intimidation.
- What Makes A Bully? – Comment devient-on un intimidateur?
- What Makes A Victim? – Comment devient-on une victime?
- What Happens To Bullies? – Qu'est-ce qui peut arriver aux intimidateurs?
- What Happens To Victims? – Qu'est-ce qui peut arriver aux victimes?
- Reasons Why We Must Take Action Against Bullying – Les raisons pour lesquelles nous devons intervenir contre l'intimidation.
- Benefits Of An Anti- Bullying Policy – Les avantages reliés aux politiques contre l'intimidation.
- What Schools Can Do – Qu'est-ce que l'école peut faire?
- Students Are Key To A Successful Anti-Bullying Campaign – Les élèves sont la clé pour mener une campagne contre l'intimidation.

Parlons de l'intimidation...

Site web

<http://www.parlonsen.com>

La page jeunesse du site web des Centres jeunesse de Montréal

La page jeunesse du site web des Centres jeunesse de Montréal met à la disposition des jeunes un lieu d'expression et d'échange sur la problématique de la violence. S'adressant spécifiquement aux jeunes, qu'ils reçoivent ou non des services des centres jeunesse de Montréal, ce site leur donne de l'information sur les diverses problématiques touchant plus particulièrement la violence. Cette démarche a également pour objectifs d'encourager les jeunes à reconnaître leurs actes, leurs conséquences et à assumer leurs responsabilités. (Citation tirée du site web de l'Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes.)

Par courrier électronique

Courrier@mtl.centresjeunesse.qc.ca

Sur le site web

<http://www.mtl.centresjeunesse.qc.ca/jeunesse/>

JEUNE POUR JEUNES

En visitant le site web d'Éducaloi, les internautes ont accès au volet jeunesse, intitulé : *Jeune Pour Jeunes* qui constitue un véritable outil pédagogique et qui informe les jeunes du système de lois et de droits qui régissent notre société.

Par courrier électronique
educaloi@educaloi.qc.ca

Sur le site web
<http://www.educaloi.qc.ca>

Par la poste
Éducaloi
C. P. 55032, CFP Notre-Dame
11, Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H2Y 4A7

ATELIERS SUR LE TAXAGE ET CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

Campagne de sensibilisation publique contre l'intimidation

Cette campagne pluriannuelle et multimédiaïque d'éducation du public et de lutte contre l'intimidation prévoit des messages éclair pro-sociaux à la télévision. Le premier volet de cette initiative d'éducation du public, *Éloigne-toi*, lancé le 23 mai 2002, porte sur le problème de l'intimidation et insiste sur l'importance de mobiliser les tiers spectateurs dans les situations d'intimidation.

Le message publicitaire s'appuie sur les recherches de deux expertes canadiennes sur le sujet de l'intimidation : Dre Debra Pepler et Dre Wendy Craig. Les chercheuses ont démontré que les témoins de l'intimidation représentent la clé de la solution à ce problème croissant. La campagne fera voir à la télévision un message dans lequel un garçon lance des insultes et des coups de poing. La prise de vue s'éloigne et l'enfant se trouve en fait tout seul. En donnant pour conseil « Éloigne-toi », le message fait valoir que les brutes et *intimideurs* cherchent en fait l'attention et qu'ils vont perdre leur motivation s'ils n'ont pas de public.

L'initiative des Annonceurs responsables en publicité pour enfants (ARPE) a reçu une aide financière de trois ans pour la production de trois campagnes d'éducation publique. Le projet prévoit également des plans de cours et des stratégies pratiques à domicile à l'intention des enseignants et des parents et tout cela sera offert dans un programme interactif suscitant la discussion, en classe ou à la maison.

GCC LA VIOLENCE! Groupe communautaire contre la violence

Il s'agit d'un atelier animé auprès des élèves de 2e secondaire par le Groupe communautaire contre la violence (GCC). Le taxage est présenté comme un délit de même nature que le vol qualifié. On explique la gravité de cet acte, les conséquences d'un tel crime et les techniques de dénonciation comme moyen de faire cesser l'intimidation. Pour ce faire, les animateurs et deux élèves simulent une scène de taxage. La moitié

des élèves de la classe joue le rôle des directeurs d'école tandis que la seconde moitié joue les rôles de juges de la Chambre de la jeunesse. Suite au taxage, le taxé va rencontrer le directeur de son école pour lui raconter ce qui lui est arrivé. Les directeurs (joués par les élèves) doivent arriver à faire ressortir la dynamique du taxage et les conséquences qui en découlent. Suite au témoignage du taxé, les taxeurs vont en cour et les juges doivent arriver à reconnaître l'ampleur et la gravité du phénomène, et si les taxeurs se sentent responsables et coupables de ce qu'ils ont fait. Par la suite, la classe délibère et donne une sentence aux coupables.

Par téléphone

(514) 257-9028

Par télécopieur

(514) 252-7425

Par courrier électronique

gcclaviolence@yahoo.ca

Sur le site web

<http://www.gcclaviolence.org>

Par la poste

GCC LA VIOLENCE!

Groupe communautaire contre la violence
4240, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H1V 1K1

FOCUS La Maison de Jeunes Kekpart

Le projet **Focus** est un projet en prévention du taxage chez les jeunes. Il vise la réduction du taxage à l'école et sur la rue. Dans sa première phase, Focus a permis d'identifier, par le biais d'un sondage effectué auprès des jeunes fréquentant les institutions scolaires, les lieux de l'arrondissement de Longueuil où se produit le taxage ainsi que ceux qui génèrent un sentiment d'insécurité. Vous trouverez le rapport sur le taxage effectué dans les différentes écoles primaires et secondaires de l'arrondissement de Longueuil sous la rubrique publications.

Par téléphone

(450) 677-3821

Par télécopieur

(450) 677-1907

Par courrier électronique

kekpart@cam.org

Sur le site web

<http://www.cam.org/~kekpart>

Par la poste

La Maison de jeunes Kekpart

1000, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec
J4J 5H3

Opération taxage (12-18 ans)

Projet de concertation entre différents organismes afin de contrer le phénomène du taxage (vols qualifiés, intimidation, extorsion et menaces) fait par des étudiants des écoles participantes de l'île de Montréal. Le but visé est d'offrir, tant à l'agresseur qu'à la victime, une intervention individualisée et une concertation (police, centres jeunesse, écoles et autres) avec tous les partenaires œuvrant dans l'entourage du jeune.

Un projet des Centres jeunesse de Montréal (CJM).

Information supplémentaire : André Robert, au (514) 858-4879

Par téléphone

(514) 858-4879

Par courrier électronique

Courrier@mtl.centresjeunesse.qc.ca

Sur le site web

<http://www.mtl.centresjeunesse.qc.ca>

ARTICLES SUR LE TAXAGE

ARTICLES EN ANGLAIS

TITRE

CONTENU

Bully for You

By Susan MacLeod

<http://www.todaysparent.com>

Qu'arrive-t-il aux jeunes qui sont impliqués dans des activités de taxage et d'intimidation?

10 stratégies pour contrer les agressions.

Facing Down The Enemy

By Jane Clifford

<http://www.signonsandiego.com>

En incitant les enfants à se respecter mutuellement, les activités cruelles liées au taxage et à l'intimidation peuvent être interrompues.